

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 3 SEPTEMBRE 2014

VOLUME 224

ROSA FANIZZI et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL,
Me SIMON TREMBLAY,
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me LOUIS BELLEAU pour M. Antonio Accurso
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me MARTIN ST-JEAN pour la Ville de Montréal
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me SARAH LIRETTE pour l'Union des municipalités du
Québec
Me ALAIN TREMBLAY pour Québec solidaire
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me ALEXIE LAFOND-VEILLEUX pour le Directeur général
des élections du Québec
Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral du Québec
Me ROBERT LAURIN pour la FTQ Construction
MARIE-CHRISTINE LEVASSEUR et Me SÉBASTIEN GHANTOUS
pour le Fonds de solidarité
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	5
PRÉLIMINAIRES	6
ANTONIO ACCURSO	
INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL	9

LISTE DES ENGAGEMENTS

	PAGE
E-87 Engagement du témoin de fournir la liste des projets qui ont été acceptés par la SOLIM et financés par la FIPOE	99

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
185P-1958.1 : Écoute électronique 08-0459_03256 du 14 mars 2009	146
185P-1958.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459_03256 du 14 mars 2009	146

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce troisième (3e)
2 jour du mois de septembre,

3

4 (09:35:12)

5 PRÉLIMINAIRES

6

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Bon matin à tous. Est-ce que les avocats peuvent
9 s'identifier, je vous prie.

10 Me SONIA LeBEL :

11 Alors, Madame la Présidente, Monsieur le
12 Commissaire, Sonia LeBel pour la Commission.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Bonjour. Simon Tremblay pour la Commission.

15 Me KEITH RITI :

16 Bonjour. Keith Riti pour la Commission.

17 Me LOUIS BELLEAU :

18 Louis Belleau pour monsieur Accurso.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Estelle Tremblay pour le Parti québécois. Bonjour.

21 Me SIMON LAROSE :

22 Simon Larose pour le Procureur général du Québec.

23 Bonjour.

24 Me MARTIN ST-JEAN :

25 Bonjour à tous. Martin St-Jean, Ville de Montréal.

1 Me MÉLISSA CHARLES :

2 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la
3 construction du Québec.

4 Me SARAH LIRETTE :

5 Bonjour. Sarah Lirette pour l'Union des
6 municipalités du Québec.

7 Me ALAIN TREMBLAY :

8 Alain Tremblay pour Québec solidaire.

9 Me DENIS HOULE :

10 Bonjour. Alors, Denis Houle pour l'Association des
11 constructeurs de routes et grands travaux du
12 Québec.

13 Me SIMON LAPLANTE :

14 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
15 constructeurs de routes et grands travaux du
16 Québec.

17 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

18 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
19 Québec.

20 Me ALEXIE LAFOND-VEILLEUX :

21 Bonjour. Alexie Lafond pour le DGE.

22 Me MICHEL DÉCARY :

23 Bonjour. Michel Décary pour le Parti libéral du
24 Québec.

25

1 Me ROBERT LAURIN :

2 Bonjour. Robert Laurin, FTQ Construction.

3 MARIE-CHRISTINE LEVASSEUR :

4 Marie-Christine Levasseur, Fonds de solidarité.

5 Me SÉBASTIEN GHANTOUS :

6 Bonjour à tous. Sébastien Gbantous pour le Fonds de
7 solidarité.

8 Me PIERRE POULIN :

9 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
10 criminelles et pénales. Bonjour.

11 LA GREFFIÈRE :

12 Monsieur Accurso, si vous voulez vous lever debout
13 pour être assermenté.

14 _____

15

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce troisième (3e)
2 jour du mois de septembre,

3

4 A COMPARU :

5

6 ANTONIO ACCURSO, entrepreneur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[1]** Alors, bonjour, Monsieur Accurso.

12 R. Bonjour.

13 Q. **[2]** Alors, quand on a quitté hier en fin d'après-

14 midi, on en était à parler à Gastier, à votre a

15 acquisition de Gastier, je pense, vers deux

16 mille... Quelle année Gastier, Monsieur Accurso?

17 Deux mille neuf (2009), est-ce que c'est possible?

18 R. Gastier, je le vois en deux mille neuf (2009), oui.

19 Q. **[3]** Deux mille neuf (2009), hein, c'est exact.

20 Parfait. Votre acquisition de Gastier et peut-être

21 votre intérêt pour Ganotec à un certain moment

22 donné avant d'acquérir Gastier.

23

Vous vous souviendrez que je vous ai posé

24 la question si vous aviez fait des approches auprès

25 de gens de chez Ganotec pour acheter cette

1 entreprise avant que Kiewit en devienne
2 l'acquéreur. Est-ce que vous vous souvenez de cette
3 question-là, Monsieur Accurso?

4 R. Je me souviens de la question, oui.

5 Q. **[4]** Vous vous souvenez de m'avoir répondu « non » à
6 cette question-là?

7 R. Définitivement.

8 Q. **[5]** Madame Blanchette, j'aimerais qu'on produise la
9 pièce... fasse écouter, s'il vous plaît, la pièce
10 117P-1401.1 qui est une écoute électronique datée
11 du dix-neuf (19) janvier deux mille neuf (2009) qui
12 a été... qu'on a fait jouer dans le cadre du
13 témoignage en février deux mille quatorze (2014) de
14 monsieur Eugène Arsenault. Eugène Arsenault, qui
15 travaillait pour Ganotec, a travaillé et continué à
16 travailler pour Kiewit à l'époque et qui va nous...
17 qui nous explique, là, avec Jocelyn Dupuis, qu'est-
18 ce qui est arrivé aux alentours de deux mille six
19 (2006).

20

21 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

22

23 Me SONIA LeBEL :

24 Madame Blanchette, je vous ai demandé 1401, hein!

25 Je m'en excuse, c'est 1402. Désolée, c'est mon

1 erreur, Madame la Présidente.

2 LA GREFFIÈRE :

3 1402?

4 Me SONIA LeBEL :

5 Oui. On va venir à 1401 dans pas longtemps. Alors,

6 c'est toujours, de toute façon, entre Eugène

7 Arsenault et Jocelyn Dupuis...

8 R. O.K.

9 Q. **[6]** ... du quatorze (14) mars deux mille neuf
10 (2009).

11

12 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

13

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. **[7]** On reviendra, Monsieur Accurso, sur les
16 portions où on parle de votre relation peut-être
17 inappropriée, un peu trop proche des syndicats et
18 du fait que vous avez peut-être l'exclusivité, là,
19 des fonds du... du Fonds et de la SOLIM. Ce qui
20 m'intéresse plus particulièrement dans cette
21 conversation-là, au moment où on se parle, c'est la
22 ligne 330 où Jocelyn Dupuis et Eugène Arsenault
23 parlent effectivement de l'événement où Jocelyn
24 Dupuis aurait en votre nom et celui du Fonds
25 approché Eugène Arsenault qui était, et il l'a

1 expliqué lors de son témoignage, Madame la
2 Présidente, un des actionnaires de Ganotec, avant
3 que Ganotec soit à vendre même et avant que Kiewit
4 en soit l'acquéreur. Alors, qu'est-ce que vous avez
5 à dire par rapport à ça, Monsieur Accurso? Est-ce
6 que c'est exact que vous avez demandé à Jocelyn
7 Dupuis d'approcher Eugène Arsenault?

8 R. Non.

9 Q. **[8]** Alors, à quelle...

10 R. Ça, ça doit être son idée, Madame la Présidente.
11 Jocelyn aimait ça rentrer des fois dans des... dans
12 des... des idées, des conversations. Et puis non,
13 c'était pas mon idée, c'était son idée. Et puis lui
14 a essayé de voir s'il y avait une porte ouverte
15 pour m'approcher par la suite, sûrement.
16 Premièrement, j'ai pas fait... bien en tout cas,
17 j'ai pas fait partie de cette conversation-là.
18 C'est une discussion entre eux autres deux. Vous
19 avez beaucoup de contradictions dans... dans la
20 conversation.

21 Q. **[9]** Bien je pense qu'on va... on va...

22 R. Oui.

23 Q. **[10]** Moi, la question que je vous ai posée, là, est
24 la suivante...

25 R. Non, il m'en a pas parlé.

1 Q. **[11]** Je vous ai... je posais pas... je vous ai
2 demandé est-ce que vous avez demandé à monsieur
3 Dupuis d'approcher monsieur Eugène Arsenault...

4 R. Non.

5 Q. **[12]** ... pour faire des démarches? O.K.

6 R. Non.

7 Q. **[13]** Donc, quand monsieur Arsenault témoigne en
8 date du treize (13) février deux mille quatorze
9 (2014) et qu'il nous dit que quand monsieur Dupuis
10 l'approche, il lui dit que c'est au nom du Fonds de
11 solidarité et au nom de Louisbourg et de vous,
12 c'est inexact, il n'a pas ce mandat-là, il n'a pas
13 cette autorité-là de s'exprimer, c'était ça?

14 R. Il n'a pas ce mandat-là. Jocelyn n'a pas le... le
15 mandat, il n'a pas l'autorité de parler. Depuis
16 quand que Jocelyn peut parler au nom du Fonds?
17 C'est impossible, là. J'ai jamais vu ça puis je
18 pense que vous avez jamais vu ça dans aucun
19 dossier. Jocelyn Dupuis ne peut pas parler au Fonds
20 et ne peut pas parler en mon nom non plus.

21 Monsieur Eugène Arsenault, je ne l'ai
22 jamais rencontré. Je ne le connais pas, je ne l'ai
23 jamais rencontré, j'ai jamais serré la main. Je
24 connais pas ce monsieur-là.

25 Et si je voulais acheter Ganotec et si je

1 me souviens bien, Madame la Présidente, Kiewit a
2 acheté cette compagnie-là pour des chiffres qui
3 dépassaient le trente millions (30 M), que qu'est-
4 ce que j'avais entendu parler. Et définitivement,
5 j'ai dit à mon témoignage hier que Gastier et
6 Ganotec faisaient pas partie de mon « core
7 business ». C'était pas là-dessus que je me suis
8 enligné, c'était sur les travaux civils.

9 Q. **[14]** Mais par la suite...

10 R. Et puis... et puis...

11 Q. **[15]** ... vous avez bien acheté monsieur Gastier,
12 Monsieur Accurso?

13 R. Oui. Oui, Madame la Présidente, mais il y a une
14 très grande différence entre une acquisition de
15 cinq millions (5 M) puis une acquisition de trente-
16 cinq-quarante (35-40), peut-être même j'ai entendu
17 jusqu'à quarante-cinq millions (45 M).

18 Q. **[16]** O.K.

19 R. J'aurais jamais payé quarante-cinq millions (45 M)
20 pour quelque chose qui m'intéressait pas plus qu'il
21 faut.

22 Q. **[17]** O.K.

23 R. Ça fait que ça, c'est complètement faux. Ça, c'est
24 eux autres qui se parlent, c'est des chums. On le
25 voit pour une raison ou une autre, ils sont pas

1 contents avec moi et puis les raisons, je les
2 ignore, mais j'ai pas fait partie de la
3 conversation et définitivement, j'aurais jamais
4 embarqué dans une acquisition d'une compagnie, payé
5 ces sommes-là, beaucoup, mais Kiewit, j'ai compris
6 qu'ils avaient d'autres objectifs.

7 Q. **[18]** O.K.

8 R. C'est ce que j'ai compris. Kiewit voulait... parce
9 que c'est important ça. Kiewit voulait prendre
10 cette compagnie-là puis l'amener principalement
11 dans l'Ouest pour aller faire des travaux dont
12 lesquels il y avait beaucoup d'ouvrage dans les
13 raffineries. Ça fait que pour lui, c'était, si tu
14 veux, un gant qui « fittait » sa main. Pas moi.
15 Moi, une grosse entreprise comme ça, premièrement,
16 je voulais pas... c'était pas « core business », ça
17 fait que définitivement, j'aurais pas fait ce
18 « move »-là en affaires.

19 Q. **[19]** Donc, plutôt...

20 R. J'ai fait un petit « move » en affaires. Dans cette
21 direction-là, j'aime mieux prendre une petite
22 compagnie comme Gastier, payer un prix raisonnable,
23 après ça, mettre tous nos efforts, nos ressources,
24 nos contacts pour la monter la compagnie, pour
25 qu'elle devient, si vous voulez, concurrentielle

1 à... à Ganotec, mais pas payer pour Ganotec.

2 Q. **[20]** O.K. Donc, parlons-en justement d'utiliser
3 tous vos contacts pour rendre Gastier
4 concurrentielle à Ganotec.

5 R. C'est ça.

6 Q. **[21]** Je vous ai posé la question hier si monsieur
7 Cyr, que vous avez admis être un ami, qui était...
8 qui est directeur du local 144 pour les...

9 R. C'est pas ça que je veux dire par « contacts ».

10 Q. **[22]** Oui, mais attendez, je vais vous poser une
11 question, Monsieur Accurso.

12 R. O.K. Allez-y.

13 Q. **[23]** Parlons-en justement. Et je vous ai demandé si
14 monsieur Gérard Cyr avait eu un apport déterminant,
15 justement, dans le fait que Gastier était devenu
16 concurrentiel auprès de Ganotech. Donc, vous avez
17 pris un gant puis vous l'avez fait tailler sur
18 mesure finalement. Et c'est ça que je vous ai
19 demandé. À la... à cette question hier, vous m'avez
20 répondu : « Non, aucunement. » C'est exact?

21 R. C'est quoi votre question?

22 Q. **[24]** Vous m'avez répondu que monsieur Cyr n'avait
23 eu aucun apport ou aucun effet déterminant dans
24 l'explosion de Gastier après votre achat.

25 R. La seule chose que monsieur Cyr a faite, puis j'ai

1 témoiné hier que c'est mon ami, puis je le répète,
2 c'est un ami, c'est que, nous, on soumissionnait
3 sur des jobs de... de... des contrats
4 d'installation de mines, des contrats de... de
5 gazoducs, des contrats de pétrolières et... et il
6 nous fournissait la main-d'oeuvre requise pour être
7 capable de faire la job. Maintenant, il faut
8 comprendre une chose, dans la vraie vie, c'est que,
9 si moi je fais une raffinerie Shell, ou Petro-
10 Canada, ou peu importe, si moi, je suis en train de
11 travailler sur celle-là, phase 2 arrive... pour
12 continuer dans la même raffinerie, phase 2
13 arrive... Ils ne font pas phase 1 puis phase 2 en
14 même temps, là. Phase 2 arrive. Supposons que je
15 l'ai pas, le contrat, c'est le même monde que
16 monsieur Cyr nous a envoyé qui vont aller pour
17 Ganotech et qui... ou qui vont aller à une
18 compagnie XYZ. C'est le même monde qu'ils vont
19 transférer d'une compagnie à l'autre. Ça fait que,
20 si c'est moi qui ai le contrat, les gars de
21 Ganotech vont venir. Parce que la pétrolière ou le
22 donneur d'ouvrage veut avoir... avoir ces hommes-là
23 qui connaissent la santé et sécurité au travail,
24 qui connaissent les méthodes de construction de...
25 de ces raffineries-là. Ils savent elles sont où les

1 portes, comment rentrer puis où pas se mettre les
2 pieds puis où se mettre les pieds. Ils connaissent
3 ça. Ils veulent pas recommencer à zéro avec un
4 nouveau groupe de... de... de... de travailleurs et
5 travailleuses. Ils veulent le même monde.

6 Q. **[25]** O.K.

7 R. Ça fait que le gars, il est attaché... Moi, j'ai
8 des gars qui ont travaillé pour Ganotech. Ganotech,
9 il a des gars qui on travaillé pour moi puis
10 d'autres compagnies. C'est... c'est... c'est... ces
11 gars-là, je les ai pas achetés, là, ça nous
12 appartient pas ce monde-là, là. Ça, ça s'en va
13 d'une compagnie à l'autre, dépendant c'est qui est-
14 ce qui a la job. Et ça, ça... ça arrive sur les...

15 Regardez les chantiers à la Baie-James
16 qu'on parlait hier, nous autres, on a... on a
17 travaillé pendant des secousses. Après ça, on a eu
18 des périodes où est-ce qu'on n'a pas travaillé.
19 Après ça, on a recommencé. C'est le même monde :
20 les gars de tunnels, des gars d'excavation,
21 tunnels. C'est le même monde. Une fois qu'on a
22 fini, on n'a plus d'ouvrage pour ce monde-là
23 spécialisé. Et s'il y a une autre job qui sort puis
24 on l'a pas, ce même monde-là va transférer pour
25 l'autre compagnie et... Et je vois pas pourquoi

1 est-ce qu'on... en tout cas... je peux pas...

2 Q. [26] Monsieur Accurso...

3 R. ... je peux pas poser une question.

4 Q. [27] ... vous avez fait référence à la saucisse
5 Hygrade hier; est-ce que... si vous avez le
6 contrat, les gens vont venir, mais si les gens sont
7 déjà chez vous, vous avez plus de chances d'avoir
8 le contrat, non?

9 R. Pas tout le temps. J'aimerais ça.

10 Q. [28] Pas tout le temps. Alors, allons voir peut-
11 être de quelle façon monsieur Gérard Cyr vous a
12 aidé, là, dans ces... dans cette main-d'oeuvre-là.
13 La conversation 1701 que je vous ai demandée en
14 premier, tantôt, Madame Blanchette.

15

16 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

17

18 Me SONIA LeBEL :

19 On peut arrêter là, Madame Blanchette.

20 Q. [29] Alors, je vous repose la question, Monsieur
21 Accurso, est-ce que monsieur Gérard Cyr a eu un
22 apport significatif dans l'expansion de Gastier
23 après votre acquisition?

24 R. Non.

25 Q. [30] Est-ce que monsieur Gérard Cyr vous a aidé à

1 vous monter une équipe compétitive pour venir
2 justement vous positionner de façon plus puissante
3 sur le marché avec Gastier dans cette, dans le
4 secteur des raffineries?

5 R. Un monsieur comme Gérard Cyr, il va, il va nous
6 fournir de la main-d'oeuvre une fois qu'on a une
7 job. C'est pas que on engage le monde avant d'avoir
8 un travail parce qu'on peut pas avoir deux cents
9 (200), trois cents (300) employés que ça prend
10 pour, pour faire une job de raffinerie comme ça. On
11 peut pas avoir ça sur le « payroll » à rien faire
12 tant qu'on a pas un travail. Ça fait que la
13 responsabilité de monsieur Cyr, premièrement nous,
14 il faut qu'on aille chercher le contrat et puis une
15 fois qu'on a le contrat, qu'ils nous l'ont octroyé,
16 c'est à ce moment-là qu'on engage le personnel.
17 Mais, Madame la Présidente, j'aimerais poser une
18 question : à quelle heure cette conversation-là?

19 Q. **[31]** C'est inscrit au haut de la transcription,
20 Madame la Présidente. Si on peut revenir à la, au
21 début de la transcription, habituellement je le
22 mentionne, là, mais...

23 R. C'est à dix heures (10 h), c'est ça, le soir?

24 Q. **[32]** Oui. Dix-neuf (19) janvier deux mille neuf
25 (2009) à vingt-deux heures (22 h).

1 R. O.K. Comme j'ai dit, moi je connais pas Eugène
2 Arsenault. Il était saoul. C'est évident sur cette
3 conversation-là, là. On est capable de détecter la
4 voix puis un gars qui se répète dix (10) fois la
5 même chose.

6 Q. **[33]** O.K.

7 R. C'est clair et net que ce monsieur-là, il était
8 saoul. Moi je le sais parce que vous n'avez des
9 conversations téléphoniques.

10 (10:02:55)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[34]** Alors pourquoi a-t-il fallu que vous demandiez
13 quelle heure il est pour dire qu'il était saoul?

14 R. Bien c'est parce qu'à dix heures (22 h) le soir, je
15 sais pas où est-ce qu'il était, mais on le voit
16 d'après sa voix...

17 Q. **[35]** Il a fallu que vous connaissiez l'heure avant
18 de vous avancer pour dire qu'il était saoul?

19 R. Bien je pense à dix heures (22 h) le soir, il y a
20 plus de chances...

21 Q. **[36]** C'est tout de même votre...

22 R. ... d'être saoul qu'à neuf heures (9 h) le matin.

23 Q. **[37]** Alors c'est pour ça que vous étiez pas sûr
24 qu'il était saoul avant de demander l'heure.

25 R. Non, non, j'étais sûr, mais je voulais juste

1 confirmer, Madame la Présidente. Je... je le vois
2 par la voix d'un gars qui est saoul, là. Tu sais,
3 c'est... c'est... il le savait pas qu'il était
4 « tapé » et puis on le voit que le monsieur lance
5 des chiffres, il dit n'importe quoi, « he's all
6 over the place ». Tu sais c'est comme, attends une
7 minute, là, on... J'aimerais ça que monsieur
8 Arsenault nomme un monsieur, que quelqu'un chez
9 nous, aurait offert du « cash », puis là on parle
10 de cinq cent mille piastres (500 000 \$), là. On
11 parle pas de... de... une couple de cent piastres
12 (100 \$), là. On parle de cinq cent mille piastres
13 (500 000 \$) en argent comptant que Gastier, de
14 quelqu'un chez Gastier, ou moi, qu'on aurait offert
15 pour une équipe, c'est complètement ridicule.

16 Et ce gars-là qui est saoul, il fait, il
17 dit ça à son chum puis son chum, pour une raison ou
18 une autre, il m'aime pas, que j'ignore pour le
19 moment, aussi il dit que monsieur Gérard Cyr va
20 venir travailler pour moi. Bien ça a absolument pas
21 de bon sens. Si monsieur Gérard Cyr il est là et
22 puis il va me fournir toute cette supposée main-
23 d'oeuvre qui est, qui est mieux que n'importe quoi
24 que ce que Ganotec a jamais eu, bien pourquoi est-
25 ce que je l'engagerais? À ce moment-là, il peut pas

1 m'envoyer la main-d'oeuvre parce qu'il fait partie
2 du syndicat. C'est une conversation complètement
3 illogique, premièrement.

4 Deuxièmement, moi, j'ai pas fait... ça,
5 c'est... ça c'est mes commentaires, Madame la
6 Présidente, moi, j'ai pas fait partie de cette
7 conversation-là et je répète, Jocelyn Dupuis n'a
8 jamais parlé qu'il voulait... qu'il me représentait
9 ou qu'il représentait le Fonds de solidarité pour
10 faire acheter Ganotec. Pour moi, c'était pas « core
11 business », c'était une petite partie de nos
12 affaires et jamais j'aurais acheté cette compagnie-
13 là. C'était pas là que nous autres on était
14 enligné.

15 Je vous ai expliqué l'autre... hier que ma
16 compagnie était axée sur les matériaux. C'est ça
17 qui faisait ma force. Maintenant, une compagnie
18 comme Ganotec, c'est strictement une compagnie de
19 main-d'oeuvre de services. Et c'est la même chose
20 pour Gastier, ils fabriquent rien.

21 Q. **[38]** Bon, Monsieur Accurso...

22 R. Ça fait que...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[39]** Juste un instant, est-ce que vous connaissiez
25 bien monsieur Arsenault? Vous lui parliez souvent?

1 R. Michel?

2 Q. **[40]** Non, Eugène Arsenault.

3 R. Jamais, jamais parlé.

4 Q. **[41]** Vous lui avez jamais parlé?

5 R. Jamais.

6 Q. **[42]** Vous ne le connaissez pas?

7 R. Non.

8 Q. **[43]** Mais vous êtes en mesure d'affirmer qu'il
9 serait saoul dans la conversation?

10 R. Bien, Madame la Présidente, je pense que n'importe
11 qui qui va entendre cette conversation-là, on le
12 voit, la façon qu'il parle, la clarté de ses mots,
13 c'est vraiment pas difficile à identifier que le
14 monsieur a pris... a pris un verre, là. Et puis la
15 façon qu'il se répète. Normalement, quand on a des
16 accusations aussi sérieuses que ça, là, on parle
17 pas de valise d'argent puis... en tout cas. Moi,
18 j'ai jamais vu une conversation sérieuse tenue de
19 cette façon-là.

20 Me SONIA LeBEL :

21 Q. **[44]** Donc...

22 R. Ça c'est mon opinion.

23 Q. **[45]** Donc, ce que vous affirmez, c'est quand
24 monsieur Eugène Arsenault affirme à Jocelyn Dupuis
25 dans la conversation, ce qu'il a répété sous

1 serment lors de son témoignage ici, en pleine
2 après-midi, alors qu'il était définitivement pas
3 saoul, en février deux mille quatorze (2014), que
4 vous aviez, par le biais de Gérard Cyr, tenté de
5 soudoyer les employés de Ganotec, syndiqués sous le
6 local 144 qui était dirigé par monsieur Cyr, qu'il
7 l'est encore, je pense...

8 R. Hey, hey, hey...

9 Q. **[46]** ... laissez-moi terminer ma question, Monsieur
10 Accurso, s'il vous plaît.

11 R. Excuse-moi.

12 Q. **[47]** Merci. Ce que vous dites, c'est quand monsieur
13 Eugène Arsenault affirme ça, c'est inexact? C'est
14 inexact?

15 R. C'est complètement inexact et j'aimerais demander
16 à... est-ce que... monsieur Arsenault, je l'ai pas
17 écouté son... son témoignage. Est-ce que monsieur
18 Arsenault dit que c'est Tony Accurso qui a offert
19 ces montants-là ou est-ce qu'il dit quoi
20 exactement? Parce que vous le savez que je ne m'en
21 mêle pas de cette compagnie-là. J'ai un président
22 qui s'en occupe. Moi, j'ai d'autres choses à faire.
23 Maintenant, est-ce que monsieur Arsenault affirme
24 que c'est moi qui ai été voir les employés, les
25 équipes, avec une valise de cinq cent mille

1 (500 000) dans ça?

2 (10:07:24)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[48]** Si vous permettez, Monsieur Accurso, c'est
5 Maître LeBel qui pose les questions.

6 R. O.K. Bien... O.K. Excusez, mais...

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. **[49]** Alors, la question était est-ce que vous
9 avez...

10 R. La question... la question c'est moi, non, je n'ai
11 pas fait ça.

12 Q. **[50]** O.K. Est-ce que vous êtes d'accord avec moi,
13 Monsieur Accurso, que monsieur Cyr est capable, a
14 la capacité d'influencer ses travailleurs
15 syndiqués, de leur demander d'aller travailler pour
16 Gastier plutôt que Ganotec?

17 R. Moi, qu'est-ce que je dis, c'est que Gérard Cyr,
18 comme tous les chefs syndicaux, ils sont intéressés
19 de placer leurs... leurs membres. Et forcément, il
20 va les placer où est-ce que l'ouvrage est.

21 Q. **[51]** Parfait. Êtes-vous d'accord avec moi, Monsieur
22 Accurso, que bien que vous n'engagiez la main-
23 d'oeuvre qu'une fois que vous ayez le contrat, le
24 fait d'avoir une garantie d'avoir une main-d'oeuvre
25 de qualité ou le fait d'avoir une garantie d'avoir

1 la main-d'oeuvre plutôt que votre concurrent vous
2 pose en... vous pose en position avantageuse pour
3 aller soumissionner sur un contrat?

4 R. Madame... Madame la Juge, on parle de la même main-
5 d'oeuvre. On parle pas de d'autres mains-d'oeuvre.

6 Q. **[52]** Exact.

7 R. C'est la même main-d'oeuvre. Si le... le plus bas
8 soumissionnaire qui fait la job ou le gars à qui
9 que le donneur d'ouvrage choisit de donner
10 l'ouvrage, les hommes vont aller pour cette
11 compagnie-là.

12 Q. **[53]** O.K. Mais la compagnie...

13 R. Et puis c'est tout. Et il y a aucune garantie de
14 rien en termes de main-d'oeuvre. C'est que... que
15 ça soit monsieur Cyr ou n'importe qui. Ils ont un
16 bassin de main-d'oeuvre et ils vont fournir la
17 main-d'oeuvre à l'entrepreneur qui a le contrat.

18 Q. **[54]** Vous l'avez dit, Monsieur Accurso, ce sont les
19 mêmes hommes. On est d'accord?

20 R. Oui. Bien pas à cent pour cent (100 %), là, mais...

21 Q. **[55]** Mais en règle générale pour un contrat donné
22 dans l'entrep... dans les entrep...

23 R. Bien surtout si c'est pour la même raffinerie.

24 Q. **[56]** Et voilà. Si c'est pour la même raffinerie.

25 Ces hommes-là sont donc garantis de travailler peu

1 importe qui va avoir le contrat parce que c'est eux
2 qui sont la main-d'oeuvre spécialisée.

3 R. Il y a des bonnes chances.

4 Q. **[57]** Il y a des bonnes chances. Donc, au niveau de
5 la main-d'oeuvre, c'est réglé. Maintenant, si vous
6 êtes en compétition contre Ganotec, vous êtes
7 Gastier, vous avez à soumissionner sur le même
8 contrat. Si vous êtes garanti que la main-d'oeuvre
9 va aller travailler pour vous, quand elle sera avec
10 vous, vous assure la paix syndicale, vous assure de
11 travailler à un rythme avantageux, vous assure de
12 vous fournir la meilleure qualité de travail
13 possible, et qu'on a... et qu'on fait le message à
14 Ganotech que ça veut pas la peine parce que, de
15 toute façon, s'il obtient le contrat, on va lui
16 nuire. Vous pensez pas que ça vous pose... ça vous
17 met en situation avantageuse pour soumissionner et
18 obtenir le contrat que les... ou les hommes vont
19 travailler de toute façon?

20 R. Moi, je... je... d'après mon expérience, la main-
21 d'oeuvre va aller d'une compagnie à l'autre. On
22 parle de la même main-d'oeuvre.

23 Q. **[58]** Mais c'est pas ça ma question.

24 R. On parle du même gars. Juste une seconde.

25 Q. **[59]** Ma question est de savoir dans quelle position

1 ça vous place, Monsieur Accurso.

2 R. On parle... on parle du même gars qui va... même
3 gars, ou même femme, qui va aller...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[60]** Monsieur Accurso, maître... maître LeBel pose
6 la question.

7 R. O.K. Mais j'essaye de répondre.

8 Me SONIA LeBEL :

9 Q. **[61]** Bien, c'est parce que la question est... je
10 vous... je vous demande : est-ce que ça vous pose
11 en position avantageuse si vous êtes garanti
12 d'avoir une main-d'oeuvre plutôt que votre
13 concurrent? Ça vous garantit de pouvoir exécuter le
14 contrat. Vous savez, vous êtes capable de
15 soumissionner.

16 R. J'ai... j'ai... je sais pas qu'est-ce que vous
17 voulez dire par « plutôt qu'un concurrent ». Moi,
18 j'ai jamais eu cette expérience-là, plutôt qu'un
19 concurrent. Moi, je le sais, si nous autre, on veut
20 soumissionner à une job, on va, bien, en tout cas,
21 quelqu'un chez nous va appeler soit les
22 électriciens, les... les... local des plombiers,
23 machinerie lourde, monsieur Cyr, monsieur Lavallée,
24 monsieur Dupuis. On va appeler : « Avez-vous un
25 bassin de main-d'oeuvre pour être capable

1 d'exécuter ce contrat-là? » Nous, on s'occupe de
2 nos affaires. J'ai... j'ai jamais, jamais vu une
3 situation où est-ce qu'un entrepreneur a été dit :
4 « Bien là, toi, les hommes, ils viendront pas chez
5 vous. Si vous avez le contrat, ils vont... » ils
6 vont aller où? Nulle part?

7 Q. [62] Vous avez jamais subi cette situation-là? On
8 vous a jamais...

9 R. J'ai jamais entendu parler d'une situation
10 semblable.

11 Q. [63] Avez-vous, vous, déjà subi cette situation-là?

12 R. Mais est-ce que... est-ce que le... le... La main-
13 d'oeuvre en question va vouloir travailler où est-
14 ce qu'il y a l'ouvrage.

15 Q. [64] O.K. Vous êtes pas d'accord, Monsieur Accurso,
16 on... on a... on a bien établi hier que la richesse
17 d'une entreprise en construction, en grande partie,
18 est sa main-d'oeuvre. On s'entend là-dessus?

19 R. Oui.

20 Q. [65] Parfait. Je vous ai demandé hier s'il était
21 exact que la main-d'oeuvre ou la façon dont
22 votre... vos employés de travail pouvaient défaire
23 ou faire une compagnie... si la façon... la qualité
24 de la main-d'oeuvre que vous obteniez pouvait avoir
25 un impact sur l'exécution d'un contrat ou sur la

1 survie d'une entreprise. Vous m'avez dit : « Non. »

2 Ça a aucun impact pour vous. C'est exact?

3 R. Répétez votre question, s'il vous plaît.

4 Q. [66] Il y a aucun impact. La qualité de la main-
5 d'oeuvre a aucun impact sur la... le... la survie
6 d'une entreprise, sur la façon...

7 R. Non, j'ai jamais dit ça.

8 Q. [67] ... dont elle obtient des contrats.

9 R. Non, j'ai jamais dit ça.

10 Q. [68] Vous avez jamais dit ça?

11 R. Non, j'ai dit que c'est un facteur parmi d'autres.

12 Q. [69] Vous avez parlé de leadership hier, que vous
13 pouviez faire travailler n'importe qui...

14 R. Bien, j'ai parlé beaucoup plus de leadership.

15 Q. [70] Oui, que vous étiez capable...

16 R. J'ai parlé...

17 Q. [71] ... de faire travailler n'importe qui...

18 R. ... j'ai parlé de leadership, Madame la Présidente,
19 j'ai parlé de... de... de... de la fa... la
20 machinerie disponible...

21 Q. [72] Hum, hum.

22 R. ... qu'on va mettre sur un chantier. J'ai parlé
23 d'une foule de facteurs incluant la main-d'oeuvre.
24 C'est pas juste un fact... c'est pas juste le...
25 le... la main-d'oeuvre. Tu sais, comment est-ce

1 qu'on peut dire qu'un gars, il est bon pour cette
2 compagnie-là puis il est pas bon pour l'autre, puis
3 il est bon pour l'autre, puis il est pas bon pour
4 celle-là? Ça dépend du leadership qu'on va lui
5 donner. Ça dépend les outils qu'on va lui...

6 Q. [73] O.K.

7 R. ... donner pour travailler. Si on demander à un
8 menuisier d'aller cogner un clou puis on lui donne
9 pas de marteau, bien, il y a des chances qu'il
10 cogne pas bien des clous dans une journée, là.

11 Q. [74] O.K. Mais revenons à... aux facteurs un par
12 un, O.K.? Parce qu'on a beaucoup parlé de
13 conditions gagnantes puis de planètes alignées
14 hier. On a vu que d'avoir des capitaux de façon
15 disponible, de façon plus aisée qu'avec une banque
16 que vous placez en position avantageuse, de façon
17 concurrentielle...

18 R. Bien...

19 Q. [75] Laissez-moi terminer, Monsieur Accurso. Il
20 est... moi, j'en suis à la main-d'oeuvre. Je vous
21 demande : est-ce que la qualité des employés que
22 vous avez chez vous, est-ce que le fait d'avoir la
23 paix syndicale, le fait d'avoir avec vous des
24 leaders syndicaux qui vont éviter peut-être de vous
25 faire du trouble ou aplanir les difficultés pour le

1 patron que vous êtes, peut aider votre entreprise à
2 mieux exécuter les contrats et peut effectivement
3 vous positionner sur le marché de façon
4 avantageuse?

5 R. La question, elle est... excuse-moi, là, mais la
6 question, elle est multiple. Est-ce qu'on peut...

7 Q. **[76]** Je pense que vous êtes en mesure de la
8 comprendre la...

9 R. Parce que... non, mais je peux pas...

10 Q. **[77]** ... la question, Monsieur Accurso.

11 R. ... je peux pas dire oui ou non à cette question-
12 là.

13 Q. **[78]** Alors, répondez lui comme vous pensez.

14 R. Bien...

15 Q. **[79]** mais est-ce que vous pensez que ça vous place
16 en... est-ce que la main-d'oeu... la main-d'oeuvre
17 est un facteur clé dans le succès d'une entreprise?

18 R. Oui, mais vous dites que... que c'est les leaders
19 syndicaux qui vont diriger la main-d'oeuvre, et
20 puis vous dites que c'est les leaders syndicaux qui
21 vont faire la productivité sur...

22 Q. **[80]** C'est pas ça que j'ai dit.

23 R. ... un chantier. Bien, la paix syndicale, la
24 productivité, ça fait tout partie de la même chose.

25 Q. **[81]** Bon, est-ce que la paix syndicale est un

1 facteur clé, déterminant, dans le succès d'une
2 entreprise, ou dans les succès de l'exécution d'un
3 chantier?

4 R. Bien, la paix syndicale, ça fait combien de temps,
5 là? Ça fait quasiment vingt-cinq (25) ans qu'il y a
6 pas eu de grève dans l'industrie de la
7 construction, il y a pas eu de « slow down » sur un
8 chantier.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[82]** Donc, c'est un facteur...

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[83]** À part les deux dernières années, Madame la
13 Présidente.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[84]** Donc c'est un facteur qui milite dans le fait
16 qu'un chantier avance bien. La paix syndicale aide.

17 R. Bien, si ça fait vingt-cinq (25) ans que c'est
18 comme ça, c'est comme ça pour tout le monde, Madame
19 la Présidente, pas juste moi, là, c'est comme ça
20 pour tout le monde.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Q. **[85]** Mais est ce que ça fait en sorte que ça aide?
23 Quand il y a du trouble sur un chantier, est-ce que
24 ça ralentit la productivité? Ça peut entraîner des
25 coûts?

1 R. Bien, bien...

2 Q. **[86]** Ça peut faire en sorte que vos délais ne sont
3 pas rencontrés?

4 R. Mais le trouble il est causé par quoi? Le trouble
5 il est causé par... par le fait que il y a des
6 chicanes de famille sur le chantier, le trouble il
7 est causé pourquoi? Parce que la production est pas
8 bonne? Le trouble il est causé par quoi? C'est,
9 c'est...

10 Q. **[87]** Monsieur Accurso...

11 R. Il est pas trop causé par le syndicat, Madame la
12 Présidente.

13 Q. **[88]** Monsieur Accurso...

14 R. Ça, là, les problèmes, on les règle sur le chantier
15 et tout le monde règle ses problèmes sur le
16 chantier.

17 Q. **[89]** Et de quelle façon on règle le problème? Avec
18 le leader syndical?

19 R. On s'assoit puis on discute.

20 Q. **[90]** Avec le syndicat?

21 R. On s'assoit puis on discute avec les leaders
22 syndicaux, les différents corps de métier, s'il y a
23 un litige, on s'assoit avec eux autres et on règle
24 les problèmes. S'il y en a. S'il y en a.

25 Q. **[91]** Donc, d'avoir une bonne relation avec les...

1 R. C'est sûr qu'on...

2 Q. [92] ... leaders syndicaux ne peut pas nuire.

3 R. Bien...

4 Q. [93] On s'entend là-dessus, Monsieur Accurso.

5 R. Bien, c'est sûr que dans, s'il y a un petit
6 problème sur un chantier, c'est bien plus facile
7 éteindre une allumette qu'un feu de forêt, là.
8 On...

9 En ayant l'administration, en ayant les
10 gérants de projet, les surintendants, les
11 contremaîtres, en ayant une connaissance que tout
12 le monde doit travailler ensemble pour livrer un
13 chantier, surtout un chantier qui a beaucoup de
14 différentes spécialités. Quand il y a des
15 menuisiers avec des journaliers avec des
16 opérateurs, un gros chantier, c'est sûr qu'il faut
17 qu'on s'assoit puis qu'on parle parce que, des
18 fois, les conventions collectives, les définitions
19 de tâches, des fois, elles sont pas parfaites dans
20 la description et puis tout le monde essaie de
21 placer leur main-d'oeuvre ça fait que, des fois,
22 c'est, c'est les tâches passent une par dessus
23 l'autre puis, là, tout le monde veut placer son
24 gars, mais regarde, on peut pas placer deux gars
25 pour faire la même job ça fait que, là, il faut

1 qu'on s'assoit puis il faut qu'on discute. Et ça
2 fait, mais ça fait partie d'un chantier et
3 l'entrepreneur qui ne sait pas dealer avec des
4 problèmes de jour en jour réels, la température
5 c'est un problème, on peut rien y faire.

6 Tu sais, l'entrepreneur qui peut pas dealer
7 avec un chantier, prendre contrôle le chantier,
8 mettre le monde nécessaire pour être capable de
9 performer, bien, regarde, il fermera ses portes,
10 c'est tout, puis les autres qui sont plus
11 intelligents, ils resteront.

12 Q. [94] Mais on peut peut-être pas contrôler mère
13 nature mais on peut contrôler les leaders
14 syndicaux, avoir des relations privilégiées avec
15 eux et être en...

16 R. En discutant, Madame la Présidente.

17 Q. [95] En discutant?

18 R. En discutant, Madame la Présidente. O.K. Il faut
19 discuter. Dans la vie, il faut discuter. Tout le
20 monde a des conflits, même dans les familles, on a
21 tous des conflits. De quelle façon qu'on règle les
22 conflits? On s'assoit autour d'une table et on
23 discute et on règle les conflits. Et c'est pas
24 différent, les leaders syndicaux, c'est des êtres
25 humains ça, c'est des êtres humains. Ils sont pas

1 intéressés de fermer un chantier, ils sont pas, ils
2 sont intéressés que ça va bien, ils sont pas
3 intéressés à causer du trouble à personne.

4 L'entrepreneur en question, il a bâti sa
5 business, c'est un père de famille. Le leader
6 syndical il est pas intéressé de fermer une
7 compagnie, il est intéressé que le chantier
8 fonctionne en protégeant ses hommes le plus
9 possible, en santé et sécurité, en production, en
10 tout. Je veux dire, c'est pas des monstres, là.

11 Q. [96] Mais êtes-vous d'accord...

12 R. C'est pas des monstres.

13 Q. [97] ... Monsieur Accurso qu'il soit intéressé ou
14 non, et peu importe les motivations qui sont
15 derrière ça, un leader syndical peut vous aider,
16 justement, à aplanir les difficultés ou, au
17 contraire, peut faire du trouble à un entrepreneur,
18 peut paralyser un chantier, peut causer du trouble,
19 peut faire des difficultés qui fait en sorte que
20 vous avez des délais qui vous causent, qui
21 engendrent des frais, là. C'est pas utopique comme
22 question, là.

23 R. Madame la Présidente, j'ai pas encore vu, à mon
24 expérience, sur mes chantiers, j'ai pas encore vu
25 un leader syndical qui arrive sur un chantier et

1 qui veut faire du trouble.

2 Q. **[98]** Parfait.

3 R. Est-ce que c'est ça la question?

4 Q. **[99]** Bien, c'est pas mal ça la question.

5 R. O.K. Bien, j'ai répondu.

6 Q. **[100]** On a pris un grand détour. Donc, dans votre
7 expérience à vous...

8 R. J'ai répondu.

9 Q. **[101]** ... sur vos chantiers à vous, vous n'avez eu,
10 jamais eu ce type de problème?

11 R. Bien, moi, j'ai jamais eu ce type de problème et je
12 travaille sur beaucoup de chantiers où est-ce qu'on
13 est cinq, six entrepreneurs. C'est les mêmes
14 syndicaux, c'est les mêmes leaders syndicaux et
15 comme, un gros chantier où est-ce que il y a
16 beaucoup de corps de métiers, et j'ai jamais vu le
17 même leader syndical qui a des menuisiers sur cinq
18 différents entrepreneurs, à la même place, parce
19 que tout le monde fait des différentes sections.
20 J'ai jamais vu le leader syndical dire : « Lui, sa
21 job on va la faire aller bien puis, lui, sa job, on
22 va la faire aller mal. »

23 J'ai jamais vécu ça, j'ai jamais vu ça,
24 j'ai... je suis pas sur tous mes chantiers tout le
25 temps parce que c'est quand même très gros

1 l'organisation, mais j'ai jamais entendu parler
2 d'une situation semblable ou est-ce qu'un leader
3 syndical va aller en dehors de... de sa routine
4 normale, en dehors pour aller faire du trouble à un
5 entrepreneur. Moi, j'ai jamais entendu ça. Et...
6 bon.

7 Q. **[102]** Monsieur Pereira est venu témoigner devant la
8 Commission, Monsieur Accurso. Monsieur Pereira est
9 venu nous expliquer qu'il avait eu certains
10 problèmes et qu'il avait tenté, à certains moments,
11 de poursuivre vos compagnies et que monsieur
12 Lavallée lui avait dit « les compagnies d'Accurso,
13 tu touches pas à ça. » Est-ce que vous avez un
14 commentaire à faire par rapport à ça? Est-ce que
15 c'est exact à votre connaissance?

16 R. J'ai jamais eu de poursuite de monsieur Pereira.

17 Q. **[103]** Vous avez jamais eu de poursuite de monsieur
18 Pereira.

19 R. Non.

20 Q. **[104]** C'est parfait ça.

21 R. Que je sois au... que je suis au courant.

22 Q. **[105]** Monsieur Pereira est venu expliquer
23 également...

24 R. Monsieur Pe... O.K. Je m'excuse. Allez-y. Excuse.
25 Excuse.

1 Q. **[106]** Monsieur Pereira est venu expliquer également
2 que les directeurs syndicaux, les leaders
3 syndicaux, les directeurs de local de syndicat
4 avant le pouvoir de provoquer des « slow down »,
5 des « shut down », des diminutions de productivité
6 sur les chantiers.

7 Il a expliqué également que ces directeurs-
8 là avaient le pouvoir, surtout les directeurs
9 d'influence qui ont un bel ascendant sur leurs
10 membres, avaient le pouvoir d'exercer de la
11 pression pour que les entrepreneurs engagent leurs
12 membres plutôt qu'un autre et pouvaient défaire et
13 faire un chantier. Il a parlé de deux exemples, le
14 « shut down » sur le chantier de la compagnie
15 Kruger et les « slow down » sur le chantier
16 d'Interquisa. Est-ce que vous avez déjà entendu
17 parler de ces chantiers-là?

18 R. J'ai jamais... j'ai... j'ai entendu parler du nom,
19 mais moi, j'étais pas dans aucun de ces chantiers-
20 là ni Interquisa puis ni l'autre, là.

21 Q. **[107]** Oui. Kruger.

22 R. Kruger.

23 Q. **[108]** Donc, ce que vous nous dites, là, c'est que
24 vous, sur vos chantiers...

25 R. Moi, j'ai jamais été sur ces chantiers-là.

1 Q. **[109]** Donc, sur vos chantiers, il y a jamais eu de
2 ce type d'interventions-là ou ce type de manoeuvres
3 syndicales-là, des « slow down », des « shut
4 down », des diminutions de productivité, des choses
5 comme ça. Vous avez jamais été affecté par des
6 problèmes de main-d'oeuvre de la sorte.

7 R. J'ai jamais été affecté par des... des problèmes
8 comme ça et dans des plus gros chantiers où est-ce
9 qu'on était multientrepreneurs, j'ai jamais vu ni
10 entendu parler d'une chose semblable.

11 Q. **[110]** Louis Laberge est jamais monté sur le
12 chantier de la Manic-5 pour aller régler des
13 problèmes syndicaux que vous aviez avec vos hommes
14 à l'époque, dans les années... dans le début des
15 années quatre-vingt (80)?

16 R. Non.

17 Q. **[111]** Jamais Louis Laberge a fait ça pour vous.

18 R. Voulez-vous savoir qu'est-ce que... qu'est-ce qu'il
19 a fait Louis Laberge sur le chantier?

20 Q. **[112]** Qu'est-ce qu'il a fait Louis Laberge sur le
21 chantier?

22 R. Louis Laberge ne se promène pas sur les chantiers.
23 Vous savez, Louis Laberge, il est à peu près ça de
24 haut puis des pattes ça de large, puis il a de la
25 misère à marcher d'ici à la TV. Louis Laberge a

1 venu sur le chantier, c'était au début quand je
2 l'ai connais... quand je l'ai connu parce que c'est
3 un chantier qu'on avait à Manic-5 en... ça, c'était
4 dans les années quatre-vingt (80), quatre-vingt-un
5 (81), quatre-vingt-deux (82), puis j'ai dit que je
6 l'ai rencontré en mil neuf cent quatre-vingt
7 (1980).

8 Q. **[113]** C'était quoi sa position à Louis Laberge à ce
9 moment-là?

10 R. Président de la FTQ au complet. Et puis il est venu
11 avec monsieur Jean Lavallée. O.K.

12 Q. **[114]** Alors, c'était... c'est le début de votre
13 relation avec monsieur Lavallée, n'est-ce pas?

14 R. Oui, oui. Il est venu avec...

15 Q. **[115]** Monsieur Lavallée était déjà, je pense, à la
16 FTQ.

17 R. Il est venu avec monsieur Lavallée puis...

18 Q. **[116]** Au Fonds?

19 R. ... puis on a visité le chantier, on l'a promené en
20 pick-up. La visite a duré... mon Dieu, peut-être
21 une demi-heure pour faire le tour du chantier en
22 pick-up. Et puis après ça, on a pris un petit avion
23 qu'on a loué, puis on a été faire de la pêche pour
24 trois jours ensemble à la truite, dans un lac pas
25 trop loin de Manic-5. Ça fait que c'est ça qu'il a

1 fait monsieur Laberge sur le chantier.

2 Q. **[117]** Alors, pourquoi il était allé sur le
3 chantier...

4 R. On a été à la pêche pour les truites.

5 Q. **[118]** ... monsieur Laberge avec vous?

6 R. C'est parce que c'est un voyage de pêche qu'on
7 avait organisé puis on a dit...

8 Q. **[119]** O.K.

9 R. ... « tiens, en même temps, si tu veux voir qu'est-
10 ce qu'on fait, on va aller là puis on va aller
11 pogner une couple de truites. »

12 Q. **[120]** O.K. à ce moment-là, monsieur Lavallée était
13 vice-président de la FTQ, c'est exact?

14 R. Oui.

15 Q. **[121]** Et monsieur Lavallée est également membre, je
16 pense, du conseil d'administration du Fonds à ce
17 moment-là qui était... Est-ce qu'il était fondé?
18 Non, hein! Pas à ce moment-là.

19 R. Non, il était même pas fondé.

20 Q. **[122]** Il est arrivé en quatre-vingt-huit (88),
21 hein! Par la suite, monsieur Lavallée est devenu
22 président, membre du conseil d'administration vers
23 quatre-vingt-huit (88), vous êtes au courant?

24 R. Pas de la date, mais sûrement.

25 Q. **[123]** Vous êtes au courant de la situation, du fait

1 qu'il est devenu.

2 R. Oui. Oui.

3 Q. **[124]** Parfait. Pourquoi monsieur Lavallée et
4 monsieur Louis Laberge sont allés avec vous sur le
5 chantier de la Manic-5? C'est un hasard parce que
6 vous allez à la pêche dans le coin?

7 R. Non, non, non, je les ai invités.

8 Q. **[125]** O.K. Pour quelle raison?

9 R. Je les ai invités. Bien c'est parce que
10 premièrement, c'est... il voulait connaître,
11 monsieur Laberge voulait voir un petit peu qu'est-
12 ce qu'on faisait, les chantiers, parce qu'il vient
13 pas du domaine de la construction monsieur...
14 monsieur Laberge. C'est un machiniste qui
15 travaillait pour Canadair dans le temps et monsieur
16 Lavallée qui est plutôt le spécialiste en
17 construction puis c'était le printemps, je me
18 souviens très bien, c'était le printemps, il y
19 avait encore de la glace autour du lac et... et on
20 avait été, j'avais un petit chalet là-bas qu'on
21 avait loué puis on avait un guide avec nous autres
22 puis on a, on a été à pêche. C'était un voyage de
23 pêche organisé puis on a dit tiens, en passant, on
24 va juste, on va juste visiter le chantier et puis,
25 et puis j'étais extrêmement étonné parce que

1 monsieur Lavallée, il y avait encore de la glace
2 dans l'eau puis il a été se baigner puis il a resté
3 très longtemps. J'étais surpris.

4 Q. **[126]** Quel syndicat était présent sur le chantier
5 de la Manic-5.

6 R. Ah! mon Dieu! Vous reculez longtemps, là. Ah...

7 Q. **[127]** Mais là, vous avez une bonne mémoire pour
8 l'eau glacée de monsieur Lavallée, là. Ça fait que
9 les syndicats sur votre chantier, ça devrait être
10 pas pire.

11 R. Non, c'était plus facile se souvenir de l'eau
12 glacée.

13 Q. **[128]** Oui? Alors quels syndicats étaient présents
14 sur votre chantier, la Manic-5?

15 R. Bien il y a sûrement eu la FTQ, il y a sûrement
16 eu... Parce que dans ce temps-là, même les
17 syndicats, ils se nommaient différents
18 d'aujourd'hui, là. C'était d'autres noms en quatre-
19 vingts (80).

20 Q. **[129]** O.K. Puis il y avait...

21 R. Et puis ils ont changé... Il y a dû...

22 Q. **[130]** ... des syndicats qui étaient sous le chapeau
23 de la FTQ?

24 R. ... avoir les Teamsters dans ce temps-là certain
25 parce que je pense qu'eux autres, c'était des

1 chauffeurs de camion. En tout cas, il n'avait... il
2 n'avait peut-être trois ou quatre syndicats sur le
3 chantier.

4 Q. **[131]** O.K. Lesquels?

5 R. Bien je me souviens pas. Je me souviens pas du nom
6 exact, là, Madame la Présidente.

7 Q. **[132]** Des syndicats regroupés?

8 R. Ils s'appelaient même pas les mêmes noms qu'ils
9 s'appellent aujourd'hui, ça fait que regarde. On
10 recule quand même assez longtemps, là. Je me
11 souviens pas du nom, mais je sais qu'il y avait...
12 qu'il y avait... Puis nous autres, dans ce temps-
13 là, puis même aujourd'hui, on n'engage pas les
14 hommes, les travailleurs ou les travailleuses
15 d'après leur allégeance syndicale. On regarde pas
16 la carte du syndicat. Tu fais partie de ça, oui,
17 toi t'es bon, toi t'es pas bon. Non, on fait pas
18 ça, on n'a jamais fait ça.

19 Q. **[133]** O.K. Donc il est exact que monsieur Laberge a
20 visité le chantier de la Manic-5 avec vous à ce
21 moment-là?

22 R. Bien, le mot « visité », c'est... c'est bien, oui,
23 il a visité dans une demi-heure.

24 Q. **[134]** O.K. O.K. Et il y a pas eu d'intervention...

25 R. Puis après ça, il fallait, on a arrivé puis après

1 ça, il fallait aller au camp de pêche...

2 Q. **[135]** ... de monsieur Laberge (inaudible).

3 R. ... parce que ça commençait à faire noir.

4 Q. **[136]** Et il y a eu aucune intervention de monsieur
5 Laberge auprès des...

6 R. Absolument pas. Ni monsieur Lavallée.

7 Q. **[137]** Et monsieur Laberge ne vous a pas aidé à
8 régler un conflit qui avait...

9 R. Il y avait zéro conflit dans ce temps-là.

10 Q. **[138]** Il y avait...

11 R. Zéro... zéro.

12 Q. **[139]** Zéro, zéro?

13 R. Non, zéro.

14 Q. **[140]** O.K. Est-ce que c'était la première fois que
15 vous faisiez la connaissance de monsieur Lavallée
16 sur ce chantier-là? Quand il est monté à la pêche
17 avec vous, là?

18 R. Sûrement pas.

19 Q. **[141]** Alors expliquez-moi la, le début de votre
20 relation, votre longue relation avec monsieur
21 Lavallée.

22 R. Le moment exact, je ne m'en souviens pas, mais
23 c'est, ça a sûrement été un lunch.

24 Q. **[142]** Un lunch?

25 R. Sûrement, ça a sûrement été un dîner avec...

1 avec...

2 Q. **[143]** Ou avec, vous avez rencontré monsieur
3 Lavallée par hasard sur le coin d'une rue, je veux
4 dire...?

5 R. Non, c'est... c'est monsieur Laberge qui a sûrement
6 organisé le dîner, sûrement, puis je vais par
7 mémoire, là, on recule vraiment longtemps, mais il
8 a dû avoir dit, écoute, t'es dans construction, tu
9 connais-tu monsieur Jean Lavallée, non, je le
10 connais pas, t'aimerais-tu ça le connaître, oui,
11 j'aimerais ça le connaître. O.K. On va organiser un
12 lunch, mais tout bonnement, là, pour... pour le
13 connaître.

14 Q. **[144]** Et pourquoi c'était important que vous
15 connaissiez monsieur Lavallée à cette époque-là,
16 vous en souvenez-vous?

17 R. C'était une offre de monsieur Laberge, Madame la
18 Présidente. C'était pas une demande que j'ai faite.

19 Q. **[145]** Non, c'était pas la question. J'ai dit
20 pourquoi pensez-vous qu'il était important que vous
21 rencontriez monsieur Lavallée à ce moment-là?
22 Pourquoi monsieur Laberge a tenu à vous le
23 présenter?

24 R. Parce que c'était le président de FTQ Construction
25 puis, et puis peut-être qu'il jugeait que si, si

1 monsieur Lavallée me connaissait, peut-être qu'il
2 pouvait, il pouvait suggérer de placer quelqu'un,
3 quelques-uns de ses membres, je sais pas. On s'est
4 rencontré comme ça.

5 Q. **[146]** Mais en...

6 R. Tu sais pourquoi, pourquoi que j'ai rencontré
7 monsieur Laberge? C'était un ami commun qui nous a
8 présentés. Tu sais, puis ça m'a pris longtemps
9 avant de dire oui.

10 Q. **[147]** Oui mais, expliquez-moi...

11 R. Et puis...

12 Q. **[148]** ... parce que je pense qu'on a un début de
13 réponse, là, puis j'aimerais ça que vous élaboriez
14 un petit peu là-dessus, expliquez-moi quel était
15 l'avantage pour monsieur Lavallée, ou pour vous,
16 monsieur Lavallée impliqué dans la FTQ
17 Construction, de vous connaître, vous entrepreneur?

18 R. Bien... pour... pour... Bien premièrement, qu'il me
19 connaissait pas puis lui, si tu veux, il était
20 quand même le boss de la FTQ Construction et puis
21 il connaissait sûrement tous les autres
22 entrepreneurs mais moi, il me connaissait pas. Ça
23 fait qu'on... il veut connaître ses entrepreneurs.

24 Q. **[149]** O.K. On veut pas savoir s'il connaissait
25 sûrement tous les autres, on parle de monsieur

1 Laberge avec qui vous avez une relation d'amitié...

2 R. C'est... Ça s'est pas...

3 Q. **[150]** ... qui veut vous présenter monsieur Jean
4 Lavallée. Expliquez-moi quel est l'avantage pour
5 monsieur... pour vous de rencontrer monsieur
6 Lavallée qui est à la tête de la FTQ Construction?

7 R. Bien, c'est parce que c'est un leader syndical dans
8 le domaine de la construction, FTQ Construction qui
9 représentait quand même la bonne partie de la main-
10 d'oeuvre au Québec. Et puis c'était un monsieur que
11 je voulais rencontrer.

12 Q. **[151]** Et pourquoi vous vouliez le rencontrer?

13 R. Comme « Allô », tu sais, c'est... c'est... je veux
14 le rencontrer. C'est... c'est un leader syndical.
15 Pourquoi je veux le rencontrer? Je veux le
16 rencontrer parce que monsieur Laberge m'a ouvert la
17 porte puis j'ai dit : « Oui. ». Il y avait pas de
18 raison particulière, il y avait pas... j'avais rien
19 à lui demander, il y avait pas de conflit à régler
20 sur aucun chantier. C'était purement une
21 coïncidence... coïncidence... une rencontre amicale
22 pour dire : « Regarde, moi je m'appelle Tony
23 Accurso, je suis jeune. » Monsieur Lavallée, lui, a
24 la main-d'oeuvre, il est là, je suis là, c'est
25 tout. Il y avait pas de Fonds de solidarité. Il y

1 avait pas rien de ça, c'était une rencontre
2 amicale.

3 Q. **[152]** O.K. Là, parce que vous...

4 R. On parle en mil neuf cent quatre-vingts (80) ou
5 quatre-vingt-un (81).

6 Q. **[153]** Tout à fait. Vous parlez d'une rencontre
7 d'une rencontre amicale, Monsieur Accurso, puis les
8 amis, naturellement, c'est très important. Et ça a
9 l'air d'être très important également dans votre
10 plan d'affaires, mais vous parlez d'une rencontre
11 amicale, mais vous dites c'est un leader syndical,
12 il avait la main-d'oeuvre...

13 R. Comme monsieur Laberge.

14 Q. **[154]** Comme monsieur Laberge. Donc, on s'entend
15 qu'il y avait une raison... qu'il y avait une
16 raison importante pour vous, entrepreneur, de
17 rencontrer un leader syndical, quelqu'un qui a la
18 main-d'oeuvre? C'est un avantage pour vous d'avoir
19 des contacts privilégiés ou des contacts amicaux ou
20 des contacts plus faciles avec ces gens-là? C'est
21 un avantage pour vous, non?

22 R. Bien, si j'étais... monsieur Lavallée est plus
23 vieux que moi. Et si j'étais le dernier à le
24 rencontrer dans les entrepreneurs, parce que j'ai
25 toujours été le plus jeune, comme j'ai dit hier,

1 les autres entrepreneurs le connaissaient aussi
2 puis les accès privilégiés de quoi est-ce que vous
3 parlez, en mil neuf cent quatre-vingt-un (1981), il
4 y avait pas d'accès privilégiés-là, là. C'est la
5 première fois que je le rencontrais.

6 Q. **[155]** En mil neuf cent quatre-vingt-un (1981), mais
7 trente (30) ans plus tard, on s'entend qu'on est à
8 un autre endroit, là, on va pouvoir explorer votre
9 relation?

10 R. Bien là, ça devenait... là, ça devenait un ami.
11 (10:31:56)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[156]** Mais vous avez dit... je m'excuse, vous avez
14 dit quelque chose qui m'apparaît quand même
15 important. Vous avez dit, lorsque vous avez
16 rencontré monsieur Lavallée, « c'était aussi parce
17 qu'il pouvait me suggérer de prendre certains de
18 ses membres. »

19 R. C'est ça.

20 Me SONIA LeBEL :

21 Q. **[157]** Donc?

22 R. Il pouvait suggérer. Si j'avais besoin de la main-
23 d'oeuvre, tous les différents syndicaux, que ça
24 soit la CSN, CSD, tous les deux syndicaux, ça
25 passait pas par moi. Ça passait par... normalement,

1 ça passe par surintendant du chantier. Lui, il
2 connaît son monde, c'est lui qui engage son monde
3 et ça passait pas par moi. Ça fait que moi, je
4 pouvais prendre la carte de monsieur Jean Lavallée,
5 la donner à mon surintendant puis dire : « Regarde,
6 si tu as besoin de la main-d'oeuvre, tu peux
7 appeler à ce syndicat-là, moi j'ai rencontré le
8 gars puis prends la carte, mais c'est toi qui
9 décide le genre de... d'hommes que tu as besoin
10 pour faire la job. » On est pas pour engager
11 quelqu'un juste parce que c'est un ami de Jean
12 Lavallée ou juste parce qu'il fait partie de la FTQ
13 ou de la CSN ou de la CSD ou du syndicat de... de
14 monsieur Cyr. On n'engage pas ça comme ça. On
15 engage le monde selon leurs compétences. Parce qu'à
16 la fin de la journée, Madame la Présidente, c'est
17 moi qui mange la claque. Si le chantier ne va pas
18 bien, c'est moi qui mange la claque, c'est pas le
19 leader syndical.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[158]** Donc...

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. **[159]** Oui mais si vous êtes un bon leader, monsieur
24 Accurso, vous pourriez faire travailler n'importe
25 quel type de main-d'oeuvre, alors pourquoi c'est

1 important la main-d'oeuvre compétente?

2 R. Absolument. Absolument, absolument, c'est à moi à
3 les motiver, mais je prendrai pas quelqu'un parce
4 que... à cause de son allégeance syndicale.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[160]** Non, mais vous...

7 R. Je vais le prendre à cause de sa compétence.

8 Q. **[161]** Mais vous avez... c'est ça. Donc, vous dites
9 que vous voulez avoir des gens compétents et vous
10 dites que monsieur Lavallée était là pour pouvoir
11 vous suggérer des gens à prendre pour travailler
12 sur vos chantiers.

13 Me SONIA LeBEL :

14 Q. **[162]** Compétents.

15 R. Madame la Présidente, un chantier en particulier à
16 Manic-5 dans le temps, puis ça, c'est vers la fin
17 du chantier, puis vers la fin du chantier, il
18 arrive des situations des fois un petit peu... un
19 petit peu corsées. Il y avait un restaurant où est-
20 ce qu'il y avait un bar ou une taverne qui était là
21 puis je me souviens très bien, il y avait une
22 couple d'ouvriers qui avaient pris un « drink » de
23 trop puis... et puis ils étaient pas à leur place.

24 Q. **[163]** Ils appartenaient à quelle allégeance
25 syndicale ces ouvriers-là?

1 R. Ils appartenait à la FTQ.

2 Q. **[164]** Qui était par... dont monsieur Laberge était
3 à la direction, c'est exact?

4 R. Non, monsieur Lavallée était à la direction de...

5 Q. **[165]** ... a été...

6 R. ... FTQ Construction.

7 Q. **[166]** Construction.

8 R. FTQ Construction.

9 Q. **[167]** Est-ce que c'est avant ou après la visite du
10 chantier?

11 R. Et c'était même pas monsieur Lavallée qui nous a
12 envoyés, c'était un autre monsieur que... que...
13 que je me souviens bien de son nom. C'était un
14 nommé Réal Chastenais qui travaillé pour monsieur
15 Lavallée. Et puis, on a... on a dit : « Bien,
16 regarde, ces gars-là sont complètement déplacés.
17 Nous, on les met dehors. »

18 Q. **[168]** Donc, il y a eu des conflits sur la Manic-5;
19 il y a cinq minutes...

20 R. Non, c'était un gars...

21 Q. **[169]** ... vous m'avez dit qu'il y avait rien eu.

22 R. ... après les heures...

23 Me LOUIS BELLEAU :

24 Madame la Présidente, me permettez-vous une
25 intervention, s'il vous plaît?

1 Me SONIA LeBEL :

2 Est-ce qu'il y a un droit fondamental qui est en
3 jeu, Madame la Présidente?

4 Me LOUIS BELLEAU :

5 Bien, on parle de choses qui remontent à mil neuf
6 cent quatre-vingt-un (1981). C'est un peu avant la
7 mandat de la Commiss... la période visée par le
8 mandat de la Commission. Mon inquiétude, c'est que
9 nous avons seulement trois jours qui restent pour
10 finir et si on passe une journée sur mil neuf cent
11 quatre-vingts (1980), il va manquer de temps pour
12 faire le reste, d'après moi.

13 Me SONIA LeBEL :

14 Bon, alors, j'ai... dans la charte, là, j'ai pas vu
15 le temps de la Commission qui était défini, Madame
16 la Présidente. Et je pense que c'est pas
17 exactement...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Et... et de toute façon, monsieur Accurso lui-même
20 a tenu à remonter dans le temps hier pour présenter
21 lui-même son propre tableau. Alors, on en est là.
22 On pose les assises de ces rencontres avec les
23 différents leaders syndicaux. Et si nous n'avons
24 pas fini le cinq (5), ça débordera. Continuez.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. [170] Donc, tantôt, vous nous avez dit, Monsieur
3 Accurso, qu'il y avait pas eu de... de... de
4 problème sur Manic-5. Vous nous avez dit que la
5 présence de monsieur Laberge...

6 R. Non, non, c'est pas... O.K. Allez-y. Excuse-moi.

7 Q. [171] Vous m'avez dit que la présence de monsieur
8 Lavallée et de monsieur Lavallée, par hasard,
9 président de la FTQ Construction, d'où proviennent
10 les... les ouvriers dont vous... que vous êtes en
11 train de mentionner, leur présence sur le chantier
12 de Manic-5 n'avait pas rapport avec ça, c'était
13 pour un voyage de pêche. Expliquez-moi : est-ce que
14 monsieur Lavallée est intervenu à ce moment-là pour
15 régler ce conflit-là?

16 R. Bien, c'est ça que...

17 Q. [172] Ou aplanir les difficultés?

18 R. C'est... c'est parce que, Madame la Présidente,
19 c'est... c'est un petit peu important qu'on...
20 qu'on... que... que... excuse-moi, là, mais qu'on
21 nous écoute quand on parle. J'ai dit que...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. [173] On ne fait que ça, Monsieur Accurso...

24 R. O.K.

25 Q. [174] ... rassurez-vous.

1 R. O.K. Mais... mais... là, j'ai... j'ai expliqué
2 qu'on a été au début du chantier, O.K., que
3 monsieur Lavallée puis monsieur Laberge ont venu...
4 ont venu faire un tour sur le chantier. C'était au
5 début du chantier. C'était des... dans les
6 années... dans le quatre-vingts (80), au début
7 quatre-vingts (80), début du chantier, et on a été
8 à un voyage de pêche. Là, j'ai dit : « C'est à la
9 fin du chantier, » qui était sûrement en fin
10 quatre-vingt-deux (82), quatre-vingt-trois (83),
11 c'était à la fin du chantier qu'on avait une couple
12 de gars qui avaient pris une brosse. Et puis, ils
13 étaient déplacés, puis on les a mis dehors. Et puis
14 là, on a... c'était du monde de la FTQ Construction
15 puis, on n'était pas obligé, mais par politesse,
16 on... on a averti les leaders syndicaux qu'on a un
17 problème avec tel gars puis tel gars, et puis,
18 écoute, salut, bonjour, on... on les met dehors. Et
19 puis, c'est tout. Ils ont dit : « O.K. C'est
20 parfait. » C'est... c'est... c'est... il y a pas eu
21 de... de problème, mais il y en a un qui était au
22 début de voyage...

23 Q. [175] Hum, hum.

24 R. l'autre, c'était à la fin.

25 Q. [176] Parfait. Alors, est-ce que votre bonne

1 relation avec monsieur Jean Lavallée qui...

2 R. Je lui en ai même pas parlé.

3 Q. **[177]** Vous en avez pas parlé?

4 R. Non.

5 Q. **[178]** O.K.

6 R. J'ai pa... j'ai mentionné que j'en ai parlé à
7 monsieur Chastenais.

8 Q. **[179]** O.K. Donc, expliquez-moi pourquoi quand
9 monsieur Louis Laberge vous propose de vous
10 présenter monsieur Jean Lavallée, et vous avez pris
11 la peine de mentionner c'était un leader syndical,
12 c'est quelqu'un qui... qui a de la bonne main-
13 d'oeuvre, c'est quelqu'un qui peut me suggérer des
14 bons hommes, pourquoi vous trouviez ça important de
15 le connaître? On sait que votre relation s'est
16 développée par la suite, mais il y a un début à
17 tout. Alors, pourquoi vous pensiez à ce moment-là
18 qu'il était important de...

19 R. J'ai... j'ai...

20 Q. **[180]** ... connaître un leader syndical?

21 R. J'ai... j'ai pas trouvé ça important à ce moment-
22 là. C'est monsieur Laberge qui me l'a offert. Il a
23 dit : « Ça te tentes-tu de rencontrer monsieur Jean
24 Lavallée? » J'ai dit : « Tiens, écoute, envoie
25 donc! » Puis, monsieur Lava...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [181] Pas ce que vous avez dit tantôt. Ce que vous
3 avez dit tantôt, c'est que vous vouliez le
4 rencontrer, que vous étiez intéressé à le
5 rencontrer.

6 R. Après qu'il m'a... après qu'il me l'ait suggéré.
7 Après qu'il m'ait suggéré, là, j'ai dit : « Oui, je
8 veux le rencontrer. »

9 Q. [182] Vous avez pas dit : « Tiens, envoie donc! »
10 Vous étiez intéressé à le rencontrer...

11 R. Oui, Madame.

12 Q. [183] ... parce que c'était un leader syndical.

13 R. Oui, Madame la Présidente, mais après qu'il m'ait
14 suggéré, après que monsieur Laberge m'ait suggéré
15 de rencontrer Lavallée...

16 Me SONIA LeBEL :

17 Q. [184] Alors...

18 R. ... j'ai dit : « Oui, ça m'intéresse. »

19 Q. [185] ... alors, je vais reprendre la question :
20 pourquoi est-ce que ça vous intéressait?

21 R. Ouf! J'ai pas... j'ai pas de réponse claire à cette
22 question-là. Il m'intéressait parce que c'est...
23 c'est... c'est un leader syndical. J'ai des
24 employés syndiqués chez eux. On a des chantiers en
25 marche. Pourquoi est-ce qu'on est intéressé de

1 rencontrer un leader syndical? Bien...

2 Q. **[186]** Bien, je vous pose la question.

3 R. On était intéressé parce que ça fait partie de...

4 de... de la business. Tout les entrepreneurs

5 rencontrent des leaders syndicaux...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[187]** Oui, parce que vous...

8 R. ... puis pourquoi pas moi?

9 Q. **[188]** ... et est-ce que ce ne serait pas parce que
10 vous... vous avez dit tantôt parce qu'il pouvait
11 suggérer de prendre de ses membres.

12 R. Oui.

13 Q. **[189]** Alors, donc, vous étiez intéressé à ce qu'il
14 vous donne de la main-d'oeuvre compétente.

15 R. C'est, comme j'ai dit, monsieur Lavallée m'a donné
16 sa carte puis « Si on peut t'envoyer quelques
17 hommes, parce que moi, c'est, je suis ici pour
18 placer mes membres » et j'ai pris cette carte-là
19 puis je l'ai donnée à mon surintendant puis j'ai
20 dit : « Regarde, si tu as de besoin de quelqu'un,
21 prends-les. ».

22 Q. **[190]** Mais c'est clair, Monsieur Arsenault (sic),
23 que vous étiez intéressé d'avoir de la main-
24 d'oeuvre compétente. Allez vous nous dire que
25 « Non, j'étais pas intéressé à avoir de la

1 compétence compétente, que j'avais pas un intérêt à
2 avoir... à connaître le leader syndical qui, lui,
3 est la personne la mieux placée pour m'indiquer qui
4 sont les personnes qui sont compétentes pour
5 travailler dans tel corps de métier »?

6 R. Vous avez raison.

7 (10:40:32)

8 Me SONIA LeBEL :

9 Q. **[191]** Cette amitié-là avec monsieur Lavallée s'est
10 développée au fil des ans, c'est exact?

11 R. Oui.

12 Q. **[192]** Monsieur Lavallée est-ce qu'il s'est révélé,
13 finalement, un élément clé dans le succès de vos
14 entreprises au fil des ans?

15 R. Ah! Je te dirais, c'était plus un ami qu'un élément
16 clé pour le succès, c'était un ami. C'était un ami
17 très proche. Moi, j'ai deux soeurs dans ma famille,
18 je suis le seul garçon. J'ai deux soeurs que
19 j'adore et puis j'ai pas de frère. J'ai toujours
20 voulu avoir un frère et monsieur Lavallée a
21 vraiment devenu un frère pour moi.

22 Q. **[193]** O.K. Vous avez développé des... vous avez
23 développé une relation telle avec monsieur Lavallée
24 que vous êtes devenu proche, je pense, du syndicat,
25 de la FTQ Construction, de la FIPOE, c'est exact?

1 R. Oui, oui. Puis, Madame la Présidente, à un moment
2 donné, on choisit nos amis. Tu sais, vous l'avez eu
3 ici monsieur Lavallée, mais il était un petit peu
4 fatigué à l'âge qu'il est rendu puis son état de
5 santé, mais c'est un gars extrêmement brillant.
6 Comme monsieur Laberge, c'est un gars extrêmement
7 brillant, comme monsieur Arsenault, monsieur
8 Godbout, monsieur Massé, c'est tous des gars
9 extrêmement brillants. Je vous le dis, moi, j'ai eu
10 un plaisir dans ma vie de luncher avec eux autres,
11 de faire des voyages avec eux autres, de discuter
12 de l'économie, discuter du Québec, discuter de
13 l'indépendance du Québec, discuter de la politique.
14 On a eu tellement de fun...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[194]** Comme on dit, vous joigniez l'utile à
17 l'agréable.

18 R. Bien, on a eu du fun. On a eu un énorme plaisir,
19 moi, j'avais un plaisir de parler avec ce monde-là.
20 En tout cas, il y en a peut-être qui auraient pas
21 le même plaisir, mais moi j'apprenais beaucoup à
22 travers leurs expériences. C'est du monde public et
23 j'ai eu vraiment du plaisir à passer toutes ces
24 années-là avec ce monde-là puis, franchement, je
25 m'ennuie.

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. **[195]** Pour quelle raison les partys de la FTQ
3 Construction et de la FIPOE avaient lieu dans un de
4 vos restaurants, l'Onyx? Dans un de vos
5 établissements?

6 R. Bien, je sais pas si quelqu'un ici, entre vous
7 autres, a visité la place dans le temps que ça
8 fonctionnait bien, c'était vraiment beau, c'était
9 vraiment un style Las Vegas, le décor était
10 parfait, la nourriture était bonne et puis eux
11 autres aimaient ça aller là et puis écoute, il y a
12 sûrement eu un élément de... parce que c'était à
13 moi en plus, mais c'était vraiment beau puis c'est,
14 on a gagné les top restaurants et le top endroit de
15 la Rive-Nord pendant je sais pas, une dizaine
16 d'années, trophée après trophée comme quoi c'était
17 la meilleure place.

18 Q. **[196]** Est-ce que monsieur Lavallée ou est-ce que la
19 FIPOE, est-ce que la FTQ Construction payaient pour
20 ces partys-là?

21 R. Définitivement.

22 Q. **[197]** Est-ce que vous avez un taux avantageux, un
23 taux d'ami?

24 R. Non. Non.

25 Q. **[198]** Aucun avantage?

1 R. Bien, écoute, c'est pas...

2 Q. **[199]** Plein prix?

3 R. C'est pas moi qui faisait la comptabilité. C'est
4 cent pour cent (100 %) sûr qu'un bon client il va
5 rentrer, on va lui, comme n'importe quel
6 restaurant, on va lui offrir un verre, on va lui
7 offrir une bouteille de vin, mais le menu il est
8 là, on avait des menus de banquet ou des menus de
9 groupe et quelqu'un de l'entourage de monsieur
10 Lavallée appelait mon gérant au club, s'assoyait
11 avec et puis, là, il faisait le menu. « Bon, si tu
12 veux du steak, c'est tant, si tu veux du homard,
13 c'est tant et puis si tu veux du poulet, c'est
14 tant » et eux autres choisissaient, dépendant de la
15 quantité de monde qu'ils étaient, ils choisissaient
16 un menu qui lui convenait pour le budget qu'ils
17 avaient et c'est comme ça que ça s'est fait. Jamais
18 que j'étais impliqué dans rien de ça. J'avais
19 d'autre chose à faire que négocier deux piastres
20 (2 \$) pour un morceau de poulet, là.

21 Q. **[200]** Est-ce que vous savez si monsieur Lavallée,
22 la FTQ Construction ou la FIPOE a eu des avantages
23 de faire ses réunions ou ses party dans vos
24 établissements? Est-ce qu'ils avaient des taux
25 rabais? Est-ce qu'ils avaient des taux avantageux?

1 R. Pas... pas à ma connaissance.

2 Q. [201] Pas à votre connaissance.

3 R. Non, il y avait... j'avais un gérant là-bas qui
4 était extrêmement compétent, monsieur Mario Boyer,
5 et lui c'était le... le président, si vous voulez,
6 du... on appelait ça le « Complexe Tops » qui avait
7 deux cent vingt-cinq (225) employés. C'est un gros
8 complexe de quatre grandes places. Il y avait Le
9 Tops, il y avait le Foxy's qui était en haut, il y
10 avait l'Onyx et puis il y avait l'Hypoclub où est-
11 ce qu'on gageait sur les... les chevaux.

12 Mario Boyer, il était là une couple... plus
13 qu'une couple de cent (100) employés. Ça marchait
14 sept jours par semaine, presque vingt-quatre (24)
15 heures par jour et c'était une business en soi. Et
16 monsieur Boyer s'organisait avec tout tout tout
17 tout ce qui concernait cette place-là.

18 Premièrement, moi, je suis un lève-tôt. À
19 matin à quatre heures (4 h 00), j'étais debout et
20 puis... et puis, moi, normalement, là, ça dépasse
21 pas quatre heures et demie (4 h 30), cinq heures
22 (5 h 00) que je suis debout. Et tu peux pas brûler
23 la chandelle par les deux bouts. Quand tu te lèves
24 de bonne heure le matin, ça veut dire qu'il faut
25 que tu te couches le soir. Et puis les clubs, les

1 restaurants, bien, c'est le soir que ça se passe.

2 Ça fait que tard le soir, là, moi, quand
3 c'était rendu à neuf heures (9 h 00), là j'étais
4 fatigué puis je m'en allais chez nous. Ça faisait
5 des grosses journées pareil, mais c'est pas moi qui
6 s'occupais de l'administration de ça du tout, du
7 tout, du tout, du tout.

8 Q. **[202]** Vous avez dit, Monsieur Accurso, il y a
9 quelques minutes qu'on choisit nos amis. Vous avez
10 choisi vos amis de belle façon, c'est moi qui le
11 dit. Vous avez eu des relations au sein de la FTQ
12 Construction, la FTQ principale, le Fonds de
13 solidarité, la SOLIM. Vous avez été ami avec
14 monsieur Henri Massé, c'est exact?

15 R. C'est exact.

16 Q. **[203]** Vous avez été ami avec monsieur Jean
17 Lavallée, c'est exact?

18 R. C'est exact.

19 Q. **[204]** Monsieur Michel Arsenault?

20 R. Définitivement.

21 Q. **[205]** Monsieur Louis Bolduc?

22 R. Oui.

23 Q. **[206]** C'est exact aussi.

24 R. C'est exact.

25 Q. **[207]** Louis Laberge?

1 R. Mon père spirituel, oui.

2 Q. **[208]** Votre père spirituel. Monsieur Abdallah
3 également est devenu un de vos amis.

4 R. Oui.

5 Q. **[209]** Monsieur Abdallah qui a toujours eu des
6 belles positions également, c'est exact?

7 R. Monsieur Abdallah, oui.

8 Q. **[210]** O.K.

9 R. Bien, non, pas tout le temps.

10 Q. **[211]** Pas tout le temps des belles positions?

11 R. Non, il a souvent pas travaillé.

12 Q. **[212]** Monsieur Sauriol est devenu un de vos amis
13 également depuis longtemps, vous en avez parlé,
14 Rosaire, entre autres.

15 R. Oui, c'est ça. Je te dirais, c'était plus les
16 familles qui se connaissaient. Monsieur Rosaire
17 Sauriol n'était pas mon ami personnel, c'était une
18 très bonne connaissance.

19 Q. **[213]** O.K. Monsieur Zampino également est devenu un
20 de vos amis.

21 R. Oui.

22 Q. **[214]** Qui d'autres sont devenus vos amis parmi les
23 présidents de la FTQ? Tous, à peu près tous, hein?

24 R. Non.

25 Q. **[215]** Non?

1 R. Non, non. Non, non, non, non. Non, non. C'est...

2 c'est quoi la définition d'un « ami » pour...

3 Q. **[216]** Bien, c'est...

4 R. ... la Commission parce que c'est... c'est...

5 Q. **[217]** Bien, non, pour vous parce que c'est votre...

6 c'est vos mots à vous, Monsieur Accurso. On

7 voudrait comprendre.

8 R. O.K. Bien, un ami, c'est... c'est plus qu'une bonne

9 connaissance, c'est plus qu'une connaissance, c'est

10 plus que... qu'un contact.

11 Q. **[218]** O.K.

12 R. Un ami, c'est comme en haut de tout ça.

13 Q. **[219]** O.K. Donc, il y a des gens pour vous qui sont

14 des contacts, d'autres qui sont des connaissances,

15 d'autres des amis, c'est exact?

16 R. Bien, on peut diviser ça dans... dans cinq, six

17 différentes catégories, je pense, oui.

18 Q. **[220]** O.K. Donc, depuis Louis Laberge, président de

19 la FTQ à cette époque...

20 R. Hum, hum.

21 Q. **[221]** ... qui, si on les passe les présidents de la

22 FTQ, là, vous les avez connus, tous connus.

23 R. Oui, oui.

24 Q. **[222]** Ils ont été ou un contact ou une connaissance

25 ou un ami, on s'entend?

1 R. Oui.

2 Q. **[223]** O.K. Lesquels sont devenus vos amis parmi ces
3 présidents de la FTQ-là?

4 R. Définitivement monsieur Laberge, définitivement
5 monsieur Clément Godbout. Je te dirais que monsieur
6 Henri Massé, c'était plus un... une très très très
7 bonne connaissance.

8 Q. **[224]** O.K.

9 R. Et puis... et puis monsieur Arsenault, c'est un
10 ami.

11 Q. **[225]** Monsieur Arsenault, c'est un ami.

12 R. Oui. On parle des présidents, là.

13 Q. **[226]** O.K. Est-ce qu'à une certaine époque Jocelyn
14 Dupuis a été votre ami?

15 R. Il y avait un autre président, là, qu'on... qu'on a
16 oublié, là. D'Aoust, Fernand D'Aoust, c'est un
17 contact.

18 Q. **[227]** Un contact.

19 R. Oui.

20 Q. **[228]** O.K. Est-ce que monsieur Jocelyn Dupuis vous
21 pouvez considérer qu'il a été, à une certaine
22 époque, un ami?

23 R. Bonne connaissance.

24 Q. **[229]** Bonne connaissance. Bernard Girard, ami ou
25 connaissance?

1 R. Bonne connaissance.

2 Q. **[230]** Bonne connaissance. Raynald Grondin, ami ou
3 connaissance?

4 R. Bonne connaissance. Bonne connaissance.

5 Q. **[231]** Bonne connaissance. Normand Trudel, ami ou
6 connaissance?

7 R. Ami.

8 Q. **[232]** Jean-Marc Robitaille, ami ou connaissance?

9 R. Contact.

10 Q. **[233]** Contact. Alors, si vous me permettez, avant
11 de passer peut-être à une autre... une autre
12 question, je comprends qu'il est moins dix, mais
13 j'aurais des vérifications à faire.

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15 REPRISE DE L'AUDIENCE

16

17 _____
(11:30:52)

18 LA GREFFIÈRE :

19 Monsieur Accurso, vous êtes toujours sous le même
20 serment.

21 R. Oui. Merci.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. **[234]** On va peut-être continuer un peu avec...
24 avant qu'on élabore sur chacune de ces personnes-là
25 de façon plus approfondie à la suite de votre

1 témoinage, j'aimerais peut-être continuer un peu
2 avec vous. Si je vous parle de monsieur Yves Paré,
3 FTQ Construction, je pense, hein, c'est exact?

4 R. Oui.

5 Q. **[235]** Vous le qualifieriez de comment? Contact?
6 Ami? Connaissance?

7 R. Contact long de... ça fait longtemps que j'y ai pas
8 parlé, là.

9 Q. **[236]** O.K. Mais...

10 R. Contact distant.

11 Q. **[237]** Contact distant. Parfait. Arnold Guérin?

12 R. Un contact.

13 Q. **[238]** Pierre Morin?

14 R. Contact.

15 Q. **[239]** Guy Gionest?

16 R. Bon contact.

17 Q. **[240]** Bon contact. Richard Marion?

18 R. Bon contact.

19 Q. **[241]** Aurèle Théberge?

20 R. Contact.

21 Q. **[242]** Nick Rizzuto?

22 R. Petit contact.

23 Q. **[243]** Filippo Ranieri.

24 R. Un bon contact.

25 Q. **[244]** Bernard Poulin?

- 1 R. Ami.
- 2 Q. **[245]** Jean Lapierre?
- 3 R. Contact.
- 4 Q. **[246]** Bernard Trépanier?
- 5 R. Bon contact.
- 6 Q. **[247]** Eddy Brandone?
- 7 R. Contact.
- 8 Q. **[248]** Joe Lombard?
- 9 R. Contact.
- 10 Q. **[249]** Ken Pereira?
- 11 R. Contact.
- 12 Q. **[250]** Denis Vincent?
- 13 R. Bon contact.
- 14 Q. **[251]** Vito Rizzuto?
- 15 R. Petit contact.
- 16 Q. **[252]** Raynald Desjardins?
- 17 R. Zéro.
- 18 Q. **[253]** Zéro contact?
- 19 R. Bien, je veux dire, c'est... c'est même pas...
- 20 Q. **[254]** Parfait. Lino Zambito?
- 21 R. Contact.
- 22 Q. **[255]** Joe Borsellino?
- 23 R. Contact.
- 24 Q. **[256]** Lequel?
- 25 R. Bien, je pense... Excuse-moi, là.

1 Q. **[257]** Vous parlez duquel, vous? Parce qu'il y en a
2 eu plusieurs Joe Borsellino de mentionnés.

3 R. Non.

4 Q. **[258]** Petra Garnier?

5 R. Excuse-moi, je pensais que vous référiez à Garnier.

6 Q. **[259]** Non. Garnier, bon contact?

7 R. Contact.

8 Q. **[260]** Contact. Joe Borsellino de Petra?

9 R. Encore là, contact.

10 Q. **[261]** O.K. Louis-Pierre Lafortune?

11 R. Contact.

12 Q. **[262]** Et quand je vous ai mentionné Nick Rizzuto
13 tantôt, je mentionnais Nick junior. Est-ce que
14 c'est toujours la même réponse?

15 R. La même, la même réponse.

16 Q. **[263]** Avez-vous connu monsieur Nick senior?

17 R. Non.

18 Q. **[264]** Non?

19 R. Non, jamais rencontré.

20 Q. **[265]** Jamais rencontré. O.K. Expliquez-moi la
21 différence entre un bon contact, un petit contact
22 parce que, là, vous avez fait des... des nuances,
23 là, parce qu'on veut comprendre votre langage à
24 vous, là.

25 R. On commence par en bas où on commence par en haut?

1 Q. **[266]** Non, on commence par la définition d'un petit
2 contact. J'imagine que c'est moins bon qu'un bon
3 contact, là.

4 R. Bien, je veux dire, un petit contact, c'est
5 quelqu'un que... que je peux croiser à l'occasion,
6 « that's it » quelqu'un que... regarde, je connais
7 son nom, mais c'est que je l'ai croisé à
8 l'occasion.

9 Q. **[267]** O.K. Un bon contact, c'est quelqu'un avec qui
10 vous avez fait des affaires, probablement.

11 R. Dans certains cas, oui, dans certains cas, non.
12 Dans certains cas, c'est juste quelqu'un à qui... à
13 qui j'ai le numéro de téléphone. Il est dans mes
14 listes des contacts sur mon iPhone et puis que je
15 le connais, puis on peut se parler peut-être
16 quelques fois par année.

17 Q. **[268]** O.K. Je ne sais pas vous, là, mais moi dans
18 mon iPhone, habituellement les gens qui sont là,
19 c'est parce que c'est moi qui les ai mis là. Alors,
20 si quelqu'un est dans votre liste de contacts,
21 c'est parce qu'il a une utilité quelconque pour
22 vous, non?

23 R. Bien, je pense, j'en ai quasiment...

24 Q. **[269]** Que ce soit un ami, un contact.

25 R. Je pense que j'en ai quasiment trois mille cinq

1 cents (3500), Madame la Présidente, ça fait que il
2 y en là-dedans que je parle pas souvent.

3 Q. [270] O.K. Mais, il y en a là-dedans à qui vous
4 avez eu l'occasion de parler ou vous avez eu des
5 nécessités de parler, nécessairement s'ils se sont
6 retrouvés dans vos contacts. Je parle du carnet de
7 contacts et non pas la définition, là.

8 R. Des fois dans une occasion, on peut ramasser des
9 cartes d'affaires, on les met dans nos contacts et
10 puis ça a jamais arrivé qu'on s'est parlé.

11 Q. [271] Parce qu'on pense...

12 R. T'sais, ça peut arriver.

13 Q. [272] Parce qu'on pense que cette personne-là peut
14 avoir une certaine utilité pour nous.

15 R. Oui.

16 Q. [273] Ou qu'il pourrait être utile ou important de
17 lui téléphoner à un moment donné.

18 R. Bien, oui. Oui.

19 Q. [274] Oui?

20 R. Oui.

21 Q. [275] O.K. Revenons avec vos liens d'amitié avec
22 monsieur Jean Lavallée, on va commencer par
23 explorer un peu cet univers-là.

24 R. Oui.

25 Q. [276] Monsieur Lavallée, vous avez fait sa

1 connaissance environ en quelle année, là? Vous avez
2 parlé peut-être du début des années quatre-vingt
3 (80), est-ce que c'est possible?

4 R. Début quatre-vingt (80), oui.

5 Q. **[277]** Est-ce que ça pourrait avoir un rapport avec
6 Canron, l'acquisition de Canron? Est-ce qu'il
7 avait...

8 R. Non, pas du tout.

9 Q. **[278]** Non?

10 R. Non.

11 Q. **[279]** C'est pas à cette occasion-là que...

12 R. Non. Hier, j'ai témoigné, là, c'est... c'est
13 Clément Godbout. Non.

14 Q. **[280]** Non?

15 R. Non.

16 Q. **[281]** Parce que monsieur Lavallée est venu
17 témoigner, peut-être vous pouvez nous aider à
18 comprendre un peu, le vingt-deux (22) juillet deux
19 mille quatorze (2014) et il nous a dit, bon, à la
20 question « Monsieur Accurso, c'est quelqu'un dont
21 vous êtes proche? » Il a répondu « Oui ». Donc là-
22 dessus, vous êtes d'accord. « Depuis combien de
23 temps? » « Depuis quelque trentaine d'années ». Je
24 pense que là-dessus aussi on peut se mettre
25 d'accord, si on se situe en deux mille quatorze

1 (2014), c'est à peu près une trentaine (30)

2 d'années, c'est exact?

3 R. Oui.

4 Q. **[282]** O.K. Une relation qui a évolué au cours des
5 années?

6 R. Oui.

7 Q. **[283]** On a vu beaucoup de photos aussi de monsieur,
8 de monsieur Lavallée sur votre bateau, sur...

9 R. Oui.

10 Q. **[284]** ... dans... à votre anniversaire, dans des
11 endroits en voyage avec vous, donc je pense que ça
12 a été diversifié les activités?

13 R. C'est ça que j'ai confirmé, oui.

14 Q. **[285]** Oui? C'est diversifié les activités?

15 R. Oui.

16 Q. **[286]** Autant familiales que un peu plus
17 professionnel?

18 R. Oui.

19 Q. **[287]** Oui? O.K.

20 R. Une grande amitié.

21 Q. **[288]** Une grande amitié. Et quand mon... quand on a
22 demandé à monsieur Lavallée « Vous l'avez connu à
23 quelle époque, monsieur Accurso? », monsieur
24 Lavallée a répondu « Par Louis Laberge dans le
25 cadre d'une rencontre qu'on avait eue puis quand il

1 avait acheté Canron. » Canron, une compagnie qui
2 faisait des tuyaux. L'acquisition de Canron en
3 quatre-vingt-dix (90), expliquez donc peut-être la
4 confusion de monsieur Lavallée là-dessus s'il y en
5 a une?

6 R. Il doit n'avoir une parce que je l'ai rencontré
7 avant quatre-vingt-dix (90) c'est sûr et puis lui
8 n'était pas impliqué du tout, lui, FTQ
9 Construction, puis là on parle de l'acquisition
10 d'une usine qui appartient à Ivaco, une aciérie...

11 Q. **[289]** O.K.

12 R. ... et... et syndiqués métallos.

13 Q. **[290]** O.K.

14 R. Ça fait que...

15 Q. **[291]** Il n'a pas nécess... il a pas rapport avec le
16 syndicat, la FIPOE, à ce moment-là?

17 R. Aucune façon.

18 Q. **[292]** Mais en quatre-vingt-dix (90), monsieur
19 Accurso, pas monsieur Accurso, pardon, je m'excuse,
20 monsieur Lavallée était quand même...

21 R. Déjà un ami.

22 Q. **[293]** ... déjà un ami, à la tête de la FTQ
23 Construction?

24 R. Oui mais c'est pas... C'est ça. Je l'ai pas
25 rencontré dans le cadre de Canron, ça c'est, ça

1 c'est... il s'est trompé.

2 Q. **[294]** Donc vous ramenez ça vous, plus au début des
3 années quatre-vingts (80), là...

4 R. Comme qu'on s'est dit, on a fait...

5 Q. **[295]** ... entre autres, quand vous avez été...

6 R. ... une pêche ensemble de truite, en quatre-vingt-
7 un (81), ça fait que, ça recule jusqu'à cette date-
8 là.

9 Q. **[296]** O.K. Quatre-vingt-un (81), quand vous avez
10 fait la connaissance de monsieur Lavallée, quatre-
11 vingts - quatre-vingt-un (80-81), est-ce que vous
12 vous souvenez quelle position il occupait à ce
13 moment-là?

14 R. Bien je crois que ça devrait être président de la
15 FTQ mais regarde, je le sais pas exactement, là,
16 parce que...

17 Q. **[297]** O.K.

18 R. ... ça aussi, ça a évolué avec le temps.

19 Q. **[298]** La FTQ Construction ayant été fondée en mil
20 neuf cent quatre-vingt-un (1981), c'est possible
21 que ce soit dans ces eaux-là effectivement?

22 R. Oui, oui.

23 Q. **[299]** Donc à votre connaissance, quand vous faites
24 la rencontre de monsieur Lavallée, la FTQ
25 Construction vient de commencer et monsieur

1 Lavallée est déjà à la tête de cette institution,
2 de ce local, de ce syndicat, pardon?

3 R. Regarde, ma réponse à la question c'est que je le
4 sais pas mais c'est possible.

5 Q. **[300]** C'est votre souvenir?

6 R. C'est possible.

7 Q. **[301]** C'est possible. Il était également impliqué
8 membre de l'exécutif de la FIPOE à ce moment-là,
9 vous... vous êtes d'accord avec ça?

10 R. Quand je l'ai rencontré, je savais pas tout ça mais
11 c'est possible.

12 Q. **[302]** O.K. Quand vous l'avez rencontré, vous étiez
13 conscient qu'il était un leader syndical au sein de
14 la FTQ?

15 R. Oui.

16 Q. **[303]** La grande FTQ mais et puis tout ça...

17 R. Un ami de Laberge.

18 Q. **[304]** Un ami de Laberge. Parfait. On sait que
19 monsieur Lavallée, quand monsieur Lavallée voyage
20 avec vous, il l'a expliqué, monsieur Lavallée ne
21 paie pas, c'est exact?

22 R. Non.

23 Q. **[305]** Non? Quand il a fait les nombreux voyages
24 avec vous, que ce soit de pêche, que ce soit...

25 R. Il a jamais payé.

1 Q. **[306]** ... en Allemagne, que ce soit sur le Touch ou
2 un autre bateau je pense ou d'autres types de
3 voyages, monsieur Lavallée n'a jamais déboursé quoi
4 que ce soit, c'est exact?

5 R. Non.

6 Q. **[307]** Il a toujours été votre invité?

7 R. Non, de temps en temps, il payait.

8 Q. **[308]** O.K. Expliquez-moi.

9 R. De temps en temps, il payait. Moi je payais tout le
10 temps les billets d'avion...

11 Q. **[309]** O.K.

12 R. ... et puis temps en temps, surtout dans les plus
13 petits bateaux si vous voulez, on faisait un voyage
14 et puis on mangeait pas sur les petits bateaux
15 parce qu'il fallait qu'on le fasse nous autres
16 mêmes. On allait dans des restaurants autour des
17 îles et très, très, très souvent, lui il payait.

18 Q. **[310]** O.K. Donc de temps en temps, il vous payait
19 un lunch mais on s'entend que les frais généraux du
20 voyage étaient assumés par vous?

21 R. Les frais généraux étaient assumée par moi mais il
22 payait, il payait des lunches en masse, là.

23 Q. **[311]** O.K. Considérez-vous avoir reçu, Monsieur
24 Accurso, au fil des ans, de trente (30) ans
25 d'amitié, ou de proximité avec monsieur Lavallée,

1 des avantages de par les positions qu'il occupait
2 au sein des différents syndicats ou que ce soit le
3 fonds, la SOLIM, là, les différents comités que
4 monsieur... sur lesquels monsieur Lavallée avait
5 une position?

6 R. Des avantages?

7 Q. **[312]** Considérez-vous, au fil des ans, avoir, vous,
8 reçu des avantages ou avoir tiré avantage...

9 R. Hum, hum.

10 Q. **[313]** ... de votre relation d'amitié avec monsieur
11 Lavallée compte tenu des positions qu'il a occupées
12 au fil des ans?

13 R. Non.

14 Q. **[314]** Considérez-vous que ça vous a, ça a influencé
15 ou aidé la bonne marche de vos affaires d'avoir ce
16 type de relation-là avec monsieur Lavallée?

17 R. Non.

18 Q. **[315]** Considérez-vous que vous avez eu plus
19 d'accès, plus de facilité d'accès au Fonds ou à la
20 SOLIM compte tenu de...

21 R. Ah! non.

22 Q. **[316]** ... votre lien d'amitié?

23 R. Non.

24 Q. **[317]** Considérez-vous que vous avez eu un accès
25 privilégié à la SOLIM ou au Fonds?

1 R. Non, définitivement pas, non.

2 Q. **[318]** Considérez-vous que vous avez été avantagé
3 par rapport à d'autres entrepreneurs par le Fonds
4 ou par la SOLIM au cours des années?

5 R. Avantagé? Non.

6 Q. **[319]** Monsieur Pereira a témoigné en date du deux
7 (2) octobre deux mille treize (2013), et on lui a
8 demandé... Monsieur Pereira considérait lui, selon
9 son témoignage, et compte tenu de votre relation
10 avec Jean Lavallée, que vos entreprises étaient
11 intouchables au sein de la FTQ Construction. Il a
12 eu, selon son témoignage, une cause de
13 discrimination syndicale vous concernant et entre
14 autres vos entreprises et on parlait de Gastier,
15 plus précisément. Monsieur Pereira a témoigné de la
16 façon suivante. Il disait : « Tu peux actionner qui
17 tu veux et ça, d'une certaine forme, c'était
18 démontrer une certaine loyauté à Tony Accurso en
19 retour d'une faveur. » Il dit : « Tu peux
20 actionner... » Monsieur Lavallée lui aurait dit :
21 « Tu peux actionner qui tu veux, mais pas Tony
22 Accurso. » On a précisé, on a dit : « Donc, si je
23 vous ai bien compris, monsieur Lavallée, monsieur
24 Dupuis sont intervenus auprès de vous pour dire
25 « Tu ne vas pas actionner des compagnies qui

1 appartiennent à monsieur Accurso. » C'est ça? »
2 « Oui. » Il l'aurait dit à Robert Laurin. Est-ce
3 que vous êtes au courant de cette intervention qui
4 a été faite par monsieur Lavallée qui était
5 président et monsieur Jocelyn Dupuis qui était
6 directeur général à cette époque-là?

7 R. Non. Non.

8 Q. **[320]** Est-ce que vous considérez, si c'est exact,
9 que c'est... considérez-vous pas que si c'est exact
10 que c'est une forme d'avantage d'avoir une relation
11 priviliégiée avec monsieur Lavallée, de ne pas avoir
12 de conflit syndical ou de con... ou de poursuite de
13 discrimination par rapport à vos compagnies?

14 R. Moi, j'ai aucun souvenir que Ken Pereira était pour
15 actionner Gastier, vous dites?

16 Q. **[321]** Bien, il dit... bien il dit que ça s'est pas
17 fait alors c'est pas ça.

18 R. Non, non, mais... ou qu'il voulait le faire.

19 Q. **[322]** Oui.

20 R. Et puis que quelqu'un l'a arrêté. Moi, j'ai aucun,
21 aucun, aucun souvenir de ça.

22 (11:44:20)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[323]** Mais la question qui est posée, c'est pas
25 celle-là.

1 R. O.K.

2 Q. **[324]** La question, c'est : ne considérez-vous pas
3 que si tel était le cas, c'est effectivement un
4 avantage?

5 R. Ah, bien si c'était le cas, il m'aurait rendu
6 service, c'est sûr. Si c'était le cas.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. **[325]** Monsieur Pereira a dit spécifiquement
9 également, lors du même témoignage : « Jocelyn
10 Dupuis et Jean Lavallée m'ont dit spécifiquement,
11 devant tous les directeurs, parce qu'on avait des
12 meetings de direction, que je devrais... qu'on ne
13 pouvait pas toucher à Gastier. » Et ça, vous étiez
14 pas au courant?

15 R. Non.

16 Q. **[326]** Vous avez eu des liens d'amitié, on l'a vu,
17 là, avec plusieurs dirigeants syndicaux. Quand j'en
18 fais une nomenclature rapide, là, de tous ceux que
19 je vous ai nommés, tous ça gravite au sein de la
20 FTQ, de la FTQ Construction, de la FIPOE, de divers
21 locaux qui sont reliés à la... à la FTQ
22 Construction. Avez-vous des amis au sein de la CSD
23 ou de la CSN, Monsieur? Ou d'un autre... on a parlé
24 de Gérard Cyr, l'Inter...

25 R. Oui.

1 Q. **[327]** Local 144.

2 R. Oui.

3 Q. **[328]** Avez-vous d'autres amis au sein des autres
4 grand syndicaux de la... syndicats de la
5 construction?

6 R. Non.

7 Q. **[329]** Non?

8 R. Non.

9 Q. **[330]** À part Gérard Cyr? Non?

10 R. À part Gérard Cyr, non.

11 Q. **[331]** Et Gérard Cyr, on le qualifie comment?

12 R. Un ami.

13 Q. **[332]** Un ami?

14 R. Oui.

15 Q. **[333]** Un très bon ami? Un bon, bon?

16 R. Non, un ami.

17 Q. **[334]** Un grand chum?

18 R. Un ami.

19 Q. **[335]** Faites-vous une différence entre un grand
20 chum puis un ami dans votre langage à vous?

21 R. Bien moi, je pense que je fais une différence entre
22 un... comme monsieur Lavallée, qui est un très,
23 très bon ami, je le qualifie même de frère.
24 Monsieur Cyr, c'est un ami.

25 Q. **[336]** Un ami? O.K.

1 R. Oui. J'ai jamais fait de voyage avec monsieur Cyr,
2 juste pour être peut-être plus précis, là. J'ai
3 jamais fait de voyage avec monsieur Cyr tandis que
4 j'ai fait beaucoup de voyages avec monsieur
5 Lavallée, ça fait que si ça peut...

6 Q. **[337]** Faites-vous des voyages juste avec vos amis?

7 R. J'ai... oui.

8 Q. **[338]** Oui?

9 R. Oui.

10 Q. **[339]** O.K. Est-ce que vous vous êtes mêlé, vous,
11 des affaires syndicales, Monsieur Accurso? Est-ce
12 que vous avez participé à des décisions? Je
13 comprends que vous êtes pas membre du syndicat,
14 c'est clair pour tout le monde, là, mais est-ce que
15 vous avez, de par vos liens privilégiés avec des
16 différents leaders syndicaux ou directeurs ou
17 représentants syndicaux, est-ce que vous vous êtes
18 mêlé des affaires de la FTQ, de la FTQ
19 Construction, de la FIPOE, de la SOLIM, du Fonds?

20 R. Pourriez-vous être plus précis? Vous parlez des
21 négociations des conventions collectives?

22 Q. **[340]** Je parle en règle générale. En règle
23 générale, est-ce que vous avez eu des discussions
24 de stratégies syndicales ou des discussions par
25 rapport au comité directeur ou par rapport aux

1 décisions qui ne regardaient que les affaires
2 syndicales avec ces différentes personnes-là?

3 R. La réponse, c'est non et de penser le contraire,
4 c'est de pas connaître le mouvement syndical.

5 Q. **[341]** O.K. Je vais vous demander d'aller à la pièce
6 102P-1014.2, Madame Blanchette, s'il vous plaît.
7 Conversation qui a lieu entre monsieur Richard
8 Goyette et Jocelyn Dupuis le premier (1er) avril
9 deux mille neuf (2009). On comprend qu'on en
10 parlera tantôt mais on est après les élections de
11 novembre deux mille huit (2008), là, dont on a
12 discuté devant la Commission.

13

14 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

15

16 Me SONIA LeBEL :

17 Q. **[342]** O.K. On peut arrêter là, Madame Blanchette.
18 Est-ce que monsieur Dupuis vous apparaît saoul?

19 R. Non.

20 Q. **[343]** O.K. Alors quand monsieur Dupuis dit « C'est
21 lui qui dicte la conduite de Lavallée, c'est lui
22 qui m'a annoncé que je m'en allais vice-président à
23 la FTQ », qu'est-ce que vous avez à dire là-dessus?

24 R. Je me souviens pas de ça du tout que moi j'ai dit à
25 Jocelyn Dupuis qu'est-ce qu'il va faire dans vie,

1 je me souviens pas de ça du tout et ça pouvait pas
2 arriver parce que c'est pas moi qui... qui décidait
3 l'avenir de monsieur Jocelyn Dupuis.

4 Q. **[344]** O.K. C'est lui qui dicte la conduite à
5 Lavallée pour garder l'équipe en place, les Bernard
6 Girard, les Ken Pereira, cette équipe-là contrôlée
7 par Accurso?

8 R. Comment est-ce que moi je peux... La réponse c'est
9 non. La réponse c'est non. Moi je dirigeais pas la
10 FTQ, je dirigeais pas Jean Lavallée. Il parle de
11 Bernard Girard que je connais mais c'est...
12 c'est... on se voit peut-être, je pense qu'on va
13 peut-être prendre un lunch ensemble avec mon fils,
14 mon fils le connaît un petit peu plus. Peut-être
15 que j'ai dîné avec Bernard Girard dans les derniers
16 trois ans peut-être deux fois? Ken Pereira, bien
17 moi je contrôle Ken Pereira? Je ne pense pas. Ça
18 fait que...

19 Q. **[345]** O.K. Et quand monsieur Lavallée dit « C'est
20 lui qui annonçait qui est-ce qui allait remplacer
21 Henri... qui est-ce qui remplacerait Henri Massé
22 puis qui devrait remplacer Michel Arsenault puis
23 devrait remplacer tout le monde »?

24 R. Moi j'ai dit ça à monsieur...?

25 Q. **[346]** C'est monsieur Dupuis qui raconte ça à

1 monsieur Goyette.

2 R. Le monde qui vont remplacer ce monde-là, c'est un
3 vote et les candidats se présentent et il y a un
4 vote.

5 Q. **[347]** Êtes-vous en train de me dire qu'on n'est pas
6 en mesure d'influencer un vote, Monsieur Accurso?

7 R. Pas moi.

8 Q. **[348]** Que c'est pas possible?

9 R. Pas moi, non.

10 Q. **[349]** Pas vous?

11 R. Non, pas moi.

12 Q. **[350]** Mais êtes-vous en train de me dire qu'il est
13 impossible d'influencer un vote?

14 R. Moi j'ai dit que moi je ne peux pas influencer un
15 vote qui ne me concerne pas.

16 Q. **[351]** Mais êtes-vous en...

17 R. Que c'est pas mes employés, c'est pas mes
18 dirigeants, ça a rien à voir avec... avec mon
19 organisation et moi, à cause que je suis ami avec
20 Jean Lavallée, monsieur Dupuis pense que je
21 contrôle Jean Lavallée? C'est sa perception mais
22 c'est complètement faux. Monsieur Lavallée contrôle
23 lui-même.

24 (12:03:39)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [352] O.K. Mais comme vous nous avez dit tantôt, un
3 frère peut en conseiller un autre, n'est-ce pas?

4 R. c'est sûr.

5 Q. [353] Alors quand on a atteint un degré d'intimité
6 très élevé, vous nous avez dit...

7 R. C'est sûr.

8 Q. [354] ... que vous considérez monsieur Lavallée
9 comme votre frère.

10 R. C'est ça.

11 Q. [355] Alors, il est pas impossible de penser que
12 monsieur Lavallée pouvait à l'occasion vous
13 consulter et que vous lui disiez ce que vous
14 pensiez de ce qu'il vous demandait.

15 R. C'est pas impossible.

16 Q. [356] Bon. Alors, dans cette optique-là, c'est pas
17 impossible non plus qu'il vous ait consulté sur la
18 possibilité ou la qualité des gens qui devraient
19 être mis en place pour des remplacements et y
20 avoir, obtenir des postes de dirigeants au sein de
21 la FTQ?

22 R. Moi, Madame la Présidente, c'est d'assumer que moi
23 je connais le rouage, l'interne et je connais tout
24 ce beau monde-là à la FTQ, qu'est-ce qu'ils font et
25 c'est... c'est faux.

1 Q. **[357]** Oui mais...

2 R. Moi, je ne suis pas capable de conseiller monsieur
3 Lavallée vis-à-vis qui est-ce qui va prendre la
4 place de tous ces différents présidents de
5 syndicat, ces ci, ces ça. Regarde, moi je suis pas
6 en position...

7 Q. **[358]** On vous dit pas... On vous dit pas que vous
8 étiez en mesure de donner des ordres à monsieur
9 Lavallée. Ce que je vous demande c'est qu'en tant
10 que frère, puisque vous le considérez comme tel...

11 R. Oui.

12 Q. **[359]** ... et que vous aviez un degré d'intimité
13 assez élevé...

14 R. Oui.

15 Q. **[360]** ... que vous étiez en mesure de le conseiller
16 s'il sollicitait votre... vos conseils.

17 R. S'il sollicitait?

18 Q. **[361]** Exactement. Et êtes-vous en mesure de nous
19 dire, êtes-vous en train de nous dire qu'il n'a
20 jamais sollicité vos conseils?

21 R. Pour... pour monsieur...

22 Q. **[362]** Pour qui que ce soit.

23 R. Pour qui que ce soit. Il y a pas eu de
24 sollicitation, de conseils comme tels. Connaître
25 monsieur Lavallée...

1 Q. **[363]** Voulait connaître votre opinion.

2 R. Vous l'avez vu. C'est un gars qui prend ses
3 décisions lui-même, là, et puis c'est un gars qui
4 est très, assez autoritaire dans ses décisions.

5 Moi, d'essayer d'influencer ou de dire à Jean
6 Lavallée « tu devrais prendre tel gars au lieu de
7 tel gars », c'est de mal connaître Jean Lavallée.
8 Moi, je ne pouvais pas lui dire « tourne à droite
9 puis tourne à gauche », là. Au contraire. Si...

10 Q. **[364]** Non, mais s'il sollicitait... s'il vous
11 sollicitait?

12 R. Ah, s'il me demandait mon opinion...

13 Q. **[365]** Vous la donniez?

14 R. ... sur une situation, s'il me demande mon opinion
15 sur... sur n'importe qui qui... n'importe qui...

16 Q. **[366]** Oui.

17 R. ... que ça soit au Fonds de solidarité, que ça soit
18 chez SOLIM, que ça soit avec Denis Vincent, que ça
19 soit avec n'importe qui, s'il me demandait mon
20 opinion, bien on discutait entre chums, oui.

21 Q. **[367]** O.K.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. **[368]** Quand monsieur Dupuis dit : « C'est lui qui
24 m'a annoncé que je m'en allais vice-président à la
25 FTQ », c'est inexact?

1 R. Que moi je lui ai annoncé à monsieur Dupuis qui
2 travaillait à la FTQ pendant je sais pas combien
3 d'années qu'il a dit, là, trente (30) ans, que lui,
4 avec monsieur Lavallée travaillent ensemble, sont
5 dans le même bureau, ils font les... c'est eux
6 autres qui travaillent depuis tout le temps, moi,
7 de l'extérieur, parce que je suis ami avec Jean
8 Lavallée, moi je vais dire à Jocelyn Dupuis qu'est-
9 ce qu'il va faire dans la vie? Non, Madame la
10 Présidente, c'est complètement faux.

11 (12:06:56)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[369]** C'est pas lui dire ce qu'il était pour faire
14 dans la vie, mais lui annoncer qu'il venait
15 d'obtenir un poste.

16 R. Non. Bien j'ai aucun souvenir de ça.

17 Q. **[370]** Alors c'est pas impossible...

18 R. Non.

19 Q. **[371]** ... mais vous vous en souvenez pas?

20 R. C'est impossible. Jamais que je dirais... regarde,
21 c'est pas quelque chose qui aurait pu arriver. Non.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. **[372]** Avez-vous déjà obtenu du financement de la
24 FIPOE?

25 R. Oui.

1 Q. **[373]** Dans quel... dans quel... à quel moment?

2 R. Il y a du financement de la FIPOE qui est venu dans
3 quelques projets de SOLIM parce que SOLIM, des
4 fois, ils mettaient une partie de... de... du
5 financement et monsieur Lavallée comblait la
6 balance du financement. Ça fait qu'il y en a qui a
7 été pour certains de mes projets chez SOLIM. Et
8 puis...

9 Q. **[374]** C'était des projets, par contre, qui
10 entraient par SOLIM, c'est ça?

11 R. C'est des projets qui rentraient par SOLIM,
12 certains projets, pas... pas tous, là.

13 Q. **[375]** Certains? Encore lesquels? Lesquels vous
14 viennent à l'esprit?

15 R. Ah bien là, j'ai pas la liste ici. J'ai la liste
16 des projets qui ont été refusés par SOLIM, mais
17 j'ai pas la liste des projets qui ont été financés
18 en partie.

19 Q. **[376]** Donc, vous avez préparé la liste des projets
20 refusés, mais pas la liste des projets acceptés?

21 R. Bien, c'est parce que moi, il y a quelqu'un qui me
22 dit que je contrôlais tout et puis que tous mes
23 projets que j'avais présentés, ça passait
24 automatiquement. Puis sur dix-sept (17) que j'ai
25 obtenus, il y en a huit autres qui m'ont été

1 complètement refusés, ça fait que regarde.

2 Q. **[377]** O.K. Alors, dans ceux qui sont acceptés, dans
3 lesquels la FIPOE a injecté des fonds, ce sont
4 lesquels?

5 R. Il va falloir que je vous amène la liste et puis
6 on... il faudrait que je vérifie au bureau parce
7 que... c'est... c'est assez facile à savoir.

8 Q. **[378]** O.K. Est-ce qu'on peut prendre l'engagement,
9 Madame la Présidente, de nous fournir la liste qui
10 ont été acceptés par SOLIM et dans lesquels la
11 FIPOE a injecté des fonds également?

12 R. O.K.

13 Q. **[379]** On est à quel numéro d'engagement, Madame la
14 greffière?

15 LA GREFFIÈRE :

16 E-87.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[380]** En mesure de nous fournir ça pour demain?
19 Est-ce que c'est possible?

20 Me LOUIS BELLEAU :

21 Ça je suis pas certain. Il faut faire des
22 vérifications.

23 R. Il y a une chose, Madame la Présidente. On a eu des
24 documents, vous avez saisi à plusieurs reprises à
25 nos bureaux puis on va essayer de... on va essayer

1 de retrouver ça, sujet même à appeler la FIPOE,
2 peut-être qu'eux autres sont plus en position de
3 nous donner cette liste-là que... que moi.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[381]** C'est vous qui nous avez dit à l'instant...

6 Me SONIA LeBEL :

7 Q. **[382]** Que vous aviez la liste.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[383]** ... que ça serait une vérification très
10 facile à faire.

11 R. Oui, c'est ça, en appelant la FIPOE. Ça serait plus
12 facile. Non, mais Maître Belleau a dit demain, en
13 tout cas, on va essayer.

14

15 185E-87 Engagement du témoin de fournir la liste
16 des projets qui ont été acceptés par la
17 SOLIM et financés par la FIPOE

18

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. **[384]** À part les projets de la SOLIM dans lesquels
21 la FIPOE aurait injecté des argents, est-ce que...
22 de l'argent, est-ce que vous avez eu d'autres
23 partenariats ou d'autres financements de la FIPOE,
24 uniquement de la FIPOE?

25 R. Oui, on a eu un financement de la FIPOE de l'ordre

1 de cinq millions (5 M) pour les activités de... de
2 Simard-Beaudry et Louisbourg qui a été mis en
3 place, il faudrait que je vous reviens avec la date
4 mais ça doit faire un trois, quatre ans de ça. Et
5 ce financement-là, il est encore en place.

6 Q. **[385]** Ça c'est dans le cadre du désengagement du
7 Fonds envers vos compagnies, c'est exact? C'est
8 dans tout...

9 R. Je me souviens pas si...

10 Q. **[386]** ... c'est dans toutes ces négociations-là, ça
11 se peut-tu deux mille dix (2010), deux mille onze
12 (2011)? Possible?

13 R. Regarde, il faut je reviens avec la date, là. C'est
14 possible, mais en même temps, ça se peut que ça
15 soit avant ça aussi.

16 Q. **[387]** O.K. Ça serait à peu près... ça peut être...
17 c'est possiblement dans ces eaux-là?

18 R. C'est possiblement, mais c'est possible que ça soit
19 avant aussi.

20 Q. **[388]** Et à quoi servait... à quoi a servi ce
21 financement-là de cinq millions (5 M) et sur quoi
22 est-ce que ça a été garanti?

23 R. Sur du capital avec des... des « hard assets », là,
24 si vous voulez, avec des...

25 Q. **[389]** Mais les « hard assets » c'était quoi?

1 C'était pas les terrains de la Ville de Terrebonne,
2 ça, la pépinière?

3 R. Ah! Il y avait plus que ça.

4 Q. **[390]** Il n'y a pas eu une hypothèque de sept
5 millions (7 M) de prise sur la pépinière qui était
6 à vous à ce moment-là?

7 R. Ça se peut.

8 Q. **[391]** Pour garantir ce... cet emprunt de cinq
9 millions (5 M)?

10 R. Ça se peut.

11 Q. **[392]** O.K. Et cet argent-là a servi à quoi pour
12 Simard-Beaudry?

13 R. Fonds de roulement.

14 Q. **[393]** Fonds de roulement?

15 R. Fonds de roulement injecté dans la compagnie; fonds
16 de roulement.

17 Q. **[394]** Donc, la FIPOE a injecté cinq millions (5 M)
18 comme ça dans votre compagnie?

19 R. Avec un taux d'intérêt qu'ils chargeaient, oui.

20 Q. **[395]** C'était quoi le taux d'intérêt?

21 R. C'était dix pour cent (10 %). C'est encore en... en
22 vigueur, d'ailleurs.

23 Q. **[396]** Et en vertu de quoi vous vous êtes tourné
24 vers la FIPOE pour ça et non pas vers une banque?
25 Parce qu'on s'entend que Simard-Beaudry était quand

1 même en santé. On parle d'un... d'actif du groupe
2 de... Accurso de plus d'un milliard de dollars
3 (1 G\$) rendu dans...

4 R. Oui, mais je...

5 Q. **[397]** ... ces années-là. Je pense que cinq millions
6 (5 M), c'est pas trop dur à emprunter.

7 R. Non, non, on parle pas dans les mêmes années. On
8 parle...

9 Q. **[398]** On est dans deux mille dix - deux mille onze
10 (2010-2011). On est rendu là.

11 R. Oui, et... et... et dans ce temps-là, le... les
12 banques avaient déjà commencé à... à serrer la
13 visse, si vous voulez, pour risque réputationnel...

14 Q. **[399]** O.K.

15 R. ... comme ils ont fait avec bien des entreprises.
16 Et... mais c'est ça que je me souviens pas : est-ce
17 que l'emprunt était là avant ou après? Mais...

18 Q. **[400]** O.K. Donc, ce que vous nous dites, c'est que
19 dans cette période-là... parce que cinq millions
20 (5 M), là... peut-être que... Je fais un calcul
21 rapide, là, mais cinq millions (5 M) à emprunter
22 pour groupe qui fait un... un milliard (1 G) de
23 chiffre d'affaires, j'ai comme...

24 R. Non, c'était pas... c'était plus un milliard (1 G),
25 Madame la Présidente.

1 Q. **[401]** C'était rendu quoi?

2 R. Non. Ah, non! Là, on parle de... d'une réduction
3 substantielle. Là, on parle de...

4 Q. **[402]** Définissez « substantielle » pour moi,
5 Monsieur Accurso.

6 R. En deux mille...

7 Q. **[403]** Deux mille dix (2010), deux mille onze
8 (2011), deux mille douze (2012), juste avant le
9 transfert à Hexagone.

10 R. Je sais pas si le gazoduc est inclus, si le
11 « pipeline » est inclus...

12 Q. **[404]** O.K.

13 R. ... dans ce calcul-là.

14 Q. **[405]** O.K.

15 R. En faisant exception des opérations dans l'Ouest,
16 ça a dû être alentour de deux cents (200) à trois
17 cents millions (300 M).

18 Q. **[406]** Deux cents (200) à trois cents millions
19 (300 M)?

20 R. Oui.

21 Q. **[407]** O.K. Ça, c'est la valeur ou c'est le chiffre
22 d'affaires?

23 R. Le chiffre d'affaires.

24 Q. **[408]** Le chiffre d'affaires?

25 R. Oui.

1 Q. **[409]** O.K. Et vous dites qu'à cette époque-là
2 probablement que, en raison du risque
3 réputationnel, il était plus difficile pour vous
4 peut-être d'aller vous tourner vers une banque, là,
5 plus classique. C'est exact?

6 R. Bien, la banque avait carrément rappelé leurs prêts
7 et voulait... voulait... à cause, c'est un risque
8 réputationnel, ils voulaient... ils voulaient
9 que... ils ont demeuré notre banquier mais les...
10 les marges de crédit et des emprunts à moyen, long
11 terme, court terme, n'étaient plus là.

12 Q. **[410]** Quel était ce risque réputationnel? Pouvez-
13 vous nous l'expliquer?

14 R. Ah! Bien...

15 Q. **[411]** Selon ce qu'on vous a informé, parce que
16 j'imagine que vous... vous avez demandé des
17 explications?

18 R. Bien, c'est... c'est... ça a été même... c'est
19 sûr... c'est sûr, c'est un petit peu la même chose
20 pour beaucoup d'entreprises de construction au
21 Québec, c'est que la minute que les... les
22 journalistes se mettent sur... sur ton dos, c'est
23 une réalité de la vie, eux autres sont là, puis là,
24 ils arrivent avec toutes sortes d'allégations puis,
25 si vous voulez, par la suite, une arrestation et

1 tout ça. Puis, ça s'en va en... en augmentant. À ce
2 moment-là...

3 Q. **[412]** Hum, hum.

4 R. ... une banque traditionnelle ne veut plus faire
5 affaire avec toi. Là, à ce moment-là, il faut
6 vraiment que tu tournes vis-à-vis des... des
7 institutions de capital de risque...

8 Q. **[413]** O.K.

9 R. ... pour te financer.

10 Q. **[414]** Et la banque, malgré... malgré le fait que
11 vous aviez des actifs qui pouvaient garantir ce
12 prêt de cinq millions-là (5 M), n'était pas prête à
13 courir le risque avec vous. C'est ça?

14 R. Bien, je veux dire, on n'est même pas un grain de
15 sel, là, pour une banque. Eux autres... eux autre,
16 c'est risque réputationnel par-dessus tout.

17 Q. **[415]** O.K. Une portion des raisons de... pour...
18 pour lesquelles le Fonds s'est désengagé des...
19 des... des entreprises du groupe Accurso à partir
20 de deux mille dix (2010), deux mille onze (2011) et
21 que la SOLIM, là, a... est sortie des projets avec
22 lesquels elle était avec vous, une des... une des
23 raisons pour cela, c'est effectivement, également,
24 le risque réputationnel. C'est exact?

25 R. Moi, je pense que c'était strictement le risque

1 réputationnel.

2 Q. **[416]** Strictement le risque réputationnel.

3 R. Oui.

4 Q. **[417]** O.K. Alors, pourquoi la FIPOE qui est di...
5 dirigée par votre ami, monsieur Jean Lavallée, elle
6 considère pas ce risque réputationnel-là?

7 R. Bien, je pense que... qu'elle était là avant et...
8 et le... la FIPOE, si vous voulez, avec un...
9 jouait un rôle de capital de risque.

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[418]** Si vous me permettez, tout à l'heure... c'est
12 un peu contradictoire. Vous avez dit que votre
13 relation avec Jean Lavallée vous avait jamais donné
14 aucun avantage. Là, vous avez le local syndical
15 présidé par Jean Lavallée qui vient à votre
16 rescousse au moment où vous êtes dans le trouble à
17 cause du risque réputationnel. Donc, vous avez déjà
18 profité de certains avantages de cette relation-là,
19 parce que c'est pas fréquent qu'un local syndical
20 prête à un entrepreneur, vous savez.

21 R. Bien... bien, Monsieur le Commissionnaire...

22 Monsieur le Commissaire, j'ai... j'ai... je ne me
23 souviens pas si ce prêt-là a été fait quand Jean
24 Lavallée, si tu veux, « was on his way out. » Moi,
25 je le sais que ce prêt-là, de ce que je me

1 souviens, a été fait avec Arnold.

2 Q. **[419]** Mais vous pensez pas que vos excellentes
3 relations avec monsieur Lavallée peuvent quand même
4 expliquer qu'un local syndical prête de l'argent à
5 un entrepreneur qui est dans le trouble, là, un
6 mauvais moment pour lui. Ça a aucun lien avec votre
7 connaissance et votre proximité avec Jean Lavallée.

8 R. C'est ça que je dis, je sais pas si il était là.

9 Q. **[420]** Même si il était pas là, on parle de faits
10 historiques, vous pensez pas?

11 R. Ah bien... On connaissait déjà monsieur Arnold,
12 Arnold Guérin.

13 Q. **[421]** Oui.

14 R. On le connaissait déjà d'avance. Oublie pas, lui,
15 il était en charge des électriciens puis Gastier,
16 on en a une tonne d'électriciens, là.

17 Q. **[422]** Oui, puis vous êtes entrepreneur, connaissez-
18 vous beaucoup de locaux syndicaux qui vont prêter
19 de l'argent à des entrepreneurs?

20 R. Monsieur Lachance, il y a pas beaucoup de syndicats
21 qui ont de l'argent.

22 Q. **[423]** Ma question c'était : connaissez-vous
23 d'autres cas où des entrepreneurs sont financés par
24 un local syndical? À votre connaissance?

25 R. Non.

1 Q. **[424]** Non?

2 R. La réponse c'est non.

3 Q. **[425]** Donc c'est peut-être possible que c'est votre
4 grande proximité avec Jean Lavallée dans le passé
5 ou avec toutes vos fréquentations reliées à la FTQ
6 Construction.

7 R. Excusez, je veux me corriger.

8 Q. **[426]** Oui.

9 R. Je veux me corriger. Les projets de SOLIM, pas
10 juste les miens, puis on a vu que j'étais pas le
11 joueur principal chez SOLIM, il y en avait
12 plusieurs de ces projets-là qui étaient financés
13 par, par la FIPOE.

14 Q. **[427]** Oui. Mais pensez-vous que votre proximité
15 avec tous ces gens-là de la FTQ Construction a pu
16 faciliter quand même la présentation de votre
17 dossier à la FIPOE et être en acceptation.

18 R. Je pense que oui parce qu'ils nous connaissaient
19 bien.

20 Q. **[428]** Oui?

21 R. Je pense que oui.

22 Q. **[429]** Et puis comme vous avez dit vous-même tout à
23 l'heure, monsieur Jean Lavallée c'est quelqu'un qui
24 décide pas mal de lui-même.

25 R. Oui.

1 Q. **[430]** Il nous a dit à nous que, dans les faits, il
2 nous a dit à nous, en audience, que dans le fond,
3 il approuvait un prêt puis après ça il allait le
4 faire approuver par son comité exécutif. Mais c'est
5 lui qui l'avait approuvé, les autres, ils signaient
6 automatiquement.

7 Donc, vous pensez pas que tout ceci ça peut
8 pas aider un peu votre proximité et finalement vous
9 avoir donné, peut-être, un avantage que vous avez
10 contredit tout à l'heure.

11 R. Oui, moi, je voyais ça plus un avantage pour eux
12 autres parce que je donnais, je sais pas, peut-être
13 quinze millions (15 M) de garantie pour un prêt de
14 cinq millions (5 M) à dix pour cent (10 %). Pour
15 eux autres, placer de l'argent à ce taux-là c'est
16 comme vraiment avantageux pour eux autres.

17 Q. **[431]** Je prends votre propre expression « C'est du
18 capital de risque, on frappe pas pour mille (1000)
19 tout le temps dans le capital de risque. » donc ils
20 prennent des risques, c'est pas vrai que vous êtes
21 garanti cent pour cent (100 %) donc...

22 R. Oui, Monsieur Lachance, ils prenaient...

23 Q. **[432]** ... le risque que ces gens-là ont pris pour,
24 et que vous avez, dans le fond, partagé avec eux
25 et, là, il y avait un certain avantage que vous

1 retiriez?

2 R. Oui, mais, encore là, il y avait la garantie
3 personnelle et, encore là, il y avait...

4 (12:18:32)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[433]** Oui, mais vous aviez la garantie personnelle
7 et les banques voulaient pas vous prêter...

8 R. Non.

9 Q. **[434]** ... uniquement en raison du risque
10 réputationnel; donc vous aviez un avantage à aller
11 avec la FIPOE.

12 Me SONIA LeBEL :

13 Q. **[435]** Juste peut-être me dire, c'est quoi cette
14 garantie personnelle-là?

15 R. Ça, c'est une garantie personnelle que les banques
16 exigent. C'est que si tu es avec une banque dans un
17 projet et puis, bien là, et puis disons que tu as
18 un fonds de pension, tu as une maison, tu as...

19 C'est un « umbrella coverage » sur tout, tout, tout
20 ce que tu as.

21 Q. **[436]** O.K.

22 R. Ça fait que, et ça s'applique pour toutes les
23 compagnies et ça s'applique pour tout ça fait
24 que...

25 Q. **[437]** Alors, cette garantie personnelle-là était

1 accessible aux banques également?

2 R. Oui, oui, ils l'avaient.

3 Q. **[438]** Bon. Donc, c'est pas un plus pour la FIPOE,
4 là. Donc, la FIPOE fait face au même risque
5 réputationnel que la banque...

6 R. C'est sûr.

7 Q. **[439]** ... sur laquelle la banque vous écarte.

8 R. C'est sûr. C'est sûr.

9 Q. **[440]** La FIPOE fait face au même risque
10 réputationnel qui est la raison principale du
11 désengagement de la SOLIM et du Fonds envers vos
12 entreprises qui ont fait beaucoup de rendement, on
13 l'a entendu à plusieurs reprises ici pour le Fonds
14 et la SOLIM. Donc, la FIPOE est devant les mêmes
15 conditions qu'une banque, on s'entend?

16 R. La FIPOE...

17 Q. **[441]** À moins que la garantie personnelle soit...

18 R. Non, non.

19 Q. **[442]** ... plutôt votre relation personnelle, non?

20 R. Non, non. La FIPOE joue un rôle un petit peu
21 différent d'une banque parce qu'une banque a ses
22 procédures et la FIPOE est sûrement beaucoup plus
23 flexible qu'une banque.

24 Q. **[443]** Et est-ce que la FIPOE a le moyen de perdre
25 l'argent de ses membres plus qu'une banque?

1 R. Bien, je pense que personne a les moyens de perdre
2 un cinq millions (5 M) si vous voulez mais ils
3 avaient les garanties tellement, ils ont les
4 garanties tellement suffisantes que c'est à peu
5 près une impossibilité qu'ils perdent.

6 Q. **[444]** Donc la FIPOE fait le calcul que, qu'il n'est
7 pas une institution financière, pour qui ce n'est
8 pas la tradition ou le travail de faire ces
9 calculs-là, fait le calcul qu'elle a des garanties
10 suffisantes puis une banque, qui est dans le métier
11 de prêter, calcule que vous êtes un risque trop
12 élevé.

13 R. De mémoire, la FIPOE a prêté, elle prête à d'autres
14 prêts aussi.

15 Q. **[445]** On parle de vous, Monsieur Accurso.

16 R. Non, non, mais moi, mais je pense que, c'est parce
17 que vous avez dit tantôt « Est-ce qu'ils prêtent à
18 d'autre monde? ». La réponse, je crois que oui.

19 Q. **[446]** Non, j'ai pas demandé, j'ai pas posé la
20 question.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[447]** À qui?

23 R. Je sais pas, je crois que oui.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Q. **[448]** Est-ce que la FIPOE a investi dans

1 d'autres... d'autres entreprises avec vous? Est-ce
2 que la FIPOE vous a prêté d'autres... d'autres
3 argents?

4 R. Non, mais quand tu le mets dans le fonds de
5 roulement, ça couvre... ça couvre plusieurs
6 compagnies ça aussi.

7 Q. **[449]** Oui. Bien, le cinq millions (5 M\$), là, je le
8 prends comme un tout. O.K.

9 R. Oui.

10 Q. **[450]** Il va dans le fonds de roulement, ça, c'est
11 une entité. À part le cinq millions (5 M\$), à part
12 les fonds qui ont été injectés par la FIPOE dans
13 des projets qui émanaient... ou sont entrés par la
14 SOLIM...

15 R. Hum, hum.

16 Q. **[451]** ... projets qui se sont soit terminés avant
17 le désengagement, soit pour lesquels on a conclu un
18 accord avec vous dans les années deux mille dix
19 (2010), deux mille onze (2011). Est-ce que la FIPOE
20 a fait... ou monsieur Lavallée a fait d'autres... a
21 investi d'autres argents de la FIPOE avec vous?

22 R. Pas que je me souviene à part des projets de
23 SOLIM.

24 Q. **[452]** À part les projets de SOLIM.

25 R. Pas que je me souviene.

1 Q. **[453]** Combien de temps ça vous a pris à rembourser
2 le cinq millions (5 M\$) à la FIPOE?

3 R. Ah! Il est pas remboursé encore.

4 Q. **[454]** Il est pas remboursé encore?

5 R. Non.

6 Q. **[455]** Quelle portion... quelle portion de cet
7 argent-là a été remboursée jusqu'à présent?

8 R. On a strictement payé l'intérêt.

9 Q. **[456]** Strictement payé l'intérêt. Si je vous parle
10 de la Pourvoirie Joncas, est-ce que c'est pas une
11 aventure où vous avez investi, la FIPOE a investi,
12 la TUAC a investi avec vous?

13 R. Bah, c'est plutôt moi qui ai investi avec eux en
14 partenariat, mais, je veux dire, c'est pas de
15 l'argent que, moi, j'ai bénéficié. C'est...
16 c'est... c'est...

17 Q. **[457]** On bénéficie pas d'avoir un partenariat avec
18 des investisseurs?

19 R. Non, non, non. Si on veut parler de Joncas, Joncas,
20 ça a été un camp... un camp de pêche et de chasse
21 qui a été établi par... je crois que c'était... on
22 était six partenaires ou cinq partenaires, je me
23 souviens pas, là, et puis les cinq partenaires ont
24 mis une mise égale pour... en partenariat pour
25 partir... pour partir le Joncas. Puis moi, j'ai...

1 j'ai devenu partenaire là-dedans. C'est...

2 Q. [458] Vous êtes devenu partenaire.

3 R. Minoritaire.

4 Q. [459] Minoritaire. C'est-à-dire quoi?

5 R. Là-dedans.

6 Q. [460] Quel était... Vous étiez six?

7 R. Cinq ou six.

8 Q. [461] Bon. Si on parle de cinq.

9 R. Ça se peut.

10 Q. [462] O.K.

11 R. Ça se peut.

12 Q. [463] À part égale?

13 R. Je crois que oui.

14 Q. [464] Alors, vous êtes pas... vous êtes pas
15 minoritaire, vous êtes à part égale.

16 R. Non, non, mais quand on... je veux dire...

17 Q. [465] Vous êtes pas majoritaire dans le sens que
18 vous avez pas la majorité des parts de ça.

19 R. Non, mais quand on a vingt... vingt pour cent
20 (20 %), dans... dans mon langage, là, t'es
21 minoritaire.

22 Q. [466] O.K. Donc... mais vous avez, à part égale
23 entre tous les... les cinq partenaires étaient à
24 part égale. Donc, les uns par rapport aux autres,
25 vous êtes minoritaire, je comprends, là.

1 R. Je... je crois que oui, mais ça a évolué
2 rapidement, là, dans ces actions-là parce qu'il y
3 en a qui ont débarqué, il y en a qui ont ramassé
4 les parts de d'autres. Le cheminement de tout ça,
5 là, je m'en souviens pas parce que c'est pas...
6 vraiment pas moi qui s'occupait de
7 l'administration. J'ai été au Joncas une couple de
8 fois parce que j'aime... j'aimais le doré. Le doré
9 là-bas, il était absolument formidable. J'aimais
10 aller faire un petit tour, mais c'est loin et ça
11 prend du temps.

12 Q. **[467]** O.K. Expliquez-moi qui a eu l'idée d'acheter
13 ce camp-là?

14 R. Ça vient de monsieur Lavallée.

15 Q. **[468]** Ça vient de monsieur Lavallée.

16 R. Ah! Non, non. Excuse. Excuse. Ça vient de monsieur
17 Mongrain, Carl Mongrain qui... que, lui, c'est un
18 chasseur puis un pêcheur avec son père qui est un
19 chasseur-pêcheur également hors pair, je dirais, je
20 pourrais dire. Et lui, il a toujours voulu avoir un
21 camp de pêche, monsieur Lavallée aussi. Johnny,
22 c'est un gars de bois, il aime beaucoup beaucoup
23 ça. Ça fait que les deux ont... ils ont trouvé le
24 camp Joncas qui est dans le Parc La Verendrye où
25 est-ce que... où est-ce que, la pêche, elle est

1 toujours formidable et la chasse aussi.

2 Ils m'ont approché moi, ils ont approché un
3 joueur de hockey, je pense, c'est un nommé
4 Desjardins, un joueur de hockey Desjardins. Et puis
5 ils ont approché un autre monsieur qui est devenu
6 l'administrateur du camp, que son nom m'échappe, et
7 Louis Bolduc, c'est ça. Ça, c'était l'équipe au
8 début. Puis par la suite, le joueur de hockey
9 Desjardins, il a débarqué avec l'administrateur,
10 pas longtemps après.

11 Q. **[469]** O.K. Donc, c'est plus une aventure
12 personnelle puis pour le plaisir qu'un
13 investissement d'affaires pour vous.

14 R. Définitivement, oui.

15 Q. **[470]** O.K. Et cette aventure personnelle-là, vous
16 étiez au courant que c'est l'argent de la FIPOE et
17 l'argent de la TUAC qui ont été mis là-dedans?

18 R. Moi, c'est... c'est... où est-ce qu'eux autres ont
19 pris leur fonds, ça ne me concernait pas. Moi, j'ai
20 mis mes fonds et puis j'étais actionnaire à vingt
21 pour cent (20 %). Et où est-ce qu'eux autres ils
22 ont pris leur fonds et pourquoi qu'ils ont pris
23 leur fonds de... de peu importe l'institution à
24 l'interne qu'ils avaient, c'est leur... Peut-être
25 qu'eux autres voyaient ça plus qu'un investissement

1 que moi, là, je sais pas.

2 Q. **[471]** Et à votre connaissance, est-ce que la FIPOE
3 a fait de l'argent ou a perdu de l'argent avec
4 cette aventure-là?

5 R. Moi, je pense que plusieurs personnes ont perdu de
6 l'argent dans cette affaire-là.

7 Q. **[472]** O.K. Mais, « plusieurs personnes », est-ce
8 qu'à votre connaissance la FIPOE a perdu de
9 l'argent dans cette aventure-là?

10 R. Je crois que oui. Je sais pas... je sais pas les
11 chiffres.

12 Q. **[473]** Parfait. Je pense qu'on peut... à moins que
13 vous ayez des questions.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Non. Parfait. Alors, bon appétit à tous.

16 R. Merci.

17 Q. **[474]** Maître Belleau, simplement pour rappeler.
18 Vous aurez compris de votre... de ma réponse à
19 votre objection plus tôt ce matin qu'il se peut que
20 si on a besoin de déborder sur la semaine
21 prochaine, qu'on va le faire.

22 Me LOUIS BELLEAU :

23 Très bien.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci.

1 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

2 REPRISE DE L'AUDIENCE

3

4 (14:10:07)

5 LA GREFFIÈRE :

6 Monsieur Accurso, vous êtes toujours sous le même
7 serment.

8 R. Oui. Merci.

9 Me SONIA LeBEL :

10 Q. **[475]** Alors, bonjour, Monsieur Accurso.

11 R. Bonjour.

12 Q. **[476]** On va revenir encore un peu avec monsieur
13 Lavallée. Vous savez que monsieur Lavallée, au
14 cours... bon, on l'a établi, il est votre ami, donc
15 vous avez eu de nombreuses discussions avec lui,
16 formelles ou informelles, là, sur ses activités,
17 j'imagine, à la FIPOE, à la FTQ Construction, au
18 Fonds et à la SOLIM, dans le cours de vos
19 conversations comme amis. Oui? Vous avez eu des...

20 R. Bien, là, vous avez mentionné...

21 Q. **[477]** Vous avez eu des discussions avec monsieur
22 Lavallée au cours des trente (30) années où vous
23 l'avez connu, sûrement que dans le cours de vos
24 discussions vous avez parlé de vos fonctions
25 respectives, comme amis, vous comme entrepreneur,

1 lui comme personne étant à la FIPOE, étant à la FTQ
2 Construction, les sièges qu'il a occupés au Fonds
3 et à la SOLIM. Vous avez sûrement eu des
4 discussions par rapport à ça?

5 R. Oui.

6 Q. **[478]** O.K. Selon votre compréhension ou votre
7 connaissance du milieu ou votre compréhension des
8 discussions que vous avez eues avec monsieur
9 Lavallée, quel était son rôle ou son pouvoir à
10 titre de président de la SOLIM?

11 R. C'était pas un bon Dieu.

12 Q. **[479]** C'était pas un bon Dieu?

13 R. Non.

14 Q. **[480]** O.K. Alors, expliquez-nous quel était son
15 rôle ou quelles étaient ses fonctions, ses pouvoirs
16 comme président de la SOLIM?

17 R. Écoutez, monsieur Lavallée, à la SOLIM, avait déjà
18 une connaissance de base dans le marché immobilier.
19 Je pense que dans sa vie il a fait plusieurs
20 transactions de terrains, des blocs appartements,
21 des choses qui lui appartiennent dans sa vie
22 privée. Ça fait qu'il avait une certainement
23 connaissance de l'immobilier, mais... mais, lui, il
24 s'est fié beaucoup beaucoup à toutes les
25 recommandations qu'il avait par ses... par ses...

1 je pense, c'est des présidentes ou c'est-tu des
2 commanditaires, les monsieur Marion en question
3 puis monsieur Gionet. Je pense, c'est des
4 commanditaires. Et disons c'est lui qui présidait
5 le... le comité.

6 Q. **[481]** O.K. Donc, ce que vous nous dites dans le
7 fond, c'est que c'est plus monsieur Gionet ou
8 monsieur Marion qui avaient la connaissance et
9 l'expertise pour décider des investissements du
10 Fonds?

11 R. Oui, mais eux autres travaillent avec une équipe
12 aussi, là, c'est pas juste soit monsieur Gionet ou
13 soit monsieur Marion ou quelqu'un d'autre. Ils ont
14 chacun des comités, ils ont un conseil
15 d'administration, ils ont... ils ont des experts
16 autour d'eux autres en masse, là.

17 Q. **[482]** O.K. Donc... et à votre connaissance, donc
18 monsieur... selon ce que vous nous dites, monsieur
19 Lavallée n'avait pas... est-ce qu'il pouvait avoir
20 une influence sur les dossiers qui étaient
21 sélectionnés par la SOLIM ou par le Fonds, là?
22 Parce que je sais qu'il a eu une chaise aussi au
23 Fonds, on va y revenir, au conseil d'administration
24 du Fonds. Mais, si on y va avec la SOLIM plus
25 particulièrement, il était président de la SOLIM,

1 c'est exact? De mil neuf cent quatre-vingt-seize
2 (1996)...

3 R. Oui.

4 Q. **[483]** ... à deux mille neuf (2009).

5 R. Oui.

6 Q. **[484]** Les dates... les dates pourraient
7 correspondre?

8 R. Pourraient.

9 Q. **[485]** Pourraient. D'accord. Donc, comme président
10 de la SOLIM, est-ce qu'il avait une influence sur
11 les dossiers en général? Je ne parle pas rapport à
12 vous, mais sur les dossiers en général, est-ce
13 qu'il avait une influence sur ce qui aurait pu être
14 sélectionné, sur ce qu'on pouvait écarter, choisir,
15 sur des orientations que la SOLIM pouvait prendre
16 dans les investissements?

17 R. J'aimerais vraiment la comprendre la question parce
18 que c'est une question qui est... qui est vraiment
19 large, puis j'essaie pas de pas répondre, là, je
20 veux répondre.

21 Q. **[486]** O.K.

22 R. Si vous pouvez être plus particulier, là... Est-ce
23 que monsieur Lavallée... En tout cas, j'aimerais ça
24 que... assez précis parce que...

25 Q. **[487]** O.K. Bien, quelle était votre compréhension

1 des pouvoirs de monsieur Lavallée comme président
2 de la SOLIM? Qu'est-ce qu'il pouvait faire? Quel
3 était son rôle? Votre compréhension. Allez-y large,
4 puis on pourra peut-être repreciser par la suite.

5 R. O.K. Monsieur... monsieur Lavallée, dans SOLIM,
6 c'était le dernier sur la liste d'approbation, si
7 vous voulez. C'est... c'est le monsieur qui était
8 en charge du conseil d'administration. Ça fait que
9 si on s'en va par la base, les dossiers sont
10 présentés à la base et ça passe pour SOLIM, ça
11 passe des différents analystes au Fonds.

12 Premièrement, premièrement, c'est bien
13 important de comprendre SOLIM. SOLIM ne nous donne
14 pas aucun projet, c'est pas SOLIM qui donne les
15 projets. C'est nous comme promoteur qu'on... il
16 faut qu'on monte un projet, il faut qu'on bâtit
17 un projet. SOLIM nous donne rien, là, c'est nous,
18 il faut qu'on bâtit, on bâtit avec l'étude
19 économique, avec le marketing, avec l'étude de
20 rentabilité, les coûts de construction. Il faut
21 qu'on arrive avec une série de choses pour se
22 préqualifier ou se qualifier pour mettre ça dans
23 les mains de SOLIM.

24 Une fois qu'on est conscient de ça, bien,
25 là, il faut le bâtir le projet. Une fois qu'il est

1 bâti, là on le présente aux analystes de SOLIM.
2 Normalement, on va le présenter style à monsieur
3 Marion, Marion va donner ça à... à son interne. Et
4 à partir de là, bien, là, son interne va faire un
5 rapport. Souvent les membres du comité interne vont
6 appeler pour des clarifications sur... sur
7 certaines parties du... de l'investissement, s'ils
8 comprennent, s'ils comprennent pas, ils vont
9 analyser l'élément de risque et puis à partir de
10 là, bien là, monsieur Marion ou monsieur Gionet a,
11 puis y n'avait un autre avant lui, monsieur
12 Jacques... quelque chose, excuse-moi, Magnan,
13 monsieur Jacques Magnan, et puis eux autres, ils
14 ont la liberté de présenter ça au conseil
15 d'administration du... de SOLIM.

16 Je suis convaincu que ces dossiers-là sont
17 sûrement discutés avant de présenter ça au conseil.
18 Je suis convaincu qu'ils sont discutés avec... avec
19 monsieur Lavallée et à partir de là, bien là, t'as
20 une réponse, oui ça marche ou non ça marche pas.

21 Q. **[488]** O.K. Donc...

22 R. Ou ça peut marcher d'une autre façon.

23 Q. **[489]** O.K. Pensez-vous, est-ce que c'est à votre
24 connaissance que monsieur Jean Lavallée avait le
25 pouvoir de pousser des dossiers à la SOLIM ou de

1 faire entrer des dossiers de façon privilégiée si
2 je peux m'exprimer ainsi, de par sa position comme
3 président de la SOLIM?

4 R. Je suis convaincu que le seul pouvoir que monsieur
5 Lavallée avait pour faire ce que vous dites c'est
6 une question de temps. Ce dossier-là, il presse;
7 l'autre, on peut attendre parce qu'il presse pas
8 autant. Parce que...

9 Q. **[490]** Donc d'accélérer peut-être le traitement d'un
10 dossier?

11 R. Je pense que c'est la seule influence qu'il peut
12 avoir; c'est d'accélérer le traitement d'un
13 dossier. C'est pas de... regarde le dossier il est
14 pas bon ou Johnny, il va dire à son président, non,
15 fais-le pareil. Non.

16 Q. **[491]** O.K.

17 R. Et Johnny n'avait pas ce pouvoir-là et... en tout
18 cas, moi j'ai jamais, jamais vu quelque chose comme
19 ça. Le dossier, si le dossier, il est bon, ou s'il
20 y a une urgence, parce que des fois, faire une
21 transaction immobilière, il y en a d'autres qui te
22 soufflent dans le dos, là, surtout si la
23 transaction elle est bonne.

24 Q. **[492]** Donc accélérer un dossier peut être
25 avantageux ou nécessaire.

1 R. Oui, nécess... plus nécessaire.

2 Q. **[493]** Plus nécessaire?

3 R. Oui puis sans ça, il n'a pas de dossier.

4 Q. **[494]** Donc d'avoir l'aide de monsieur Lavallée
5 comme président de la SOLIM pour accélérer un
6 dossier peut être avantageux pour quelqu'un qui
7 veut investir?

8 R. Oui, à moi personnellement, ça l'a pas arrivé mais,
9 puis j'ai aucun dossier en tête, là, mais il avait
10 ce pouvoir-là.

11 Q. **[495]** Il avait ce pouvoir-là.

12 R. Oui.

13 Q. **[496]** Et à votre connaissance, est-ce qu'il avait
14 le pouvoir de faire passer des dossiers,
15 d'influencer l'acceptation d'un dossier?

16 R. Pas si c'était pas recommandé par la base, non.

17 Q. **[497]** Est-ce que d'après vous, il avait le pouvoir
18 d'influencer les gens de la base?

19 R. Non. Non parce que, écoutez, je répète, SOLIM ne
20 donne rien. SOLIM, il reçoit un projet puis le
21 projet, il faut qu'il soit bien monté, il faut
22 qu'il soit étudié, il faut que ça aie du sens
23 économiquement puis si toutes les affaires, les
24 critères que le... que SOLIM a de besoin pour que
25 le dossier soit... soit acceptable, si ils sont pas

1 là, bien regarde, ils sont juste pas là.

2 Q. **[498]** Vous êtes au courant, de par vos liens
3 d'amitié avec monsieur Jean Lavallée, que le poste
4 de président de la SOLIM, il le devait au fait
5 qu'il était président de la FTQ Construction, c'est
6 exact?

7 R. J'ai pas compris.

8 Q. **[499]** Vous êtes au courant que le poste de la
9 SOLIM, de président de la SOLIM, il le devait au
10 fait qu'il était président de la FTQ Construction?
11 C'est en lien avec sa présidence à la FTQ
12 Construction?

13 R. Je... j'étais pas au courant de ça.

14 Q. **[500]** Vous étiez pas au courant de ça?

15 R. Non, j'étais pas au courant de ça.

16 Q. **[501]** Vous étiez au courant qu'à partir du moment
17 où monsieur Lavallée a perdu ses élections à la FTQ
18 Construction, ou quand il s'est retiré du poste, il
19 a par la suite perdu son poste à la SOLIM et perdu
20 son poste au Fonds?

21 R. Moi, la nomination du président de la SOLIM, je
22 pense que ça relevait du... du président du Fonds
23 de solidarité. Moi c'est ma compréhension de la
24 façon que il est nommé. J'ai jamais compris que
25 c'est un automatique parce que t'es président de la

1 FTQ Construction, t'es président de SOLIM. Moi j'ai
2 pas eu cette compréhension-là de... de leur
3 structure. Moi je pensais c'était nommé, ça
4 l'aurait pu être quelqu'un de l'extérieur, ça
5 aurait pu être n'importe qui président de la SOLIM.
6 Je... Moi, ma compréhension, non, c'est pas un
7 automatique.

8 Q. **[502]** Est-ce que votre compréhension...

9 R. Mais je peux... je peux me tromper.

10 Q. **[503]** Est-ce que votre compréhension est à l'effet
11 que c'était, sans être écrit dans les statuts de la
12 SOLIM, et sans être réglementé, que c'était une
13 tradition à tout le moins suivie depuis longtemps
14 que quand on avait un siège sur le conseil
15 d'administration de la FTQ Construction, ou on
16 avait également un siège à la SOLIM?

17 R. Bien je pense que le seul président qui a jamais
18 existé de la SOLIM, c'est monsieur Jean Lavallée.
19 Je pense que c'est... Avant ça, il n'avait pas de
20 SOLIM.

21 Q. **[504]** Bien, oui puis il...

22 R. Il n'avait-tu? En tout cas, je peux me tromper, là.

23 Q. **[505]** Et dans la création de la SOLIM, monsieur
24 Lavallée a été trente (30) ans président de la FTQ
25 Construction. Ça peut s'expliquer peut-être?

1 R. C'est ça puis quand SOLIM a été créée, je pense que
2 c'est lui qui est devenu le président de SOLIM. Je
3 pense, je peux me tromper. SOLIM, je me souviens
4 pas en quelle année que ça a été créé. Peut-être
5 vous pouvez m'aider, là, mais moi je me souviens
6 pas. Et je me souviens... Moi j'ai... Je me
7 souviens pas s'il y avait un autre président de
8 SOLIM. Je ne pense pas.

9 Q. **[506]** Vous êtes d'accord avec moi que monsieur Jean
10 Lavallée a été président de la FTQ Construction de
11 sa création jusqu'à tout dernièrement, c'est exact?
12 En tout cas, en deux mille huit (2008) quand il a
13 quitté son poste?

14 R. Ça l'existait pas avant Jean Lavallée la FTQ
15 Construction? Il y avait...

16 Q. **[507]** À votre connaissance, là, depuis que vous
17 connaissez monsieur Lavallée jusqu'à tout
18 dernièrement?

19 R. Oui, oui, depuis ça, mais avant ça, il y avait...
20 il y avait un autre. Peut-être c'était pas FTQ
21 Construction, mais il y avait un autre... une autre
22 définition, un autre... un autre groupement qui
23 regroupait les... les employés de la construction
24 et c'était pas Jean Lavallée. Jean Lavallée a pris
25 la place de quelqu'un que je me souviens pas, là,

1 mais il a pris la place de quelqu'un.

2 Q. **[508]** O.K. Il y a eu dernièrement les vingt-cinq
3 (25) ans de la FTQ Construction. On a fêté ça. On a
4 fêté monsieur Jean Lavallée comme président-
5 fondateur à ce moment-là.

6 R. Oui.

7 Q. **[509]** O.K.? Vous êtes au courant de ça?

8 R. Oui. Oui, oui.

9 Q. **[510]** Donc, à partir du moment où l'entité... le
10 syndicat d'avant a... la FTQ Construction a été
11 formée, vous êtes au courant que monsieur Jean
12 Lavallée a été le premier président à la FTQ
13 Construction sous la forme qu'on la connaît
14 aujourd'hui?

15 R. O.K.

16 Q. **[511]** O.K.?

17 R. Oui.

18 Q. **[512]** Vous n'avez jamais eu de discussion avec
19 monsieur Arsenault concernant justement le poste de
20 Jean Lavallée sur la SOLIM à l'effet que monsieur
21 Arsenault, compte tenu que Jean Lavallée avait
22 quitté... avait perdu... était... avait quitté son
23 poste en deux mille huit (2008), qu'il devait...
24 qu'il s'accrochait au poste de la SOLIM, qu'il
25 devait quitter la SOLIM, vous avez jamais eu ce

1 genre de discussion-là avec Michel Arsenault?

2 R. Monsieur Arsenault m'a parlé de ça et puis il
3 voulait, parce que j'étais très ami avec monsieur
4 Lavallée, il voulait que je lui... parce que là,
5 encore là, là, c'est... c'est une question de
6 risque réputationnel pour le Fonds de solidarité et
7 puis pour SOLIM et puis peut-être monsieur Lachance
8 éventuellement, j'aimerais ça me corriger de
9 qu'est-ce que j'ai dit à matin à propos du risque
10 réputationnel pour la FIPOE et les banques parce
11 que j'ai... j'ai repensé à ça puis peut-être que
12 j'aimerais ça vous revenir là-dessus, je me suis
13 trompé.

14 Le risque réputationnel, ce n'est pas un
15 risque financier. Le risque réputationnel, c'est
16 quand, à cause de ta réputation, ils veulent pas
17 t'avoir. C'est une erreur que j'ai faite à matin,
18 excuse-moi. C'est le risque financier, c'est un
19 risque financier. Et le risque réputationnel, c'est
20 d'autre chose, complètement différent.

21 Maintenant, monsieur Arsenault voulait
22 trouver une façon diplomate, je peux peut-être pour
23 utiliser le bon mot, là, façon diplomate pour que
24 Jean Lavallée soit... s'en va de son poste. Et il
25 m'a demandé d'essayer de parler à Jean Lavallée

1 pour voir si j'étais capable de... de l'aider à
2 prendre... à prendre sa retraite.

3 Q. **[513]** O.K.

4 (14:25:02)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[514]** L'aider comment?

7 R. Parler. « Johnny, tu es rendu à un certain âge.
8 Pense pas que tu devrais t'en a... » tu sais,
9 parler, juste jaser. Juste jaser comme ami. J'avais
10 aucun pouvoir sur Jean Lavallée, là. Ça fait que
11 monsieur Arsenault m'a demandé une façon
12 diplomate : « Es-tu capable de lui parler? »

13 Me SONIA LeBEL :

14 Q. **[515]** Monsieur Jean Lavallée est venu témoigner ici
15 devant la Commission, entre autre le vingt-deux
16 (22) janvier deux mille quatorze (2014). Quand on
17 lui a posé la question s'il vous avait déjà
18 favorisé dans des dossiers de la SOLIM en raison
19 des liens qu'il avait avec vous, monsieur Lavallée
20 a répondu : « Moi, je favorisais des projets qui
21 étaient fonctionnels puis c'est vrai que des fois,
22 il y a des super projets puis on disait « Prenez
23 Accurso à cause que c'est avec lui qu'on fait de
24 l'argent. »

25 Alors, si monsieur Lavallée lui-même admet

1 qu'il vous a favorisé, est-ce que vous pensez que
2 c'est exact ou non?

3 R. Juste pour comprendre la question, il dit ça à qui?

4 Q. **[516]** Il dit ça à la Commission ici.

5 R. Ah, O.K.

6 Q. **[517]** Sous serment. En après-midi. Il devait pas
7 être saoul.

8 R. Regarde, « Merci Johnny, merci Monsieur Lavallée. »

9 Q. **[518]** Donc, si Jean Lavallée dit qu'il vous aidé,
10 vous a favorisé, ça doit être vrai, ça fait trente
11 (30) ans que c'est votre ami?

12 R. Bien, s'il l'a fait, j'assume. J'ai... j'ai aucune
13 idée dans quel projet que... que... parce que c'est
14 comme j'ai dit tantôt, moi, SOLIM me donnait rien.
15 Moi, je présentais des projets. J'ai présenté un...
16 dix-sept (17) projets qui ont été acceptés et un...
17 et huit qui ont été refusés dont un que je tenais à
18 coeur beaucoup beaucoup puis c'est monsieur
19 Lavallée lui-même qui l'a refusé.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[519]** Alors si je comprends bien, quand monsieur
22 Lavallée vient dire ici qu'il vous a avantaagé et
23 qu'il vous a favorisé, vous dites : « Merci
24 Johnny » et ce qu'on doit comprendre de ce que vous
25 nous dites...

1 R. Je sais pas dans quel...

2 Q. **[520]** ... c'est que vous, c'était votre frère...

3 R. Oui.

4 Q. **[521]** ... spirituel et vous dites que c'était
5 également quelqu'un, donc, qui était très intime
6 avec vous.

7 R. Hum hum.

8 Q. **[522]** Vous lui demandiez des... vous demandiez,
9 vous sollicitiez son aide et vous savez pas qu'il
10 vous l'a octroyé. Donc, vous savez pas qu'il vous a
11 avantagé dans plusieurs dossiers. C'est ce que vous
12 nous dites?

13 R. Non, non, Madame la Présidente, moi, qu'est-ce que
14 je dis, c'est que les projets, je les présentais.
15 Et ils s'en allaient à l'analyse. Et après ça, ils
16 s'en allaient au conseil d'administration.
17 Maintenant, si monsieur Lavallée a dit qu'il me
18 favorisait, moi, sur mes projets...

19 Q. **[523]** C'était à votre insu? Vous le saviez pas?
20 C'est ce que vous nous dites?

21 R. Bien, je sais pas dans quels dossiers que monsieur
22 Lavallée, lui, il m'a présentés, donnés ou
23 « Prends-le au lieu de lui ». Moi, je sais pas dans
24 quels dossiers qu'il fait référence parce que
25 c'était toujours nous qui présentais les dossiers.

1 Q. **[524]** Vous, ce que vous dites, c'est que s'il vous
2 a favorisé, c'était à votre insu?

3 R. C'est ça.

4 Q. **[525]** Bon. Alors, vous vous contentiez de voyager
5 avec lui, de l'amener sur votre bateau mais vous ne
6 saviez pas qu'il vous favorisait dans plusieurs
7 dossiers. C'est ça?

8 R. Madame la Présidente, je peux pas en... je peux pas
9 en... j'en n'ai aucun projet qui me vient à la tête
10 que monsieur Lavallée m'a... m'a fait avoir, m'a
11 fait avoir lui-même, là. C'était toujours nous qui
12 présentais des projets.

13 Me SONIA LeBEL :

14 Q. **[526]** Donc, c'est à votre... c'est... c'est pas à
15 votre connaissance que monsieur Lavallée vous a
16 favorisé. C'est pas à votre connaissance que
17 monsieur Dupuis a pris sur lui d'approcher une
18 compagnie qui aurait peut-être été... peut-être
19 plus être intéressante pour vous. Et... mais vous
20 recomman... vous reconnaissez tout de même,
21 Monsieur Accurso, que le... que si monsieur
22 Lavallée dit qu'il vous a favorisé, ça doit être
23 exact?

24 R. Il y a plusieurs choses dans ta question.

25 Q. **[527]** Non, il y a une seule question...

1 R. Vous parlez de monsieur Dupuis...

2 Q. **[528]** ... est-ce que vous reconnaissez...

3 R. ... vous parlez de monsieur Dupuis ou vous parlez
4 de monsieur Lavallée?

5 Q. **[529]** Il y a une seule chose dans ma question. Vous
6 reconnaissez que si monsieur Lavallée est venu
7 témoigner devant la Commission sous serment, et
8 qu'il a admis vous avoir favorisé, que ce soit à
9 votre insu ou non, c'est probablement exact.

10 R. Mon problème de... de... de confirmer ou de pas
11 confirmer ça, je le sais pas dans quel projet,
12 parce que s'il me dit qu'il m'a favorisé, O.K. Où?
13 Dans quel projet?

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[530]** Pourquoi l'avez-vous remercié publiquement,
16 alors?

17 R. Non, non, bien... c'est.... parce que je le
18 remercie. Bien, regarde, merci si tu l'as fait,
19 mais j'aimerais ça savoir où. C'est... c'est juste
20 ça.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Q. **[531]** Et comme monsieur Lavallée était président de
23 la SOLIM à ce moment-là, et qu'il admet vous avoir
24 favorisé, on peut donc conclure qu'il était
25 possible, dans sa... dans la position qu'il

1 occupait, pour lui de le faire.

2 R. De me favoriser...

3 Q. **[532]** De favoriser quelqu'un ou de favoriser des
4 projets, et plus particulièrement vos projet.

5 R. Madame la Présidente, si ça vient pas de la base,
6 il peut rien faire. Si ça vient pas de la base...

7 et c'est très important qu'est-ce que je dis.

8 Écoutez, nous, on a mis à la disposition... parce

9 que, que ce soit les dossiers au Fonds de

10 solidarité ou que ce soit les dossiers chez SOLIM,

11 nous... Monsieur Arsenault m'a appelé à un moment

12 donné puis il dit : « Écoute, on a beaucoup de

13 pression de Radio-Canada qui disent qu'ils pensent

14 qu'il y a eu du *fling-flang* dans tes dossiers.

15 Et... et, Tony, c'est pas habituel, » parce que

16 normalement, il y a une entente de confidentialité

17 entre un banquier ou une société de capital de

18 risque ou un banquier et ses... son client. Et il a

19 pas le droit, le Fonds n'a pas le droit, de mettre

20 mes... mes dossiers à la disposition de personne.

21 Et il m'a appelé à un moment donné et puis il dit :

22 « Regarde, Tony, » il dit, « on a beaucoup de

23 pression. Est-ce que ça te dérange si on met tous

24 ces dossiers-là publics à la... à Radio-Canada? »

25 J'ai dit : « Si ça vous aide, fais-le. Il y a rien

1 là-dedans. Tous les dossiers, que ce soit chez
2 SOLIM, que ce soit au Fonds de solidarité, ils sont
3 tous *straight* comme une flèche. Ça fait que mets-
4 les à la disposition. » Radio-Canada a appris, je
5 crois, que c'était deux ou trois jours, il y avait
6 une centaine de boîtes de documents. Ils ont tout
7 analysé ça. Ils ont vu les rendements. Ils ont vu
8 que tous les dossiers ont passé toutes les étapes
9 de multi... mulitcomité, machine à saucisse -
10 appelle-le comme tu veux - tous les différents
11 comités pour venir à la conclusion que, non, il y
12 avait rien. Et la même chose avec les dossiers de
13 SOLIM, ça a eu lieu.

14 D'ailleurs, je crois aussi pour la
15 Commission, ces dossiers-là, ils sont disponibles.
16 Et puis, pour une raison ou une autre, la
17 Commission a décidé de pas les consulter. Mais
18 ces... ces dossiers-là sont toujours disponibles.

19 Q. **[533]** Qu'est-ce que vous en savez de ça, Monsieur
20 Accurso? De la...

21 R. C'est... c'est monsieur... monsieur Arsenault qui
22 me l'a dit.

23 Q. **[534]** Monsieur Arsenault vous a dit ça quand que la
24 Commission... et comment monsieur Arsenault est au
25 fait de ce que la Commission fait ou ne fait pas?

1 R. Non, non, il m'a dit qu'il a mis à la disponibilité
2 de la Commission ces centaines de boîtes-là.

3 Q. **[535]** Et vous dites que la Commission a décidé de
4 ne pas les consulter. Vous en savez quoi?

5 R. Bien, c'est lui qui m'a dit ça, que... qu'ils ont
6 jamais...

7 Q. **[536]** Mais monsieur Arsenault en...

8 R. ... que la Commission n'a jamais été visiter ces
9 dossiers-là. En tout cas, regarde. C'est lui qui
10 m'a dit ça.

11 Q. **[537]** Et quand est-ce qu'il vous a dit ça? Parce
12 que ça fait pas longtemps qu'on est... on a... on
13 est allé chercher ces dossiers-là, supposément.
14 Alors, quand est-ce que vous avez eu cette
15 conversation-là avec monsieur Arsenault?

16 R. Ça doit faire entre quatre à six mois.

17 Q. **[538]** C'est quand le dernier contact que vous avez
18 eu avec monsieur Arsenault?

19 R. Semaine... la semaine passée.

20 Q. **[539]** Avez-vous discuté de votre témoignage à venir
21 devant la Commission avec monsieur Arsenault?

22 R. Je lui ai demandé c'était quoi l'expérience parce
23 que c'est... c'est une expérience venir ici. Puis,
24 je voulais savoir un... un petit peu comment ça
25 fonctionne et puis elles sont où les salles de

1 bain, ou comment... comment que ça fonctionne. On
2 rentre... on rentre par où? Oui, je voulais
3 avoir... puis... je voulais avoir son « feeling »,
4 comment que ça marche. Tu sais, même si on le voit
5 à la TV, c'est pas du tout comme être « live ».

6 Q. **[540]** O.K. Avez-vous parlé des conversations qui
7 avaient joué devant la Commission quand... lors de
8 son témoignage? Avez-vous discuté du contenu de ces
9 conversations-là?

10 R. Non, moi... moi, j'ai suivi son témoignage, en tout
11 cas, j'ai passé des semaines et des semaines à
12 suivre son... son témoignage là-dessus. J'étais pas
13 obligé de discuter de lui, de son...

14 Q. **[541]** Je dirais quelques jours, là, pas des
15 semaines, là, mais quand même.

16 R. Non, mais moi, je l'ai étudié plus... moi, je l'ai
17 regardé plus qu'une fois.

18 Q. **[542]** Vous l'avez étudié, O.K., son témoignage.

19 R. C'est ça.

20 Q. **[543]** O.K. Parfait. Alors, expliquez-moi, quelle
21 était la nature de votre conversation avec monsieur
22 Arsenault concernant le poste de monsieur Lavallée
23 à la SOLIM, suite à son départ de la FTQ
24 Construction?

25 R. Excuse-moi?

1 Q. **[544]** La nature de vos conversations avec Michel
2 Arsenault concernant Jean Lavallée, son poste à la
3 SOLIM, suite à son départ de la FTQ Construction.

4 R. C'est ça. Monsieur... monsieur Arsenault voulait
5 que je lui donne un coup de main pour convaincre
6 Jean Lavallée de... de prendre sa retraite. À cause
7 du risque réputationnel, il a dit : « Regarde,
8 Tony, on... on peut pas continuer comme ça. Les
9 journaux sont là. On a beaucoup de pression. Tu le
10 sais, Johnny, il est arrivé à un certain âge, il a
11 fait un très bon travail, mais à l'âge qu'il est
12 rendu, avec son état de santé, peut-être que ça
13 serait mieux qu'il s'en aille. Peux-tu m'aider? ».
14 Une chose...

15 Q. **[545]** C'était l'évaluation de monsieur Arsenault,
16 n'est-ce pas...

17 R. Une chose...

18 Q. **[546]** ... qu'il fallait que Johnny s'en, que Jean
19 Lavallée s'en aille?

20 R. Oui.

21 Q. **[547]** C'était son évaluation compte tenu...

22 R. À lui.

23 Q. **[548]** À lui?

24 R. Oui.

25 Q. **[549]** Compte tenu de tout ce qui se passait.

1 R. Oui. C'est une chose que j'ai jamais fait, j'ai
2 jamais parlé à monsieur Lavallée de prendre sa
3 retraite.

4 Q. **[550]** Vous trouviez-vous pas dans une drôle de
5 position parce que monsieur Lavallée, quand même,
6 un ami de trente (30) ans?

7 R. C'est sûr.

8 Q. **[551]** Donc, vous...

9 R. J'avais pas le courage de dire à Jean Lavallée :
10 « Regarde, va-t-en chez vous, prends ta retraite
11 puis tu feras rien. ». J'avais pas le courage de
12 faire ça.

13 Q. **[552]** Non. Gilles Audet, qui est-il par, est-ce
14 que, par rapport à vous, est-ce que c'est une
15 connaissance, un ami, un contact?

16 R. Ah! C'est un... Ah, je te dirais, c'est un ami.
17 Non, pas un ami, non, excuse-moi, non, non. C'est
18 une bonne connaissance.

19 Q. **[553]** Une bonne connaissance?

20 R. Oui.

21 Q. **[554]** John Le Boutillier qui a été directeur des
22 Métallos pendant un bout de temps?

23 R. Je l'ai juste rencontré une fois dans un dîner, je
24 sais pas qu'est-ce qu'on peut appeler ça, là.

25 Q. **[555]** O.K. Donc, ni contact, ni connaissance ou

1 peut-être un petit contact pour le dire de cette
2 façon-là?

3 R. Bien, là, j'ai c'est... J'ai dîné une fois avec lui
4 une fois, c'est monsieur Arsenault qui avait
5 organisé un dîner avec lui.

6 Q. **[556]** O.K.

7 R. Une fois.

8 Q. **[557]** À quelle époque? Est-ce que vous vous en
9 souvenez?

10 R. Ah! C'était...

11 Q. **[558]** Est-ce que monsieur Arsenault était rendu à
12 la FTQ Centrale à ce moment-là?

13 R. Oui, oui.

14 Q. **[559]** O.K. Donc, monsieur LeBoutillier avait déjà
15 pris sa retraite des Métallos, si je comprends
16 bien?

17 R. Monsieur Arsenault?

18 Q. **[560]** Monsieur LeBoutillier était encore directeur
19 des Métallos à ce moment-là?

20 R. Je savais même pas qu'il était directeur des
21 Métallos.

22 Q. **[561]** Ah! Vous avez, vous savez pas qu'il avait été
23 directeur des Métallos?

24 R. Non. John LeBoutillier?

25 Q. **[562]** Non, c'est Lawrence McBrearty.

1 R. Ah, O.K.

2 Q. **[563]** C'est un pièce. Non, non, c'est pas vrai,
3 c'est moi qui étais mêlée. Alors monsieur
4 McBrearty, il était directeur des Métallos?

5 R. Oui, je le connais pas bien.

6 Q. **[564]** O.K. Vous le connaissez pas bien?

7 R. Non, à peu près pas du tout même.

8 Q. **[565]** Parfait.

9 R. Je pense que je l'ai vu juste une fois dans ma vie
10 dans un événement social, mais je ne le connais
11 pas, il fait pas partie du tout, du tout de... Je
12 le connais pas.

13 Q. **[566]** Mais il était effectivement directeur des
14 Métallos pendant un bout de temps.

15 R. Oui.

16 Q. **[567]** Je pense qu'il a pris sa retraite vers deux
17 mille sept (2007), deux mille huit (2008), est-ce
18 que c'est possible, à votre connaissance?

19 R. Écoute, je ne le connais pas.

20 Q. **[568]** Vous ne le connaissez pas?

21 R. Non.

22 Q. **[569]** O.K. Vous l'avez peut-être croisé dans un
23 événement?

24 R. C'est tout.

25 Q. **[570]** C'est tout?

1 R. Pas plus que ça.

2 Q. [571] O.K. Et pour revenir à John LeBoutillier, là,
3 je suis vraiment sur le bon, là, lui, vous l'avez
4 rencontré par le biais de monsieur Arsenault?

5 R. C'est ça.

6 Q. [572] Un dîner seulement, c'est ça?

7 R. Un dîner seulement.

8 Q. [573] O.K. Donc c'est monsieur Arsenault qui fait
9 une évaluation de la situation et qui prend la
10 décision de... d'enlever à Jean Lavallée le poste
11 de la SOLIM ou, en tout cas, constate, fait le
12 constat que monsieur Lavallée doit quitter, c'est
13 exact?

14 R. C'était mon impression, oui.

15 Q. [574] C'était votre impression? Parfait. Madame
16 Blanchette, s'il vous plaît, vous allez me faire
17 jouer la conversation qui se trouve à l'onglet 44
18 des nouvelles pièces qui n'ont pas été déposées
19 encore. C'est une conversation qui vient du Projet
20 Diligence, conversation 080459, la session 3256 qui
21 se déroule entre Michel Arsenault et Gilles Audet
22 le quatorze (14) mars deux mille neuf (2009). On se
23 souvient que les élections ont eu lieu en novembre
24 deux mille huit (2008), monsieur Lavallée a quitté
25 son poste à l'automne deux mille huit (2008) et en

1 mars deux mille neuf (2009), il est encore en place
2 à la SOLIM.

3 (14:37:19)

4 LA GREFFIÈRE :

5 Ça sera déposé sous la cote 1958.1, .2 pour la
6 transcription.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Merci, 58.1, .2, 185P, c'est ça. Est-ce qu'on peut
9 la faire jouer, oui?

10

11 185P-1958.1 : Écoute électronique 08-0459_03256
12 du 14 mars 2009

13

14 185P-1958.2 : Transcription de l'écoute
15 électronique 08-0459_03256 du 14
16 mars 2009

17

18 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

19

20 Me SONIA LeBEL :

21 Arrêtez donc, Madame Blanchette, s'il vous plaît.

22 On va faire un petit coq à l'âne. Monsieur

23 Arsenault discute de son voyage sur votre bateau.

24 R. Mais il parle de qui qui a dit ça? J'ai pas compris

25 la conversation...

1 Q. [575] Si vous pouvez attendre la...

2 R. ... parce que...

3 Q. [576] Attendez ma question deux petites secondes...

4 R. O.K.

5 Q. [577] ... vous allez voir. Monsieur Arsenault
6 parle, il parle de son voyage...

7 R. Oui.

8 Q. [578] ... sur le bateau. Il dit qu'il a discuté
9 avec un dénommé Yvon qui dit que : « Combien de
10 fois les différents présidents de la Caisse de
11 dépôt ont fait des deals sur des yachts, puis à
12 Cannes, puis c'est comme ça que ça marche dans le
13 monde des affaires. ». Est-ce que c'est exact que
14 c'est comme ça que ça fonctionne, Monsieur Accurso,
15 selon votre connaissance du monde des affaires?

16 Me LOUIS BELLEAU :

17 Juste un instant s'il vous plaît. Madame la
18 Présidente, je pense que, je ne vois pas, moi, dans
19 la transcription, où est-ce que c'est que c'est
20 marqué avant le début de la portion qui n'est pas
21 caviardée, le deux minutes de transcription qui est
22 noir comme du charbon, c'est pas écrit, à mon avis,
23 que le... la conversation réfère à un voyage fait
24 sur le bateau de monsieur Accurso. Alors...

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Encore une fois, selon vos règles de pratique, mon
3 collègue peut intervenir quand les droits
4 fondamentaux de son client sont en jeu et la
5 question que j'ai posée, si c'est à la connaissance
6 de monsieur Accurso que ce genre de deal-là se fait
7 exactement dans le monde des affaires et du yacht.
8 Je pense qu'on en est là...

9 Me LOUIS BELLEAU :

10 Oui sauf...

11 Me SONIA LeBEL :

12 ... et j'aimerais avoir la réponse.

13 Me LOUIS BELLEAU :

14 Sauf qu'il y a une donnée dans la question qui est
15 que monsieur Arsenault et monsieur Audet parlent du
16 voyage de monsieur Arsenault...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Quel droit fondamental est attaqué?

19 Me LOUIS BELLEAU :

20 Le droit de ne pas être induit en erreur par
21 l'avocat qui questionne.

22 (14:40:19)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Mais c'est pas un droit fondamental et c'est pas
25 une induction en erreur.

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. **[579]** Alors je repose ma question.

3 R. Oui.

4 Q. **[580]** O.K.? Que l'on parle du voyage en bateau ou
5 non, celui que monsieur Arsenault a fait sur votre
6 bateau à cette époque, fin deux mille huit (2008),
7 quand monsieur Arsenault dit, qu'il parle et qu'il
8 dit : « Y'a rien de répréhensible à ça. C'est
9 comme ça que ça marche dans le monde des
10 affaires. » Est-ce que à votre connaissance c'est
11 exact que ce genre de deal-là peut se faire en
12 voyage? On peut conclure des affaires sur un
13 bateau, on peut conclure des affaires en voyage,
14 dans le monde des affaires, de façon générale. Est-
15 ce que c'est à votre connaissance ça, selon votre
16 expérience?

17 R. Moi, Madame la Présidente, je peux juste vous dire
18 qu'est-ce que j'ai fait avec mon bateau, sur mon
19 bateau. Qu'est-ce que les autres font avec leur
20 bateau, il y en a des bateaux dans le monde entier
21 puis il y en a qui doivent s'en servir pour toutes
22 sortes de raisons. Moi, c'était pas pour cette
23 raison-là.

24 Q. **[581]** Vous n'avez jamais fait d'affaires, conclu
25 d'affaires, discuté d'affaires sur votre bateau?

1 R. On a, on a pas fait ce que vous avez demandé ici,
2 là. C'est comme ça que ça marche, ça se fait sur
3 les bateaux, à Cannes, puis pop, pop. Moi j'ai
4 jamais été à Cannes, premièrement.

5 Q. **[582]** O.K. Bien là, on sera pas spécifique comme
6 ça. On peut aller dans les Îles Vierges...

7 R. Non mais...

8 Q. **[583]** ... on peut ailleurs, là.

9 R. Oui mais... mais je veux dire, moi j'ai jamais
10 utilisé mon bateau pour ça et qu'est-ce que les
11 autres font, ça me... ça me...

12 Q. **[584]** Donc la question, je vais la répéter pour
13 être sûr qu'on a la... on se comprend...

14 R. Oui.

15 Q. **[585]** ... vous n'avez jamais utilisé votre bateau
16 comme outil pour vous aider à conclure des
17 affaires?

18 R. Non.

19 Q. **[586]** Parfait. On peut continuer la conversation,
20 Madame Blanchette?

21

22 SUITE DE L'ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23

24 Me SONIA LeBEL :

25 On peut arrêter, Madame Blanchette.

1 Q. **[587]** Vous allez me corriger si je me trompe, mais
2 mon impression est plus que monsieur Arsenault vous
3 demande votre avis sur ce qu'il devrait faire avec
4 Jean Lavallée, non? Et là, c'est monsieur
5 Arsenault, votre très bon ami, Monsieur Audet, une
6 très bonne connaissance. C'est des gens qui sont
7 extrêmement bien positionnés à la tête du Fonds,
8 donc ils savent de quoi ils parlent.

9 R. J'ai jamais dit que... que quelqu'un du Fonds de
10 solidarité me demandait pas mes avis. J'ai jamais
11 dit le contraire de ça. Mais c'est pas moi qui
12 prend la décision, c'est pas moi qui peut
13 influencer la décision. Il me demande mon avis et
14 je réponds en ami que peut-être que c'est le temps
15 que Johnny quitte parce que, avec tout ce qui se
16 passe, que le risque réputationnel et tout ça.
17 Maintenant, on peut aller un petit peu plus loin,
18 là...

19 Q. **[588]** Oui, on va y aller un petit peu plus loin.

20 R. ... que monsieur Lavallée, une fois qu'il est plus
21 là, bien c'est fini puis salut, bonjour. Cet été,
22 on a fait un voyage de bateau ensemble, moi puis
23 Jean Lavallée. Je veux dire, c'est pas comme ça que
24 je traite mes amis. Moi j'ai... j'ai...

25 Q. **[589]** Alors pourquoi monsieur Audet, qui est quand

1 même une bonne... bien positionné au Fonds, et
2 monsieur Arsenault qui est un de vos très bons,
3 très bons, très bons amis, et ne le contredit pas,
4 semble sous l'impression que la raison pour
5 laquelle monsieur Lavallée s'accroche au poste de
6 la SOLIM, c'est justement compte tenu des avantages
7 que ça lui donne d'être votre ami?

8 R. Bien c'est bien clair, Madame la Présidente, il
9 s'est trompé parce que c'est pas vrai.

10 Q. **[590]** Qui a pris, à votre connaissance, la place de
11 monsieur Lavallée à la présidence de la SOLIM
12 lorsqu'il a finalement quitté?

13 R. Je le sais pas c'est qui aujourd'hui qui est le
14 président, je...

15 Q. **[591]** À ce moment-là.

16 R. À ce moment-là, je le sais pas. Je le sais pas. Qui
17 est-ce qui a pris la place quand lui a quitté? Ils
18 ont-tu nommé quelqu'un ou c'est juste il y avait
19 personne jusqu'à tant qu'il y ait une
20 réorganisation? Je le sais pas.

21 Q. **[592]** Vous êtes pas au courant...

22 R. Non.

23 Q. **[593]** ... de la personne qui avait pris la place de
24 monsieur Lavallée si c'était le cas quand il a
25 quitté?

1 R. C'est ça, non.

2 Q. **[594]** Il y a eu beaucoup de discussions devant la
3 Commission, beaucoup de témoins, monsieur Pereira,
4 monsieur Dupuis, on a entendu beaucoup d'écoutes
5 électroniques, de conversations d'écoutes
6 électroniques sur la puissance ou en tout cas,
7 l'intérêt d'avoir ce fameux siège au Fonds ou à la
8 SOLIM. Est-ce que, selon vous, il était
9 effectivement intéressant d'avoir un tel siège à la
10 SOLIM? Est-ce que vous êtes au courant de ça, vous?

11 R. Est-ce que moi je suis au courant si d'avoir un
12 siège comme... sur le conseil d'administration de
13 SOLIM si... excuse-moi, là, je... je la comprends
14 pas la question.

15 Q. **[595]** Est-ce qu'il y a un intérêt, effectivement,
16 d'avoir un tel siège?

17 R. Un intérêt pour... pour... pour monsieur Lavallée?

18 Q. **[596]** Ou pour quiconque. Pourquoi est-ce qu'on se
19 battrait pour la chaise au Fonds?

20 R. Bon, ça doit être une question de prestige, Madame
21 la Présidente, je le sais pas, ça doit être une
22 question de prestige. Moi... moi je... je me suis
23 jamais battu pour avoir un siège nulle part.

24 Q. **[597]** Quel prestige il pourrait y avoir selon vous?

25 R. Bien, je veux dire quand tu es sur le conseil

1 d'administration du... de la Caisse de dépôt, il
2 doit y avoir un prestige rattaché à... à ce poste-
3 là, sur le conseil d'administration du Fonds de
4 solidarité, ça doit avoir un prestige rattaché là.
5 N'importe quelle grande institution, il y a un
6 prestige. Il y en a qui gagnent leur vie, je pense,
7 à être sur des conseils d'administration.

8 Q. **[598]** Plusieurs témoins ont témoigné, justement, de
9 l'importance d'avoir ce siège-là au Fonds. On a vu
10 que selon les conversations d'écoute électronique,
11 monsieur Lavallée semblait s'y accrocher. Il y a eu
12 une guerre, il y a eu des témoins qui sont venus
13 témoigner à l'effet qu'il y avait eu une guerre
14 lors des élections à la FTQ Construction et qu'un
15 des buts et un des avantages de cette guerre-là
16 était de non seulement de prendre le contrôle à la
17 FTQ Construction, mais d'hériter du fameux siège au
18 Fonds.

19 Est-ce que vous avez une connaissance,
20 vous, Monsieur Accurso, de cette bataille-là pour
21 le siège... les sièges à la FTQ Construction, soit
22 comme directeur général, comme président?

23 R. Je... vous avez une couple de questions...

24 Q. **[599]** Oui, elle est encore trop longue?

25 R. Non, non, non...

1 Q. **[600]** Non, ça va?

2 R. ... bien, je vais juste répondre à une partie de la
3 question parce que ça fait partie de la réponse.

4 Moi, j'ai jamais compris que c'était un automatique
5 que le président du... de FTQ Construction devient
6 automatiquement le président du conseil

7 d'administration de SOLIM. Moi, j'étais pas sur

8 cette impression-là. J'étais sur l'impression que

9 le Fonds de... bien, vous avez vu, dans la

10 conversation, même Michel Arsenault il le sait pas

11 qu'est-ce qu'il nomme officiellement, ça fait que

12 si lui le sait pas, comment tu veux que je le

13 sache? Mais j'ai jamais compris que c'était un

14 automatique.

15 Q. **[601]** O.K.

16 R. Ça, c'est une partie de la question. L'autre, peut-
17 être vous pouvez me la poser si... j'ai jamais
18 compris ça.

19 Q. **[602]** Mais à votre connaissance, là, monsieur...

20 Monsieur Lavallée a occupé la chaise de président

21 de la SOLIM de mil neuf cent quatre-vingt-seize

22 (1996) à deux mille neuf (2009), jusqu'au moment où

23 on a intégré la SOLIM au Fonds de solidarité. Donc

24 on a changé, on a modifié la structure de la SOLIM

25 à ce moment-là. Donc, à votre connaissance, depuis

1 toujours, c'est monsieur Lavallée qui était là.

2 R. Bien, je pense que c'est ça que j'ai dit, à ma
3 connaissance.

4 Q. **[603]** Oui. Et monsieur Lavallée était président, à
5 ce moment-là, de la FTQ Construction depuis, je
6 pense, à toutes fins pratiques, mil neuf cent
7 quatre-vingt-un (1981), de mil neuf cent quatre-
8 vingt-un (1981) à deux mille huit (2008).

9 R. O.K.

10 Q. **[604]** Donc, on peut dire que jusqu'à présent, là...

11 R. Mais j'ai pas les dates en tête, Madame la
12 Présidente, mais si c'est... si c'est le cas, c'est
13 le cas, oui.

14 Q. **[605]** O.K. Monsieur Pereira est venu témoigner de
15 la façon suivante le premier (1er) octobre deux
16 mille treize (2013). Il parle, entre autres, des
17 élections, justement, qui ont eu lieu en novembre
18 deux mille huit (2008), d'une scission entre deux
19 clans. Soit le clan, à l'époque dans le... dans son
20 témoignage, il l'a appelé le clan Jean Lavallée et
21 le clan à Jocelyn Dupuis. On dit :

22 On parlait que Jocelyn Dupuis c'était
23 son but, la chaise, la chaise au Fonds
24 de solidarité d'une importance
25 capitale. La guerre entre Jocelyn et

1 Johnny pour la tête de la FTQ, c'est
2 définitivement pas pour la tête de la
3 FTQ Construction, pour défendre
4 l'intérêt des travailleurs. C'est
5 avoir accès à la chaise du Fonds de
6 solidarité. On sait très bien que Jean
7 Lavallée a une puissance parce qu'il a
8 une chaise au Fonds de solidarité que
9 Jocelyn Dupuis voulait avoir. Jocelyn,
10 pour être simple, pour comprendre, il
11 voulait la richesse à Tony puis le
12 pouvoir à Johnny. Puis quand je dis
13 Tony, je parle de Tony Accurso.
14 C'était son but.

15 Pour vous, ça sonne pas de cloche le fait que la
16 chaise au Fonds de solidarité ou la chaise à la
17 SOLIM est d'une importance capitale?

18 R. Si c'est l'impression de monsieur Pereira, c'était
19 son impression, mais monsieur Pereira, des fois, il
20 dit bien des choses, hein.

21 Q. [606] O.K. Vous êtes-vous mêlé des élections, vous?

22 R. Non.

23 Q. [607] Aviez-vous un intérêt dans ces élections-là?

24 R. Non.

25 Q. [608] Je vais vous demander, Madame Blanchette, de

1 nous faire écouter, s'il vous plaît, la pièce qui
2 est à l'onglet 101 de votre cahier de pièces
3 déposée. L'écoute qui a été déposée à l'époque sous
4 la cote 101P-975.2, une transcription d'écoute
5 électronique du treize (13) novembre deux mille
6 huit (2008) entre Normand Dubois et Louis-Pierre
7 Lafortune. Oui, à l'onglet 101. Vous l'avez à votre
8 onglet 101 des pièces déposées, la cote 102P-975.2.

9 LA GREFFIÈRE :

10 Je n'ai pas d'onglet 101.

11 Me SONIA LeBEL :

12 Alors, une conversation... Bien, donc, 102P-975.2,
13 une conversation du treize (13) novembre deux mille
14 huit (2008) à huit heures (8 h) le matin.

15 LA GREFFIÈRE :

16 Je n'ai pas le 102P, Madame.

17 Me SONIA LeBEL :

18 101P, oui, 975.2.

19

20 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

21

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. [609] Arrêtez-donc là deux petite secondes. Cette
24 conversation-là se situe le treize (13) novembre
25 deux mille huit (2008). Monsieur Louis-Pierre

1 Lafortune semble avoir, lui... faire... en faire un
2 automatisme, là, que le fait que Jocelyn Lava...
3 Johnny Lavallée a plus sa job à la FTQ fait en
4 sorte qu'il perd sa job au Fonds de solidarité et
5 tous les autres comités. Pour vous, vous, c'était
6 pas à votre connaissance? Vous êtes ami avec
7 monsieur Lavallée depuis trente (30) ans, mais
8 Louis-Pierre Lafortune, lui, le treize (13)
9 novembre, au lendemain des élections, c'est sa...
10 c'est sa conclusion.

11 R. Bien, excusez, c'est sa perception.

12 Q. **[610]** C'est sa perception. Est-ce qu'il se trompe
13 également?

14 R. C'est sa perception, Madame. Je le sais pas.

15 Q. **[611]** Mais, à votre connaissance, est-ce qu'il se
16 trompe?

17 R. Bien, les... les événements, par la suite...

18 Q. **[612]** Non, je vous parle de ça. Quand il conclut
19 que le fait pour John... Johnny...

20 R. Bien...

21 Q. **[613]** ... Lavallée, Jean Lavallée, de perdre son
22 siège...

23 R. ... écoutez, je vois pas comment est-ce que Louis-
24 Pierre Lafortune peut être au courant des
25 règlements internes du Fonds de solidarité de la

1 FTQ. C'était un gars qui... qui louait des grues.
2 Je sais pas où est-ce qu'il est devenu un expert
3 tout d'un coup de comment ça se passe là-bas.
4 Moi... en tout cas, je... C'est lui qui parle.

5 Q. [614] O.K. On continue, Madame Blanchette.

6

7 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

8

9 Me SONIA LeBEL :

10 Q. [615] Alors, pourquoi monsieur Normand Dubois et
11 monsieur Lafortune discutent du fait que, en
12 relation avec les élections à la FTQ Construction,
13 vous avez raté votre coup?

14 R. Perception, Madame.

15 Q. [616] Perception.

16 R. C'est une perception. Bien, oui! Moi, j'ai...

17 Q. [617] Mais il prend...

18 R. ... j'ai pas raté mon coup, j'ai... j'ai... pas moi
19 qui me suis présenté.

20 Q. [618] Mais il prend sa perception à quel endroit,
21 monsieur Dubois et monsieur Lafortune?

22 R. Écoutez, moi puis Jean Lavallée on était des amis
23 et puis on a été ensemble beaucoup et c'est une
24 question sûrement dans leur... Regarde, je le sais
25 pas mais je pense que c'est une question de

1 perception.

2 Q. **[619]** O.K.

3 R. Et puis... Mais, écoutez, là, une conversation,
4 permettez-moi de questionner la crédibilité entre
5 Louis-Pierre Lafortune puis Normand Dubois.

6 Q. **[620]** O.K.

7 R. C'est pas des experts.

8 Q. **[621]** Mais si je vous dis que c'est à huit heures
9 le matin (08 h 00), est-ce que ça, ça vous...

10 R. C'est pas des experts dans rien.

11 Q. **[622]** O.K. Devant la Commission, il y a eu beaucoup
12 de témoignages qui ont expliqué, des témoignages,
13 des conversations d'écoute électronique, des
14 analyses qui ont été faites par l'enquêteur
15 Cloutier à l'époque également qui ont défini que
16 pour... aux élections de novembre deux mille huit
17 (2008) à la FTQ Construction, deux clans
18 s'opposaient. Deux clans, le premier étant formé de
19 Jocelyn Dupuis, de Richard Goyette, qui se
20 présentait comme directeur général, on sait par la
21 suite qu'il a gagné.

22 R. Hum, hum.

23 Q. **[623]** Et de Yves Mercure comme président. Jocelyn
24 Dupuis aurait été, selon les témoignages, accoquiné
25 à ce moment-là et en lien avec Joe Borsellino. Joe

1 Borsellino, entrepreneur qui aurait eu intérêt, qui
2 avait intérêt à ce que ce clan-là, et je vous parle
3 des témoignages devant la Commission, qui avait
4 intérêt à ce que clan-là le remporte pour avoir
5 accès, justement, aux avantages qu'on a à être sur
6 le Fonds de solidarité.

7 L'autre clan était formé de Jean Lavallée,
8 de Bernard Girard qui se présentait comme directeur
9 général et de Roger Poirier comme président. Vous
10 étiez, selon les témoignages, de ce côté-là et vous
11 aviez avantage, selon les témoignages, à garder
12 Jean Lavallée en place. Est-ce que c'est exact que
13 vous avez participé, que vous aviez avantage à
14 garder Jean Lavallée en place?

15 R. C'est exact qu'il y avait deux clans.

16 Q. **[624]** Est-ce que les personnes que j'ai nommées
17 sont les bonnes?

18 R. Oui. C'est exact qu'il y a deux clans sauf, sauf
19 dans le cas des deux entrepreneurs que Borsellino
20 puis moi, là, regarde, c'est pas nous autres qui
21 contrôlait rien, là. Dans mon cas, c'est sûr que
22 Jean Lavallée c'est mon ami et moi, je vais
23 toujours appuyer mon frère, si vous voulez. Mais
24 c'est exact qu'il y avait deux clans puis il y
25 avait une vraie bataille puis un vrai vote et le

1 vrai vote c'est le clan, si vous voulez, de
2 monsieur Goyette qui l'a gagné.

3 Q. **[625]** O.K. Vous êtes d'accord avec moi que monsieur
4 Goyette, monsieur Dupuis, monsieur Mercure, et
5 caetera, ce sont des gens qui sont, eux, plus au
6 fait des règles internes de la FTQ Construction, de
7 la SOLIM, du Fonds, contrairement à monsieur Louis-
8 Pierre Lafortune.

9 R. Oui.

10 Q. **[626]** O.K.

11 R. Oui, oui.

12 Q. **[627]** Parce que vous avez dit « je le sais pas
13 comment ça se fait que monsieur Lafortune commente
14 ça parce que comment il peut connaître...

15 R. C'est sûr.

16 Q. **[628]** ... les règles internes? ».

17 R. C'est l'évidence même, oui, c'est ça.

18 Q. **[629]** O.K. « Puis c'est sa perception parce qu'il
19 est à l'externe puis je ne vois pas comment un
20 individu qui travaille dans les grues pourrait
21 commenter les élections. », c'est exact?

22 R. Exactement.

23 Q. **[630]** Et commenter votre joie ou votre déception
24 dans les élections, c'est exact? Je parle de
25 monsieur Lafortune. Vous voyez pas comment il peut

1 se permettre de faire ça.

2 R. Non.

3 Q. **[631]** O.K. Madame Blanchette, la conversation 101P-
4 978.2. Elle aurait dû être à l'onglet 103, mais
5 j'imagine vous l'avez... Ah! Bien c'est parfait ça.
6 Conversation qui prend place le treize (13)
7 novembre deux mille huit (2008) entre Jocelyn
8 Dupuis et Rénauld Grondin.

9

10 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

11

12 Me SONIA LeBEL :

13 O.K. On peut arrêter là, Madame Blanchette, s'il
14 vous plaît.

15 Q. **[632]** Alors, ça vient de Jocelyn Dupuis, Jocelyn
16 Dupuis, au lendemain des élections.

17 R. À qui qu'il parle, Madame la Présidente?

18 Q. **[633]** À un dénommé Bob, mais c'est Jocelyn Dupuis.

19 R. Mais, c'est qui ce Bob-là? Je m'excuse.

20 Q. **[634]** Jocelyn Dupuis.

21 R. Oui, mais il parle à Bob.

22 Q. **[635]** Écoutez-moi, Monsieur Accurso.

23 R. O.K.

24 Q. **[636]** Il pourrait se parler dans son miroir, là,
25 Jocelyn Dupuis, au lendemain des élections,

1 explique la déconfiture de Jean Lavallée et
2 explique qu'il aurait aimé voir la face à Accurso.
3 En quoi votre face est pertinente au fait que Jean
4 Lavallée a perdu les élections si la théorie qui a
5 été exposée devant la Commission par les divers
6 témoins n'est pas exacte?

7 R. Premièrement, je le sais pas c'est qui ce Bob-là et
8 quand on me fait écouter une conversation
9 téléphonique et personne peut m'identifier c'est
10 qui l'autre personne...

11 Q. **[637]** Vous savez qui est Jocelyn Dupuis.

12 R. Maintenant, si Jocelyn...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[638]** Monsieur Accurso, le Fonds, là... et vous
15 comprenez la question qui vous est posée. La
16 personne à qui s'adresse Jocelyn Dupuis n'a aucune
17 importance. Ce qu'on vous rappelle, ce qu'on vous
18 pose comme question, c'est ce que dit monsieur
19 Dupuis, à quel point c'était une déconfiture pour
20 vous de voir que monsieur Lavallée avait perdu ses
21 élections. C'est de ça dont on vous parle.

22 R. O.K. C'est sûr que Jean Lavallée, puis je le dis...
23 je l'ai dit bien des fois, c'est mon meilleur ami.
24 Et puis si, lui, il a mis son coeur, il a mis... il
25 a mis son coeur dans cette élection-là, là, qu'il

1 voulait avoir son équipe qui passait, et puis que
2 si, lui, monsieur Lavallée est désappointé parce
3 que c'est... c'est son syndicat, c'est ses
4 affaires, c'est mon ami, ça fait que... T'sais,
5 quand t'as... quand un de tes chums est triste, tu
6 peux... tu peux te sentir triste pour lui et...

7 Mais, j'ai retenu une autre chose de la
8 conversation qui est très importante. Mon nom a
9 jamais été mentionné dans le fait que j'ai essayé
10 d'influencer l'élection. J'étais... je faisais pas
11 partie du maraudage pour essayer de dire « bon,
12 toi, tu vas voter un côté, toi, tu vas voter
13 l'autre. » Je ne m'en suis pas mêlé du tout. Ça a
14 été une élection démocratique dans leurs mains
15 entre deux clans qui étaient en vrai compétition.

16 Ça fait que s'il dit ça... en réalité, je
17 le sais pas pourquoi qu'il dit ça, mais à bien y
18 penser, Johnny a perdu, regarde, ça me fait de la
19 peine. C'est mon ami, ça me fait de la peine parce
20 que, lui... lui, il a de la peine. Pas que, moi, ça
21 m'affecte, ça me fait de la peine parce que, lui,
22 il a de la peine.

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. **[639]** Donc, le commentaire de monsieur Dupuis est
25 lié uniquement avec votre relation d'amitié avec

1 monsieur Jean Lavallée... Jean Lavallée et le
2 fait...

3 R. Bien, ça peut pas être relié à d'autre chose,
4 Madame la Présidente.

5 Q. **[640]** ... et le fait que vous aviez de la
6 compassion pour sa défaite.

7 R. Ça ne peut pas être relié à d'autre chose.

8 Q. **[641]** O.K. Bon. Peut-être prendre la pause si vous
9 permettez, Madame la Présidente.

10 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

11 REPRISE DE L'AUDIENCE

12 (15:37:33)

13 LA GREFFIÈRE :

14 Monsieur Accurso, vous êtes toujours sous le même
15 serment.

16 R. Merci.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[642]** Est-ce que vous connaissez monsieur Robert
19 Paul à la FTQ Construction?

20 R. Non.

21 Q. **[643]** Non. Ça vous dit rien?

22 R. Rien rien.

23 Q. **[644]** Non. Et si je vous suggère que le Bob en
24 question sur la conversation qu'on a entendue
25 tantôt avec Jocelyn Dupuis et Robert Paul, c'est

1 pas quelqu'un que vous connaissez.

2 R. Non.

3 Q. **[645]** Et vous êtes pas en mesure de me dire si
4 c'est exact ou non parce que vous connaissez pas sa
5 voix, c'est exact?

6 R. Je connais pas... je connais pas Robert Paul. Non.

7 Q. **[646]** O.K. Vous nous avez dit ce matin ou, en tout
8 cas, en début d'après-midi, j'ai pas...

9 R. C'est ça son nom? Excusez, Madame.

10 Q. **[647]** Robert Paul.

11 R. Robert Paul.

12 Q. **[648]** Robert Paul.

13 R. Connais pas.

14 Q. **[649]** Vous le connaissez pas.

15 R. Non.

16 Q. **[650]** Vous nous avez dit ce matin que vous avez
17 jamais utilisé votre bateau comme outil d'influence
18 ou pour faire des affaires, c'est exact?

19 R. C'est exact.

20 Q. **[651]** Vous nous avez dit lors de votre témoignage
21 ce matin, que vous avez invité... vous invitiez vos
22 amis sur votre bateau, c'est exact?

23 R. Des amis ou des amis des amis, oui.

24 Q. **[652]** Les amis des amis. Parfait. Vous avez parlé
25 de Bernard Girard comme étant une connaissance,

1 c'est exact?

2 R. C'est exact.

3 Q. **[653]** O.K. Monsieur Girard, juste pour... pour le
4 situer un peu, il était au...

5 R. Je pense que je l'ai décrit comme « bonne
6 connaissance ». Excuse-moi, là.

7 Q. **[654]** Comme bonne connaissance. O.K. D'accord.

8 R. C'est ça.

9 Q. **[655]** Monsieur Girard était au Local 791, je crois,
10 c'est ça?

11 R. Oui.

12 Q. **[656]** C'est quoi? C'est machineries lourdes ça?

13 R. Oui.

14 Q. **[657]** C'est opérateurs de machineries lourdes?

15 R. Oui, je crois que oui.

16 Q. **[658]** O.K. C'est un local avec qui vos compagnies
17 doivent faire affaire. C'est le type de main-
18 d'oeuvre que vous employez.

19 R. Oui, mais je pense que je vous ai dit également que
20 mon fils Jimmy qui... que lui, il est beaucoup plus
21 sur les chantiers que moi aujourd'hui, et puis que
22 lui, il a plus de contacts avec... avec monsieur
23 Bernard Girard, avec Grondin...

24 Q. **[659]** Oui, mais...

25 R. ... avec les gars directement sur le chantier.

1 Q. [660] O.K.

2 R. Il a plus de contacts que moi. Puis moi, on se voit
3 ou on s'est vu peut-être une fois ou deux fois par
4 année en dîner, mais toujours avec mon fils
5 présent.

6 Q. [661] Toujours avec votre fils présent. O.K. Mais,
7 simplement pour nous situer qui est monsieur
8 Girard, Bernard Girard...

9 R. Oui.

10 Q. [662] ... c'est exact qu'il est dans le Local
11 791...

12 R. Exactement.

13 Q. [663] ... opérateurs de machineries lourdes, c'est
14 ça?

15 R. Oui.

16 Q. [664] Relié à ce que vous avez appelé les Teamsters
17 ce matin, c'est ça?

18 R. Non.

19 Q. [665] Non. Ça n'a pas de lien?

20 R. Les Teamsters, c'est un autre syndicat.

21 Q. [666] C'est un autre, mais est-ce qu'il y a des
22 liens entre ces deux syndicats-là, le 791 et les
23 Teamsters, à votre connaissance?

24 R. Je le sais pas, Madame, je le sais pas.

25 Q. [667] Vous le savez pas.

1 R. Non. C'est parce que comme j'ai dit, à travers
2 les... les trente (30) dernières années, là, ça a
3 changé, là. Un a venu l'autre, l'autre a venu
4 l'autre, l'autre est devenu l'autre, là, puis à un
5 moment donné on... on perd la notion.

6 Q. **[668]** O.K. Opérateurs de machineries lourdes, c'est
7 le type de main-d'oeuvre que vous pouvez être amené
8 à employer dans les contrats que vous... diverses
9 compagnies peuvent faire, c'est exact?

10 R. C'est une nécessité.

11 Q. **[669]** C'est une nécessité. Alors, c'est un syndicat
12 ou un local parce qu'on a bien défini devant la
13 Commission comment fonctionnait la structure de la
14 FTQ Construction.

15 R. Oui.

16 Q. **[670]** C'est un local avec lequel vous pouvez être
17 amené à avoir des affaires, si on veut, sur une
18 base générale compte tenu de la main-d'oeuvre que
19 vous devez employer.

20 R. Oui.

21 Q. **[671]** Oui. O.K. Vous avez mentionné également avant
22 la pause que la conversation entre Jocelyn Dupuis
23 et celui qui a été identifié comme Bob - mais où je
24 vous suggère qu'il s'agit de Robert Paul, mais
25 appelons-le Bob ici pour fins de discussion - entre

1 Jocelyn Dupuis et Bob, quand monsieur Dupuis
2 exprime son opinion sur votre... votre état par
3 rapport à la défaite de Johnny, ce que vous avez
4 dit, c'était « probablement, là, parce que... parce
5 que je suis ami avec lui, puis il savait que
6 j'allais être triste pour lui » c'est ça?

7 R. C'est ça.

8 Q. **[672]** Triste ou affecté par sa...

9 R. Ou affecté, oui, c'est ça.

10 Q. **[673]** Ou affecté.

11 R. Oui.

12 Q. **[674]** O.K.

13 R. Triste parce qu'il est triste.

14 Q. **[675]** Est-ce que monsieur Lavallée était
15 effectivement triste d'avoir perdu à ce moment-là?

16 R. Regarde, non, j'assume que... que c'est... Quand on
17 parle de... Écoutez, c'est une conversation que...
18 que Jocelyn Dupuis a avec...

19 Q. **[676]** C'est pas ma question, Monsieur... je suis
20 plus sur la conversation. Je vous demande : est-ce
21 que monsieur Lavallée était effectivement triste?
22 Vous avez une relation, c'est votre frère, là. Est-
23 ce qu'il était effectivement triste d'avoir perdu
24 ces élections-là?

25 R. Il était pas content.

1 Q. **[677]** Il était pas content.

2 R. Non.

3 Q. **[678]** On sait que monsieur Lavallée ne s'est pas
4 présenté aux élections, c'est exact? C'est Bernard
5 Girard comme d.g...

6 R. C'est ça.

7 Q. **[679]** ... et Roger Poirier comme président, c'est
8 exact ça?

9 R. C'est ça. Exactement.

10 Q. **[680]** Mais, monsieur Lavallée, si je comprends
11 bien, parce que vous avez admis vous-même qu'il y
12 avait deux clans.

13 R. Oui, absolument.

14 Q. **[681]** O.K. Ce que vous avez fait comme nuance,
15 c'est que ni... il n'y avait pas d'entrepreneur de
16 mêlé dans ces deux clans-là.

17 R. Non. Les entrepreneurs, ils peuvent pas s'être
18 mêlés à ce niveau-là, là. Quand c'est le temps
19 d'une élection, quand c'est le temps d'une bataille
20 entre eux autres, là. Regarde, les entrepreneurs...
21 t'es mieux de rester loin parce que si tu fais
22 leurs doigts coincés, c'est pareil comme si tu te
23 fais coincer dans une porte, là, puis ça, ça fait
24 mal. Ça fait que tu te tiens loin d'une chicane
25 comme ça.

1 Q. **[682]** Bernard, Bernard Girard donc se présentait
2 comme d.g. dans ce que je pourrais appeler le... du
3 côté de Jean Lavallée, là, le côté que Jean
4 Lavallée supportait, est-ce qu'on peut le dire
5 comme ça?

6 R. Oui.

7 Q. **[683]** Et Roger Poirier se présentait comme
8 président dans l'équipe que Jean Lavallée
9 supportait?

10 R. Je crois que oui.

11 Q. **[684]** O.K. Et l'histoire nous l'a dit, c'est
12 l'équipe que Jocelyn Dupuis supportait qui a
13 remporté, c'est exact?

14 R. C'est exact.

15 Q. **[685]** O.K. Est-ce que vous avez aidé monsieur
16 Lavallée, est-ce que vous avez supporté son équipe
17 à titre d'ami ou autre?

18 R. J'étais pas impliqué. J'étais pas impliqué d'aucune
19 façon. C'est une élection qui s'est déroulée entre
20 eux autres et puis comme je vous dis moi, je le
21 sais où mettre mes doigts puis je le sais où pas
22 mettre mes doigts et puis c'était pas une place
23 que... que je voulais m'en mêler.

24 (15:43:34)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [686] Pourquoi?

3 R. Bien c'est parce que, c'est leur poutine interne,
4 Madame la Présidente, puis moi je suis un
5 entrepreneur et j'ai pas d'affaires là-dedans. Moi,
6 avec le temps, là, j'aurais été obligé de
7 travailler avec l'équipe en place et c'est comme
8 quand un gouvernement change. T'essaie pas de te
9 mêler d'un gouvernement ou de l'autre gouvernement.
10 Quand il change, tu travailles avec l'autre
11 gouvernement puis le plus que tu te mêles, le plus
12 que tu... tu te mets en trouble.

13 Me SONIA LeBEL :

14 Q. [687] Hum. On va y revenir au gouvernement un peu
15 plus tard, oui.

16 R. Certainement, certainement.

17 Q. [688] Donc vous dites que vous n'avez pas tenté
18 d'aider, de supporter ou de donner un coup de main
19 à monsieur Lavallée pour les élections ou l'aider à
20 faire entrer si on veut son équipe, ou à bâtir son
21 équipe?

22 R. Non.

23 Q. [689] Non. Dans une conversation du premier (1er)
24 avril deux mille neuf (2009) que nous avons fait
25 jouer ce matin, on la réécouterà pas, c'est la

1 conversation qui a été quand même assez longue, là,
2 avant la pause du dîner, où monsieur Jocelyn Dupuis
3 s'exprime abondamment sur plusieurs sujets à
4 monsieur Richard Goyette. C'est la conversation,
5 pour fins de référence, 102P-1014.2. Cette
6 conversation-là prend place le premier (1er) avril
7 deux mille neuf (2009), 09-0064, la session numéro
8 13, et entre autres, à la ligne, à partir de la
9 ligne 319-320, monsieur, naturellement, Jocelyn
10 Dupuis, pour mettre en contexte, raconte ce qu'il
11 va dire aux journalistes et qu'il va déballer, là,
12 tout ce qu'il a à déballer à ce moment-là, et parle
13 des élections. Entre autres, il dit, dans sa course
14 aux élections, il dit :

15 [...] j'ai échappé certaines, j'sais
16 pas si on peut appeler ça des
17 brebis-là, mais, j'ai, j'ai échappé
18 certaines personnes qui, qui, qui, qui
19 étaient d'accord pis par la suite,
20 est-ce qui, j'me pose des questions,
21 j'ai pas des preuves là, j'me pose des
22 sérieuses questions. Entre autres euh,
23 la personne qui s'est présentée
24 contre, contre Richard Goyette.

25 On sait que la personne qui s'est présentée contre

1 Q. **[691]** Février deux mille huit (2008)?

2 R. Je me souviens pas de la date, là, mais si... si
3 vous le dites, ça doit être ça. Une fois.

4 Q. **[692]** Pour quelle... pour quelle raison monsieur
5 Girard, qui est une bonne connaissance, et que vous
6 avez dit il y a quelques minutes n'avoir jamais vu
7 autrement qu'avec, en lunch avec votre fils, est
8 allé sur votre bateau, Monsieur Accurso?

9 R. Oui. C'est que... c'est que moi la façon que je
10 fonctionnais avec le bateau, bien je vous ai dit,
11 amis et amis d'amis.

12 Q. **[693]** Là c'est l'ami de quel ami, là, dans
13 (inaudible)?

14 R. C'est l'ami de Jean Lavallée. C'est l'ami de Jean
15 Lavallée. Moi j'ai... j'ai... vous savez, il y
16 avait quatre chambres à coucher sur le bateau et...
17 et moi souvent je vais inviter mon invité qui était
18 Jean Lavallée et puis là, je vais dire à Johnny, je
19 vais dire, regarde, il y a deux chambres de libres.
20 As-tu quelqu'un en particulier que tu voudrais
21 amener? Et puis si je me souviens bien, le...
22 Nicole, la femme de Jean Lavallée, elle a invité
23 son frère et puis je pense que c'était un voyage
24 avec le frère de Nicole Lavallée et avec monsieur
25 Bernard Girard. C'est deux personnes que Jean

1 Lavallée a invitées. C'est lui qui a décidé de les
2 amener. Moi j'ai amené mon ami puis j'ai dit : « On
3 a... tu sais, il y a deux chambres là-dedans, là,
4 viens-t-en, invite qui tu veux puis on va faire un
5 voyage ensemble. » Et c'est comme ça que ça s'est
6 passé.

7 Q. **[694]** O.K. Si je vous suggère plutôt, Monsieur
8 Accurso, que ce voyage-là a eu lieu le quatorze
9 (14)... dans la semaine du quatorze (14) au vingt-
10 trois (23) février deux mille huit (2008), que sur
11 le Touch, il y a quatre chambres, effectivement, il
12 y avait vous et votre conjointe de l'époque, Jean
13 Lavallée et sa conjointe, Louis Bolduc...

14 R. Ah, ça se peut.

15 Q. **[695]** ... et sa conjointe, Bernard Girard et sa
16 conjointe?

17 R. Ça se peut. Je me mélange dans les voyages. Mais
18 oui, ça se peut, ça se peut.

19 (15:48:12)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[696]** Ça veut dire que Bernard Girard, vous
22 l'auriez reçu plus qu'une fois...

23 R. Non, une fois.

24 Q. **[697]** ... sur votre bateau?

25 R. Il était pas là Bernard Girard, c'est... c'est...

1 non, il est juste venu une fois, il est pas venu
2 une deuxième fois, de... de qu'est-ce que je me
3 souviens, il est juste venu une fois.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Q. **[698]** O.K.

6 R. Avec monsieur Louis Bolduc, madame a raison.

7 C'était pas avec... c'est un autre voyage que le
8 frère à Nicole est venu.

9 Q. **[699]** Et vous nous dites que ce voyage-là n'était
10 pas dans le but d'aider Jean Lavallée et à
11 convaincre Bernard Girard à ce moment-là, on est en
12 février deux mille huit (2008), quelque temps avant
13 les élections à la FTQ Construction, de convaincre
14 Bernard Girard de se présenter ou à tout le moins
15 de l'influencer?

16 R. Absolument pas.

17 Q. **[700]** C'était pas non plus pour discuter avec
18 Bernard Girard, Jean Lavallée et Louis Bolduc des
19 élections à venir à la FTQ Construction et de
20 décider d'une stratégie pour gagner ces élections-
21 là?

22 R. Absolument pas.

23 Q. **[701]** Donc, vous me dites que ce voyage-là, sur le
24 bateau, avec Jean Lavallée, Louis Bolduc et Bernard
25 Girard n'a rien à voir avec la suite des événements

1 à la FTQ Construction?

2 R. Exact.

3 Q. [702] Exact? Ça n'a rien à voir?

4 R. Ça n'a rien à voir.

5 Q. [703] Madame Blanchette, s'il vous plaît, on va
6 écouter la conversation 102P-1044.1.2, conversation
7 qui a lieu entre Joe Borsellino, l'entrepreneur
8 supposément lié au clan de Jocelyn Dupuis et
9 Jocelyn Dupuis, le deux (2) avril deux mille neuf
10 (2009), à dix-neuf heures trente-cinq (19h35).

11

12 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

13

14 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

15

16 Me SONIA LeBEL :

17 Q. [704] On peut arrêter là, Madame Blanchette. Merci.

18 Alors, quand monsieur Jocelyn Dupuis, encore une
19 fois, mentionne que la raison de la présence de
20 Bernard Girard sur le bateau était par rapport au
21 clan de Lavalée d'acheter Régnald Grondin, qu'est-
22 ce... est-ce que vous savez à quoi il fait
23 référence?

24 R. Non. Non.

25 Q. [705] Et, ce que vous nous affirmez, c'est que ça a

1 rien à voir avec ces élections qui en ont suivi et
2 la bataille des deux clans.

3 R. Le voyage de bateau a rien à voir avec les
4 élections qui ont suivi. C'est ça que je confirme.

5 Q. **[706]** Rien du tout?

6 R. Rien du tout.

7 Q. **[707]** À combien de reprises monsieur Bernard Girard
8 est allé sur le bateau?

9 R. Une fois.

10 Q. **[708]** Donc, après février deux mille six (2006),
11 monsieur Jean Lavallée n'a jamais réinvité monsieur
12 Girard sur le bateau?

13 R. Bien, je... non. Non. Puis, je vous ai dit que
14 c'est une bonne connaissance et puis, normalement,
15 j'invite des amis sur le bateau. Dans ce cas ici,
16 ce voyage-là, il y avait monsieur Bolduc qui...
17 monsieur Bolduc, c'était mon ami, oui.

18 Q. **[709]** Oui.

19 R. C'est...

20 Q. **[710]** Mais monsieur Girard est... est une bonne
21 connaissance...

22 R. Une bonne connaissance...

23 Q. **[711]** ... donc est pas votre ami à vous.

24 R. ... qui... qui a été invité par Jean Lavallée.

25 Q. **[712]** Par Jean Lavallée.

1 R. Oui.

2 Q. **[713]** Et février deux mille huit (2008), six mois
3 avant les élections, avant que ce clan-là perde,
4 c'est la seule et unique occasion où monsieur Jean
5 Lavallée a invité son ami sur le bateau.

6 R. Exact. Oui. C'est...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[714]** Jean Lavallée, il est pas là, lui.

9 R. Non, non. Bien, oui, il est là.

10 Me SONIA LeBEL :

11 Oui, il est là, Jean Lavallée.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[715]** Bien, il y a vous, Louis Bolduc, Bernard
14 Girard...

15 R. Et Jean Lavallée.

16 Q. **[716]** ... et Jean Lavallée.

17 R. Les quatre.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. **[717]** O.K. Et monsieur Lavallée n'a plus jamais
20 réinvité monsieur Girard sur le bateau.

21 R. Non.

22 Q. **[718]** Est-ce que vous savez pourquoi?

23 R. Non.

24 Q. **[719]** Est-ce que vous savez pourquoi à cette
25 occasion-là, unique occasion dans toutes les

1 occasions de voyage en bateau que vous avez eues,
2 c'est pas... est-ce que vous savez pourquoi à cette
3 unique occasion-là monsieur Girard est sur le
4 bateau?

5 R. Jean Lavallée avait décidé qu'il voulait l'inviter.
6 Et ça n'a rien à voir avec les élections. Ça n'a
7 rien à voir avec les élections.

8 Q. **[720]** Qui a payé pour le voyage de Bernard Girard?

9 R. C'est moi.

10 Q. **[721]** C'est vous?

11 R. Oui.

12 Q. **[722]** O.K. Est-ce que vous avez assisté à toutes
13 les conversations entre monsieur Girard et monsieur
14 Lavallée sur le bateau?

15 R. Non.

16 Q. **[723]** Est-ce que vous savez s'ils ont...

17 R. Non, parce que...

18 Q. **[724]** ... à un moment ou à un autre parlé des
19 élections entre eux?

20 R. Bien, c'est parce que les habitudes de monsieur
21 Lavallée, il se lève pas avant midi puis il se
22 couche à... à trois heures (3 h) du matin. Puis...
23 et puis, Bernard Girard, c'est un lève-tôt comme
24 moi, ça fait qu'on...

25 Q. **[725]** Ça fait qu'ils se sont pas croisés sur le

1 bateau.

2 R. Bien, ils se sont croisés, oui, c'est sûr, là. On
3 soupait ensemble, mais durant la journée, monsieur
4 Lavallée, il dormait beaucoup.

5 Q. **[726]** O.K. Avez-vous été en présence de monsieur
6 Girard et de monsieur Lavallée tout le temps.

7 R. Non. C'est sûr, non. Non, il y a des journées qu'il
8 y a du monde qui allait à la pê... à la pêche. Il y
9 a des journées que le monde allait à la pa... à la
10 plage. Moi, j'aimais beaucoup faire du « hiking »,
11 là, si vous voulez, là, monter les montagnes, faire
12 beaucoup d'exercice. Le monde, ils font pas mal
13 qu'est-ce qu'ils veulent dans une journée.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[727]** Puis ça vous a donné l'occasion aussi de
16 mieux connaître monsieur Girard.

17 R. Oui, c'est sûr.

18 Q. **[728]** Et devenir plus ami avec lui.

19 R. Oui.

20 Me SONIA LeBEL :

21 Q. **[729]** Pour quelle raison vous payez pour quelqu'un
22 que vous connaissez ou... que c'est une bonne
23 connaissance, un ami d'un ami. Pourquoi c'est pas
24 monsieur Girard qui a défrayé ses frais pour aller
25 sur le bateau.

1 R. Bien, c'est parce que moi, tous mes voyages de
2 bateau, tout le monde que j'ai invité sur le
3 bateau, sans exception, excepté monsieur Frank
4 Zampino qui a payé son propre voyage, toute la
5 liste d'invités qu'on vous a soumis, j'ai toujours
6 payé pour les billets d'avion, tout le temps.

7 Q. [730] Alors expliquez-moi pourquoi monsieur Frank
8 Zampino, que vous avez défini comme étant, je
9 crois, un ami...

10 R. Oui.

11 Q. [731] ... pourquoi c'est le seul de vos amis, alors
12 qu'une bonne connaissance, Bernard Girard, et peut-
13 être quelques contacts qu'on verra plus tard,
14 expliquez-moi pourquoi monsieur Zampino a payé son
15 voyage?

16 (15:58:00)

17 Me LOUIS BELLEAU :

18 Me permettez-vous, Madame, une objection s'il vous
19 plaît? Je pense que nous sommes dans le champ de
20 l'engagement de la Commission qui consiste à ne pas
21 poser de question à monsieur Accurso sur les faits
22 de la cause. Je crois qu'il y a une, comment dire,
23 une interprétation élargie de cela qui doit être
24 adoptée et que nous sommes ici dans le domaine des
25 allégations qui pourraient toucher l'utilisation du

1 bateau comme instrument de corruption. Alors, je
2 vous demande, s'il vous plaît, d'ordonner une brève
3 audition pour que nous puissions débattre de ça.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Alors je pense que c'est une bonne occasion pour
6 trancher ce point-là une fois pour toutes, Madame
7 la Présidente. je vais laisser la parole à mon
8 collègue, maître Tremblay, à ce moment-là.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Alors effectivement, si c'est l'intention de maître
11 Belleau de faire le débat, c'est un débat qu'on
12 appréhendait. À ce moment-là, ça sera un débat qui
13 devrait être fait avec des mesures au niveau de la
14 publicité restreinte compte tenu des allégations et
15 des arguments qui pourraient être faits. Je ne sais
16 pas si compte tenu de l'heure, si on peut peut-être
17 débuter avec ça demain matin. Je sais pas si ma
18 collègue peut rouler jusqu'à quatre heures trente
19 (16 h 30) ou ça serait, elle préfère qu'on fasse le
20 débat immédiatement. On est disposé, là, selon...

21 Me SONIA LeBEL :

22 Bien, je pense pour des fins d'efficacité de
23 l'interrogatoire, Madame la Présidente, ça va être
24 difficile pour moi de reporter peut-être plusieurs
25 questions, toujours à la fin d'un interrogatoire.

1 Si vous permettez, je sais pas, on peut peut-être
2 suspendre quelques instants si vous voulez prendre
3 le temps de le décider, mais je sais pas si le
4 débat juridique prendra plus qu'une demi-heure. Ça
5 vous prendra peut-être l'occasion de le décider,
6 prendre la décision demain matin. On pourra ré-
7 enchaîner si tel est le cas. Moi je peux être
8 capable aussi de faire encore une demi-heure, de
9 suspendre cette question-là. Mais...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Mais je pense que... je pense que...

12 Me SONIA LeBEL :

13 Et commencer le débat demain matin à ce moment-là?

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Oui, non, ou on peut le commencer à quatre heures
16 trente (16 h 30) tout simplement, une fois que vous
17 aurez terminé...

18 Me SONIA LeBEL :

19 Bien...

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 On peut peut-être, peut-être suspendre à ce moment-
22 là qu'on puisse parler entre procureurs puis vous
23 revenir dans cinq minutes sur la suite des choses.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Parler peut-être avec maître Belleau puis voir, si

1 vous permettez, Madame la Présidente.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 O.K.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Je pense que c'est important qu'on tranche ça une
6 fois pour toutes.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Parfait.

9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

10

11

12 (Voir cahier de non-publication)

13

14

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, **ROSA FANIZZI**, et **JEAN LAROSE**,
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

24 **JEAN LAROSE**

25